38e ANNÉE. — N° 178 AVRIL-JUIN 1935.

Échos d'Orient

REVUE TRIMESTRIELLE

Abonnement annuel :

France, 25 fr. Le numéro : 7 fr. — Étranger, 28 ou 30 fr. selon les pays. Le numéro : 8 fr.

SOMMAIRE :

I. V. Grumel : L'encyclique de Photius aux Orientaux et les patriarches de Constantinople Sisinius II et Sergius II. 129
II. V. Laurent : Chronologie des métropolites de Paronaxia au XVIIe siècle. 139
III. M. Jugie : Les œuvres pastorales de Gennade Scholarios. 151
IV. M. Jugie : La date de la mort de Gémiste Pléthon. 160
V. V. Grumel : La chronologie des patriarches iconoclastes du IXe siècle. 162
VI J. Lacombe : La récente évolution des Eglises orthodoxes *(suite et fin)*. 167
VII. V. Laurent : La mission des Jésuites à Naxos. Relation inédite *(suite)*. 179
VIII. J. Lacombe : Chronique des Eglises orientales. I. Eglise grecque d'Amérique : 1. La situation. 2. L'affaire Lébentès. — II. Eglise bulgare : La disparition du « schisme ». — III. Eglise de Chypre : La situation. — IV. Patriarcat grec de Constantinople : 1. Difficultés patriarcales. 2. La constitution du patriarcat. 3. La formation du saint Synode. 4. Le costume ecclésiastique. 5. La question hongroise. 6. La métropole de l'Europe centrale. — V. Eglise du Dodécanèse : 1. Pacification provisoire. 2. Nouveaux incidents. — VI. Eglise de Grèce : 1. La question du calendrier. 2. Dissensions dans l'épiscopat. 3. L'épiscopat et la politique. — VII. Eglise russe : 1. Dans l'émigration. 2. L'Eglise patriarcale et la Rénovation. 205
IX. Bibliographie : Tahsin Öz, D. Buenner, *Codrul Cosminului*, *Encyclopédie de l'Islam*, H. del Medico, J. Simon, Mgr Athénagoras, Fr. J. Dolger, J. Lebreton et J. Zeiller, Ch. Poulet, E. Chardavoine, *Lexicon für Theologie und Kirche*, P. Mouterde, A. Pawlowski, P. Sbath, G. A. Ilinskij, *Revue internationale des études balkaniques*, C. A. Spulber, Hans Walter Klewitz, *Dictionnaire de spiritualité*, S Broussaleux, *Orientalia christiana periodica*, M. Jugie, *La Palestine*, M. Schede, A. Schneider, H. de Genouillac, W. Till, J. Dujcev, G. Frazer, Fr. Charles-Roux. 224
X. *Les fouilles de l'Institut archéologique allemand dans la cour occidentale de Sainte-Sophie* communiqué). 253
XI. Informations et nouvelles 254

RÉDACTION
9, rue Cem, 9.
KADIKÖY ISTANBUL (TURQUIE)

ADMINISTRATION
« Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.
(C. C. 1668)

OUVRAGES REÇUS A LA RÉDACTION

KLAUDIUS JÜSSEN, *Die dogmatischen Anschauungen des Hesychius von Jerusalem.* II. Teil : *Die Lehre von der Sünde und Sündenvergebung.* Aschendorff, Münster i. W., 1934. In-8°, VIII-129 pages. Prix : RM. 8.

G. VROMANT, *Jus Missionariorum de Personis.* Editio altera et recognita. Louvain, Museum Lessianum, 1935. In-8°, XV-479 pages. Prix : 27 francs.

P. SBATH, *Les axiomes médicaux de Yohanna ben Massawaih.* Ouvrage publié pour la première fois avec des corrections et des annotations. Le Caire, 1934. In-8°, 34 pages.

IVAN DUJCEV, *Avvisi di Ragusa :* documenti sull'impero turco nel sec. XVII e sulla guerra di Candia (= *Orientalia christiana analecta,* n. 101). In-8°, XLVII + 247 pages. Pontificium Institutum Orientalium Studiorum. Roma.

WALTER TILL, Koptische Heiligen — und Martyrerlegenden. Texte, Übersetzungen und Indices. In-8°, XV + 210 pages et 6 planches (= Même collection, n° 102).

Dictionnaire de spiritualité, fasc. III : *Anglaise* (spiritualité) — *Ascèse, ascétisme.* Fasc. IV : *Ascèse, ascétisme,* — Basile (saint). Beauchesne, Paris, 1934 et 1935.

JAMES FRAZER, *Balder le Magnifique :* Etude comparée de l'histoire des religions. Traduction de PIERRE SAYN. Paul Geuthner. Paris. In-8°. T. I (1931), XII + 368 pages. T. II (1934), 431 pages.

H. DE GENOUILLAC, *Fouilles de Tello.* T. I. *Epoques présargoniques* (= Mission archéologique du Musée du Louvre et du Ministère de l'Instruction publique). Paul Geuthner. Paris, VI^e. In-4°, 106 pages de texte et 93 planches.

Encyclopédie de l'Islam, livraison 51 : *Nedroma — Nur al-Din.*

GUGLIELMO KRATZ, S. J., et PIETRO LETURIA, S. J. *Intorno al « Clemente XIV » del barone von Pastor.* Roma, Desclée et C^ie. In-8°, 99 pages.

FR. CHARLES-ROUX, *Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIII^e siècle.* Paris, Paul Geuthner. In-4°, 224 pages, 26 planches.

R. LOENERTZ, *Les missions dominicaines en Orient et la Société des Frères pérégrinants pour le Christ.* Deux fascicules. In-8°, 55 et 47 pages (= *Archivium Fratrum Praedicatorum*).

Deux jeunes héroïnes : Théodora et Cordelia. Histoire vraie traduite de l'anglais. Avignon, maison Aubanal père. In-12, 111 pages. Prix : 6 francs.

M. JUGIE, *Theophanus Nicaenus : Sermo in sanctissimam Deiparam.* Introduction, texte grec, traduction latine (= *Lateranum, nova series, an. I. n. 1*). Romae, 1935. In-8°, XXXII + 221 pages. Prix : 18 lires.

RÉGIS JOLIVET, *L'intuition intellectuelle et le Problème de la Métaphysique.* Beauchesne, Paris. In-8°, 111 pages (= Archives de Philosophie, volume XI, cahier II).

L'encyclique de Photius aux Orientaux et les patriarches de Constantinople Sisinnius II et Sergius II

L'encyclique de Photius aux Orientaux est la première attaque ouverte de ce patriarche contre l'Église Romaine. Elle est, en quelque sorte, le manifeste du schisme. Avec la *Mystagogie,* elle constitue l'arsenal où ont puisé à l'envi dans la suite les polémistes antilatins.

Outre cette fortune qu'elle dut à son allure dialectique et à son ton d'invective, on lui en attribue encore une autre, plus haute, plus fameuse. Près d'un siècle et demi plus tard, Sisinnius II, patriarche de Constantinople, l'aurait rééditée sous son propre nom et envoyée de nouveau aux patriarches orientaux, ne trouvant rien de mieux, pour attaquer, condamner et humilier l'Église Romaine, que de s'approprier, sans y rien changer, le document même de son lointain prédécesseur, lui conférant ainsi derechef un caractère officiel. Bien mieux, le même geste hostile aurait été répété par son successeur Sergius II qui, lui aussi, aurait publié la lettre de Photius sous son propre nom. Ainsi donc, manifeste du schisme au IX^e siècle, la célèbre encyclique l'aurait été de nouveau à deux reprises, à la fin du X^e et au commencement du XI^e siècle.

Cette histoire a été mise en circulation par Baronius et Allatius. Accueillie par Héfélé et Hergenröther, elle se trouve, grâce à cette double autorité, faire partie de cet ensemble « d'opinions traditionnelles » qui affectent la perspective historique des relations entre les Églises et dont c'est la tâche et le devoir de la critique d'examiner le fondement. C'est ce que nous allons faire en ces quelques pages, en regardant simplement comment elle s'est constituée et s'est accréditée. Nous considérerons séparément les deux cas de Sisinnius et de Sergius, dont la fortune est diverse et la solution différente.

I

Et d'abord, celui de Sisinnius. Commençons par citer ce que Baronius écrit de ce patriarche. Après avoir dit que l'encyclique de Photius aux Orientaux est conservée dans un très vieux manuscrit de la Vallicellane (1), il ajoute :

(1) Dans le catalogue de cette bibliothèque par E. Martini, cette encyclique ne se rencontre qu'une seule fois, cod. 12, fol. 155-160. Ce codex est du XII^e siècle.

« Eadem vero in codice Collegii Graecorum Romae existentis habetur (1) carens fine, decurtata illis, quibus agitur de legatione Episcoporum Latinorum adversus Nicolaum Pontificem, *eademque nomine Sisinnii patriarchae Constantinopolitani*, ea nimirum ratione quod Sisinnius *ipsa usus*, ea abstulit, quae tunc ad rem minime spectare viderentur de accusationibus Latinorum quorumdam Episcoporum adversus Nicolaum Pontificem. Caeterum Photii et non Sisinnii epistolam esse, quae in ea tractantur de Bulgaris et Ruthenis ad Fidem conversis, perspicua luce demonstrant. » (2)

A la vérité, Baronius revendique la paternité de l'encyclique à Photius, mais il dit que Sisinnius l'a employée comme sienne, et que c'est pour cette raison que dans le manuscrit qui la lui attribue, elle est écourtée de la fin où se trouvent les accusations contre Nicolas, celles-ci ne présentant aucun intérêt à son époque. Cette raison est bonne, mais elle devrait valoir aussi pour tous les passages concernant les Bulgares, qui pourtant sont maintenus. Ils sont de grossiers anachronismes au temps de Sisinnius. Baronius le reconnaît, puisqu'il en argumente pour fixer la paternité de l'écrit (3). Comment a-t-il pu, malgré cela, croire que Sisinnius a réemployé le document en le mettant sous son nom?

Ainsi donc, cette usurpation et réédition de l'encyclique de Photius un siècle et demi plus tard par un patriarche de Constantinople agissant comme tel, phénomène dont on ne voit nulle part l'équivalent, repose en tout et pour tout chez Baronius sur l'attribution d'un unique manuscrit tardif. Base fragile et fondement insuffisant, quand on sait combien les confusions de ce genre ne sont pas rares dans la tradition manuscrite. Pour nous en tenir au document même dont nous nous occupons, nous l'avons rencontré dans un manuscrit du XIII^e^ siècle, le *Vatopedinus 229*, et intégralement cette fois, *sous le nom de Nicéphore, patriarche de Constantantinople et homologète* (4), ce qui désigne évidemment Nicéphore I^er^. Une telle suscription accuse assurément l'ignorance ou l'extrême négligence du copiste, mais elle est à retenir et à mettre

(1) D'une exploration que Dom Norbert Cappuyus a bien voulu faire dans la bibliothèque de ce collège, et dont nous le remercions ici, il résulte que le manuscrit dont parle Baronius ne s'y trouve plus.

(2) BARONIUS, *Annales Ecclesiastici*, ad a. 863, n. XXXIII : édition de Lucques, t. XIV (1743), p. 590.

(3) *Ibid.*, p. 590-591.

(4) S. EUSTRATIADÈS, Συμπλήρωμα ἁγιορειτικῶν καταλόγων Βατοπεδίου καὶ Λαύρας (Μνημεῖα ἁγιολογικά), p. 113, col. a.

en parallèle avec la suscription qui porte le nom de Sisinnius, dont elle diminue singulièrement la valeur. Bien des causes peuvent expliquer ces diversités d'attribution (1). La plus commune est l'absence du nom de l'auteur en un point de la tradition manuscrite, d'où naît l'occasion pour les copistes postérieurs, désireux de combler cette lacune, de le faire diversement selon que l'écrit en question est précédé de tel ou tel autre, accompagné, lui, du nom de son auteur. L'attribution de l'encyclique photienne à Sisinnius a-t-elle cette origine ou une autre plus particulière? on ne le saura peut-être jamais (2). Mais ce qu'on peut tenir pour certain, c'est que jamais l'explication de Baronius ne viendrait à l'esprit d'un critique moderne, et qu'elle n'a pu surgir qu'à cause de la créance aveugle qu'on accordait en ces temps éloignés aux suscriptions offertes par les manuscrits. On en est bien revenu depuis.

Le récit de Baronius a été repris par Allatius qui en a accentué les termes un peu imprécis. Le savant grec traite en plusieurs endroits de Sisinnius et de l'encyclique aux Orientaux.

D'abord, dans son ouvrage *De libris ecclesiasticis Graecorum* (paru en 1644) en ces termes : « *Sisinnii* ad haec tempora *epistola in Romanam Ecclesiam ad omnes Thronos Orientales, ex Photii penu deprompta legitur*, nec eum resipuisse, vel cum Ecclesia Catholica communicasse aliquis tradidit. » (3)

Ensuite, dans sa Somme *De Ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua consensione* (1648), l. II, ch. VIII, de la manière sui-

(1) Qu'on ne s'étonne pas qu'une telle erreur puisse se produire au sujet d'un personnage et d'un document aussi connus que Photius et son encyclique. J'ai constaté récemment une erreur semblable au sujet d'une pièce beaucoup plus importante. Ayant eu à m'occuper du patriarche Luc d'Antioche, j'avais prié le directeur de cette revue de me filmer, durant son récent voyage à Paris, la pièce intitulée dans le catalogue d'Omont (cod. 1610 A, fol. 55 sq.) : *Lucae, Antiocheni patriarchae, ad Joannem, epistola dogmatica*, et je me flattais de livrer bientôt au public une pièce inédite de grand intérêt. Ma surprise a été grande quand sous l'intitulé : Ἐπιστολὴ τοῦ μακαριωτάτου καὶ πανσοφωτάτου πατριάρχου Ἀντιοχείας κυροῦ Λουκᾶ δογματικὴ καὶ σοφιστικὴ σταλεῖσα πρὸς τὸν ἀρχιεπίσκοπον Ἡρακλείας κυρ Ἰωάννην, et après un peu de tâtonnements, j'ai reconnu la célèbre lettre dogmatique de... saint Léon à Flavien! Accuserons-nous Luc d'Antioche de s'être approprié la lettre de ce Pape?

(2) Une cause d'erreur particulière à Sisinnius pourrait être que son nom termine un document canonique émané de Michel Cérullaire (... τὸν νεαρὸν τόμον τοῦ ἀειμνήστου καὶ ὁσίως ἀναπαυσαμένου κυροῦ Σισιννίου πατριάρχου. Il suffirait que l'encyclique photienne aux Orientaux vienne à la suite de cette pièce pour donner lieu de l'attribuer à ce patriarche. Cette possibilité n'est point chimérique. Une erreur toute semblable se rencontre dans le catalogue d'Omont, où l'attribution à Sisinnius d'un *Decretum de modo recipiendi Judaeos Christianam fidem amplexos* (OMONT, description du cod. 1315, *Catal.* I, p. 298, l. 7-9) n'a pas d'autre origine.

(3) Edition originale, p. 155-156; édition de Fabricius, p. 110 (cette édition se trouve à la fin du t. V de la *Bibliotheca graeca*).

vante : « Sisinnius namque (ob quam id egerit causam, ipse nescio) *Photii epistolam encyclicam,* quam in Latinos ille temeritatis et audaciae plenam exaraverat, *titulo tantummodo immutato, et suo nomine supposito, ad reliquos patriarchas ipsissimis verbis transmisit,* homo nequissimus; licet multa in ea continentur, quae ad Photium et Photiana tempora pertineant; quae ipse non immutaverat; adeo importune iste, verborum Magistri observator religiosus, ineptit. » Après une affirmation, je dirai un réquisitoire aussi formel, Allatius termine ainsi d'une manière imprévue : « *Nisi etiam dicamus, nomen Sisinnii ab aliis illi epistolae appositum fuisse.* » (1) Allatius aurait dû commencer par cette réserve et s'y tenir.

Enfin, dans son ouvrage *Hottingerus,* paru en 1661, postérieur donc au *De Consensione,* Allatius reproduit le même récit, et, cette fois, sans y faire de réserve. Voici son texte : « *Sub cuius* (= Sisinnii) *nomine adhuc legitur Epistola Encyclica ad thronos Orientales, quae eadem ipsa est, cui in aliis manuscriptis Codicibus praefigitur auctor Photius,* quod non impedit eam scriptam quoque esse a Photio, sed *a Sisinio postmodum,* quod in similibus literis et potissimum apud Graecos solemne est, novis urgentibus causis *mutato programmate denuo publicatam.* » (2)

Dans aucun des textes que nous venons de citer, Allatius n'indique sa source : il ne mentionne même pas Baronius. Mais il paraît évident qu'elle n'est autre que celle du célèbre annaliste, à savoir le manuscrit du Collège grec. La preuve en est, et je la dois à l'obligeance de Dom Cappuyus, que l'encyclique en question, avec la même attribution à Sisinnius et la même lacune à la fin, se trouve dans un manuscrit, le *Barberinus 41,* copié de la main d'Allatius (3). La dépendance de celui-ci vis-à-vis de celui-là ne saurait faire de doute pour quiconque connaît les rapports intimes du savant grec avec ledit Collège.

Ainsi donc, Allatius ne fournit aucune preuve nouvelle, aucun indice nouveau, qui appuie l'explication de Baronius.

Le sentiment de ces deux savants a été contesté par Noël

(1) *De Consensione,* col. 606.
(2) *Hottingerus,* p. 444.
(3) Voici la fiche qu'il a bien voulu m'envoyer : *Barberini gr. 41, fol. 146 verso-152 verso.* σισιννίου ἀρχιεπισκόπου Κπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου ἐγκύκλιος ἐπιστολὴ πρὸς τοὺς τῆς ἀνατολῆς ἀρχιερατικοὺς θρόνους Ἀλεξανδρείας καὶ τῶν λοιπῶν. Ἀρχή. Οὐκ ἦν ἄρα ὡς ἔοικε. Τέλος. Καὶ πράττειν ἀκώλυτος. (Cf. *P. G.,* 102, 721-737 c.) XVII[e] siècle par Allatius.

Alexandre (1), dont l'avis ne fut point écouté, semble-t-il. Sous la plume de Lequien, qui, du reste, ne les nomme pas, il apparaît encore comme le sentiment commun. « Hunc (= Sisinnium), aiunt (écrit-il dans sa *Dissertatio prima damascenica*) *misisse suo nomine epistolam encyclicam Photii* ad patriarchas Orientis, adversus Latinorum de Spiritus sancti processione sententiam. » (2) Le célèbre Dominicain reproduit ce récit comme un on-dit, et n'a nullement examiné le problème.

Mais bientôt deux éminents bollandistes vont réagir contre ce qui est déjà l'opinion traditionnelle, G. Cuypers et J. Stilting. Le premier assez mollement, car il commence par la traiter de non improbable, du fait qu'il voit le nom de Photius acclamé avec les autres patriarches défunts au Concile d'union tenu sous Sisinnius : « Hinc mihi *non improbabilia* videntur ea quae Leo Allatius in Consensione perpetua ecclesiae Occidentalis et Orientalis l. II, cap. VIII de hoc Sisinnio ita tradit »; suit le texte que nous avons cité plus haut. Ce n'est qu'à la fin, à propos de la réserve d'Allatius *Nisi etiam dicamus,* etc., qu'il décoche ce trait : « Cum ipse Leo Allatius hic fine dubitet, utrum ea epistola a Sisinnio promulgata fuerit, *fidem huius rei penes accusatorem relinquimus.* » (3) G. Cuypers semble ignorer Baronius.

Le second est beaucoup plus catégorique. Le désir de prouver l'union de la Russie avec Rome aux premiers temps de son christianisme a aiguillonné sa critique, mais celle-ci n'en est pas moins objective (4).

Après avoir cité Allatius et relevé que l'unique raison de son opinion est que la lettre de Photius a été trouvée par Baronius sous le nom de Sisinnius (5), il s'arrête sur le doute final du savant grec : « Nisi etiam dicamus, nomen Sisinnii ab aliis illi epistolae appositum fuisse », et se l'approprie en la renforçant : « Id satis verisimile apparet, écrit-il, cum nec aliunde constet de missa a Sisinnio illa epistola, nec de eius propensione ad schisma; cumque in eadem epistola, etiam *prout mutila reperta est nomine Sisinnii, quaedam legantur quae unice pertinent ad tempora Photii, quaeque a Sisinnio scribi non poterant nisi ineptissime.* Difficulter igitur

(1) *Saec.* IX et X, dissert. 4 (référence empruntée à Hergenröther. *Photius,* III, 727, n. 97). Cet ouvrage m'est présentement inaccessible.
(2) *P. G.,* XCIV, col. 218.
(3) *Historia chronologica patriarcharum C. P., Sisinnius II,* dans *A. S.,* aug. I, 121.
(4) *Dissertatio de conversione et fide Russorum,* dans *A. S.,* Sept. II, p. XIV-XVI.
(5) En réalité, Allatius n'allègue pas Baronius.

credere possum, Sisinnium isti epistolae nomen suum praefixisse, eaque usum pro sua. » (1) Un peu plus loin, sa critique est beaucoup plus formelle : « Nihil Sisinnium reddidit suspectum (suspect de schisme) nisi quod nomen eius sub Photii epistola sit inventum. At cum Sisinnius praedicetur a Graecis ut vir litteratus et eloquens; difficulter credi potest, eum usum esse Photii epistola pro sua, ut iam monui. Quam inepte id fecisset Sisinnius, uno argumento ostendam. Conversio Bulgarorum ut nuperrime peracta narratur in epistola Photii, etiam sicut illa inventa est cum Sisinnii nomine. Atqui illa Bulgarorum conversio centum fere et triginta annis facta erat ante patriarchatum Sisinnii. Qua igitur prudentia Sisinnius epistolam illam tamquam suam ad reliquos misisset patriarchas? Res haec tam clara est, ut solum inspicienda sit ipsa epistola apud Baronium ad annum 863 num. 34 et seq., ut quis intelligat eam epistolam non potuisse sic adoptari a Sisinnio, nisi sana mente aeque destitutus fuisset ac fide Catholica. Itaqua plane corruit fundamentum suspicionis, quae famae Sisinnii fuit adspersa : atque aequitas postulat, ut omni schismaticae machinationis suspicione liberetur. » (2)

Rien de plus sage que ces lignes, et il est bien regrettable qu'on n'ait pas écouté davantage le savant bollandiste (3). Malheureusement, ceux de qui dérivent principalement les connaissances modernes dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, je veux dire, Héfélé et Hergenröther, ne semblent pas l'avoir seulement lu. Le premier, sans aucune référence, énonce tranquillement, comme une chose qui ne fait de doute pour personne, que « cent ans après la mort de Photius, Sisinnius, patriarche de Constantinople, renouvela — mot pour mot *(buchstäblich,* ce mot n'est pas traduit dans Leclercq) — contre Rome et contre l'Église latine les griefs soulevés jadis par son prédécesseur ». Le second, dans son immortel *Photius*, s'exprime ainsi avec réserve au sujet de Sisinnius : « On a dit de Sisinnius qu'il aurait exhumé de nouveau l'encyclique de Photius contre les Latins et l'aurait publiée sous son nom; tout au moins, ce document porte son nom en quelques

(1) *A. S., loc. cit.*, p. XIV F-XV A.
(2) *Ibid.*, p. XVI B.
(3) Parmi ceux qui ont contesté l'opinion de Baronius et d'Allatius, il faut encore citer au XVIII[e] siècle l'auteur de l'*Art de vérifier les dates*, I (1783), p. 283 (d'après une référence de Schlumberger, *Epopée byzantine*, t. II, p. 119, n. 1), que je n'ai pu atteindre, et Schröckh, *Kirchengeschichte*, XXIV, p. 209 (d'après une référence d Hergenröther, *Photius*, III, 727, n. 97) qui m'a été pareillement inaccessible.

manuscrits (in einigen Handschriften). » (1) Pour toute référence, il renvoie à Baronius et Allatius; or, nous avons vu que ces deux auteurs ne connaissaient qu'un seul et même manuscrit. Dans son *Handbuch der allgemeinem Kirchengeschichte*, toute nuance disparaît et l'on y lit cette simple phrase : « Le patriarche Sisinnius II et encore plus son successeur, Sergius, qui descendait de la famille de Photius, exhumèrent de nouveau le célèbre manifeste de ce dernier contre les Latins et le répandirent parmi les Grecs. » (2)

Avec ces deux célèbres auteurs, Héfélé et Hergenröther, les plus lus, les plus étudiés, l'enseignement touchant la reviviscence de l'encyclique photienne aux Orientaux sous un autre nom se stabilise et devient « sentiment traditionnel ». On semble ignorer la vive opposition qu'il a autrefois connue. Il s'est imposé aux spécialistes les plus qualifiés des sciences ecclésiastiques orientales, A. Palmieri (3) et le R. P. Jugie. Ce dernier l'émet encore, mais seulement d'une manière dubitative, dans sa *Theologia dogmatica Christianorum Orientalium* (4). La chose se comprend, car il ne peut être question, dans un ouvrage d'ensemble, d'examiner par le menu toutes les opinions reçues.

M. L. Bréhier lui-même, dans son ouvrage *Le schisme oriental au XI[e] siècle*, s'est affranchi de l'opinion traditionnelle, mais au sujet de Sergius seulement et sans examiner le cas de Sisinnius (5).

Plus récemment, dans une dissertation de grande valeur (6) sur l'origine du schisme du XI[e] siècle de A. Michel, on trouve encore affirmé que Sisinnius exhuma de nouveau l'encyclique de Photius sur la procession du Saint-Esprit, et l'envoya aux sièges archiépiscopaux de l'Orient pour les entraîner dans le schisme en « changeant simplement le titre et le nom, sans s'inquiéter qu'elle contenait beaucoup de choses qui ne convenaient qu'à Photius et à son temps » (citation d'Allatius) (7).

Le seul élément nouveau (utilisé déjà du reste par A. Palmieri) qu'ajoute cette étude aux données d'Allatius et de Baronius, est l'existence, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Moscou,

(1) *Photius*, III, 727.
(2) Edition Kirsch, t. II (1904), p. 267-268.
(3) Art. « Esprit (Saint-) » dans le *DTC*, t. V, col. 819.
(4) *Dicunt enim Sisinnium, vel potius Sergium...* T. I, p. 258.
(5) P. 5-8.
(6) Cette étude a pour titre : *Der Einfluss der byzantinisch-deutsch-römischen Politik auf das griechische Schisma*, et se trouve dans l'ouvrage *Humbert und Kerullarios*, I, p. 7-42. Le point de vue de l'auteur a quelque peu faussé sa perspective.
(7) *Ibid.*, p. 16-17.

d'un manuscrit où l'encyclique de Photius se trouve sous le nom de Sisinnius (1). Mais ce manuscrit est bien tardif (XVIIe siècle) et il faudrait pouvoir le comparer le *Barber. 41* copié par Allatius. En outre, il y a ce fait que nous avons indiqué plus haut que le document en question est mis sous le nom de Nicéphore Ier antérieur à Photius, dans un manuscrit du XIIIe siècle, fait qui contrebalance le nouveau témoin de Moscou, si tant est qu'il soit réellement nouveau. Comme nous l'avons indiqué, cette diversité d'attribution est un indice que l'encyclique a été transcrite à un moment de la traduction sans nom d'auteur pour recevoir ensuite un nouveau nom selon diverses rencontres. Quoi qu'il en soit de ce point précis, les invraisemblances demeurent qui empêchent de croire à l'usurpation de la lettre de Photius par Sisinnius II et son successeur, et la simple rencontre, dont il est maint exemple dans les manuscrits, d'un document sous un nom qui n'est pas celui de l'auteur, ne saurait aucunement autoriser pareille explication.

II

Les mêmes auteurs modernes, qui ont admis l'utilisation de l'encyclique de Photius par Sisinnius de la manière indiquée, l'ont admis aussi pour Sergius. Inutile de les citer de nouveau, vu qu'ils n'ajoutent rien aux données anciennes. Le cas de ce dernier patriarche a été moins fréquemment agité. Il est remarquable que ni J. Stilting ni G. Cuypers, que nous avons vus plus haut s'occuper du cas de Sisinnius, ne font ancune allusion à celui de Sergius : ils semblent l'ignorer. Lequien le passe sous silence dans sa *Dissertatio Ia Damascenica* où il a traité de Sisinnius; par contre, dans sa *Panoplia contra Schisma Graecorum,* il ne dit rien de celui-ci, mais ne s'occupe que de Sergius. Il le fait en ces termes : « At epistolam ad tres Orientis Patriarchas nomine illius (= Sergii) inscriptam ab encyclica Photii quae hodieque inter Photianas exstat, nihil discrepare contestata res est. » (2) Lequien ne doute pas qu'il y ait une lettre aux patriarches orientaux sous le nom de Sergius, mais déclare contesté qu'elle soit identique à celle de Photius : déclaration surprenante! car, si jamais on a rencontré une telle lettre de Sergius, il n'était pas difficile de la comparer avec l'encyclique photienne. Malheureusement, Lequien ne fournit

(1) Cod. 250 $\frac{207}{CCVIII.}$ fol. 266 sq. Cf. DEMETRACOPOULOS, Ὀρθοδόξος Ἑλλάς, p. 5; GÉDÉON, Πατριαρχικοὶ πινάκες, p. 315.
(2) *Panoplia...*, p. 195.

ici aucune référence : on ne peut que supposer qu'il dérive directement ou indirectement de Baronius ou d'Allatius.

L'attitude de ce dernier est digne d'attention. Le savant grec affirme dans son traité *De libris ecclesiasticis graecorum* que sous le non de Sergius subsiste une lettre semblable à celle de Photius (1), et se réfère pour cela expressément à Baronius, dont il cite le texte (nous le donnerons plus loin). Mais ce renseignement du célèbre annaliste, Allatius ne l'utilise plus dans ses ouvrages postérieurs *De Consensione* et *Hottingerus,* où il n'est question que de la lettre de Sisinnius. Le silence du *De Consensione* surtout est remarquable, car il y est traité tout au long du schisme de Sergius. J'ai idée qu'ayant cherché en vain dans les bibliothèques connues de lui cette lettre de Sergius aux Orientaux, il n'a plus osé tenir compte de l'affirmation de Baronius. Peut-être aussi a-t-il vu qu'il était tout à fait invraisemblable que Sergius envoie aux patriarches orientaux, sous son propre nom, la même lettre que Sisinnius leur avait déjà envoyée, sous son propre nom également, dix ou vingt ans auparavant. (C'est propablement parce qu'Allatius ne dit rien dans le *De Consensione* de cette lettre qu'aurait envoyée Sergius, que J. Stilting et G. Cuypers la passent aussi sous silence, car, à propos de Sisinnius, les deux bollandistes ne citent pas d'autre source que cet ouvrage du savant grec.)

Il y a donc tout lieu de croire qu'Allatius, sans se dédire expressément, n'a pas gardé l'opinion émise par lui au sujet de la lettre Sergius dans son traité *De libris ecclesiasticis Graecorum.* Cette opinion n'avait chez lui pour tout fondement que l'affirmation de Baronius.

Examinons donc ce témoignage du grand annaliste, sur lequel seul repose toute la tradition concernant l'envoi par Sergius de l'encyclique photienne aux Orientaux. En voici l'expression : « Defuncto Sisinnio..., subrogatus est in locum eius Sergius Abbas ex progenie Photii, schismatis auctoris, cuius secutus vestigia eo amplius obfuit, quo diutius praefuit... *Huius nomine contra Occidentales invenitur alicubi scripta epistola, quam Photii vere esse, et eius titulo restitutam superius recitavimus.* » (2)

Assurément, Baronius renvoie à l'endroit où il a traité de l'encyclique de Photius aux Orientaux; il rappelle qu'ayant trouvé

(1) Edition de Paris, p. 156; éd. de Fabricius, p. 110.
(2) Ad. a. 999 : éd. de Lucques, t. XIV, p. 397-398.

cette même encyclique sous le nom de Sergius, il a prouvé qu'elle appartenait à Photius et l'a publiée sous le nom de celui-ci. Or, en nous reportant à cet endroit, nous y cherchons en vain le signalement d'un manuscrit qui attribuerait ladite encyclique à Sergius, nous y cherchons en vain le nom même de ce dernier. Il n'y est question que de Sisinnius, et de lui seul. N'apparaît-il pas qu'il y a eu confusion dans la mémoire de l'annaliste et qu'il a attribué par distraction à Sergius ce qu'il avait dit autrefois de Sisinnius? L'expression imprécise « invenitur *alicubi* scripta epistola » n'indique-t-elle pas qu'il a négligé de relire le passage auquel il renvoie et s'est contenté d'un vague souvenir? Mais surtout, ce qui doit rendre évidente notre supposition, c'est que, en traitant de Sisinnius, Baronius passe complètement sous silence ce qu'il a dit de lui à propos de l'encyclique de Photius, et que le souvenir de celle-ci ne revient qu'à propos de Sergius dont il n'a été nullement question précédemment.

C'est donc de cette distraction de l'annaliste, d'une pure distraction, que dérive l'« opinion traditionnelle » qui attribue au patriarche Sergius II l'envoi renouvelé, sous son nom, aux patriarches Orientaux, de l'encyclique de Photius sur le Saint-Esprit.

Cette conclusion ne préjuge pas de la position prise par Sergius dans ses rapports avec le siège de Rome ni des origines du schisme du XIe siècle. Ceci est une autre question dont nous aurons aussi à nous occuper.

V. GRUMEL.

Chronologie des métropolites de Paronaxia au XVIIe siècle

Les limites fixées à cette étude ne manqueront pas de paraître arbitraires. Puisqu'on entreprenait de dresser un catalogue épiscopal, pourquoi ne pas l'étendre aux deux grandes périodes qui se partagent l'histoire de l'Église orthodoxe de Paronaxia? La métropole, créée en mai 1083 (1) de la réunion des deux évêchés insulaires, Paros et Naxos, auparavant soumis à Rhodes, cessa en effet dès 1207, c'est-à-dire à partir de l'occupation latine, d'avoir des évêques grecs. La série, rétablie en 1537, ne s'est, il est vrai, plus interrompue depuis. La pénurie navrante de renseignements à la première de ces époques facilitait du moins la tâche du chercheur.

Néanmoins, quoique l'occasion l'y invitât, l'auteur n'a pas cru devoir dépasser le but immédiat que celle-ci lui imposait. La *Relation* de la mission des Jésuites à Naxos, en cours de publication ici même, et un groupe de documents parallèles de ce même XVIIe siècle déjà parus ou à paraître (2), mettent en effet en scène divers prélats de l'éparchie insulaire. Rien de plus opportun dès lors que d'établir la liste de leurs prédécesseurs ou successeurs immédiats, le travail présentant un double avantage, celui d'offrir un cadre à divers récits où les personnes agissent mais où les dates manquent et celui de confronter des données nouvelles avec ce que l'on sait d'autre part des prélats mis en cause.

Le lecteur qui parcourra cette courte nomenclature touchera du doigt ce qu'a de désespérant tout essai de restituer les fastes épiscopaux de la Grèce moderne. Presque toujours les données abondent et il n'y a pas de sujet qui n'ait sa bibliographie propre. Mais outre que celle-ci est la plupart du temps introuvable ou inacessible, celles-là fourmillent en contradictions. La source principale, en effet, pour l'élaboration des chronologies est faite des multiples signatures apposées périodiquement au bas des actes du synode œcuménique. Or, il n'est peut-être rien qui ne soit

(1) Cf. Fr. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, II, 1925, p. 30, n. 1088.

(2) Dans cette revue, dans *l'Unité de l'Eglise* depuis 1933 et dans les *Hellenica* d'Athènes ; le tout, ou peu s'en faut, en pièces originales.

édité avec aussi peu de négligence et de bonheur. Non seulement de très nombreux paraphes n'ont pu être démêlés, mais une quantité élevée d'autres ont été mal lus, de sorte que le compilateur voit ses combinaisons sans cesse traversées et gênées par des signalements d'évêques imaginaires qu'en l'absence des originaux il ne lui sera pas toujours aisé de dépister. Beaucoup de peine est ainsi perdue en minutieuses analyses dont la modeste cause aura été quelque bévue d'érudit pressé.

D'autre part, toute recherche dans cet ordre sur la base des seuls documents grecs ou occidentaux ne saurait aboutir qu'à du provisoire, en attendant que la publication des archives de l'Empire ottoman permette de combler tous les vides et d'éprouver les systèmes combinés sur des données souvent bien fragmentaires. Perspective peu alléchante qui ne doit point décourager mais porter à quelque circonspection.

La présente étude ne peut donc se flatter d'être définitive; elle comporte même pour la période envisagée de sérieuses lacunes et incertitudes auxquelles un certain manque de documentation (1) et de contrôle sur ce qui a déjà été fait (2) n'a pas permis de parer. Elle marque toutefois un progrès suffisant sur ce qui est à la portée de la généralité des savants pour être livrée avec confiance à leur attention.

1. Athanase. Ce premier titulaire ne nous est connu que par l'acte patriarcal qui le déposa. Ce document (3), daté de mars 1603, marque du moins le terme précis de cet épiscopat qui, d'autre part, semble avoir eu quelque durée. Le jugement qui le destitue fait en effet savoir qu'il avait contracté de lourdes dettes et qu'il avait déjà été condamné pour malversations *sous les patriarches*

(1) P. Zerlentis, spécialisé dans l'histoire des Cyclades à la période moderne, avait rassemblé les éléments d'une monographie détaillée sur l'Eglise de Paronaxia, mais celle-ci n'a jamais été écrite. Un de ses compatriotes, Bélanidiotis, a du moins dressé la liste épiscopale de l'évêché insulaire dans le Ἱερομνήμων de Volo, année 1907, n. 7 et 8, revue estimable, mais que nous n'avons pas eu l'heur de rencontrer; ajouter un léger complément plus accessible dans Νέα Σιών, IX, 1909, 72-76.

(2) Ce n'est pas que notre exposé n'utilise un certain nombre d'inédits puisés dans les papiers du grand logothète Aristarchi et mis à notre entière disposition par NN. SS. G. Mercati et Tisserant, préfet et pro-préfet de la Vaticane. Il lui manque toutefois une pièce maîtresse : le Codex de la métropole, aujourd'hui conservé à la mairie de l'île. Sa publication nous fournira sans doute quelque jour une utile occasion de revoir le présent travail. Il est en cours de description dans Γρηγ. ὁ Παλ., XXI (1935).

(3) Conservé en copie dans les archives du patriarcat œcuménique dans la Νομικὴ συναγωγὴ du patriarche Dosithée, f. 182 (= *vatic. gr.* 2418, f. 130); édit. Mystakidès Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος, XXVIII, 1904, 219; regeste dans K. Sathas, *Bibliotheca graeca Medii Aevi*, III, 1872, 551.

précédents (1). L'élection d'Athanase est donc sûrement antérieure au patriarcat de Raphaël II (février-mars 1603), l'auteur de la sentence, et vraisemblablement à celui d'un ou de plusieurs de ses prédécesseurs. Malheureusement cette précision est de portée fort restreinte, car, d'une part, les patriarches se succèdent alors à de très courts intervalles (2) et, d'autre part, l'affaire de Paros-Naxos fut une des premières que jugea Raphaël. Un autre détail du même procès-verbal permet toutefois de supposer une durée de plusieurs années, vu qu'au nombre des témoins à charge figurent tous les exarques patriarcaux dont *la plupart* déposent personnellement (3). Cette manière de s'exprimer, compte tenu du fait que l'exarque était nommé pour un an, autorise à penser que l'évêque Athanase monta sur le siège insulaire dès avant le XVII^e siècle. Il eut ainsi tout loisir pour contracter de grosses dettes que, malgré les ressources dont disposait sa métropole, il ne put solder. La rigueur des peines qui le frappent — déposition, excommunication, perte de la dignité épiscopale — est d'ailleurs motivée par la fréquence de ses récidives et le peu de cas fait par lui de condamnations antérieures.

Quoi qu'il en soit, l'accession d'Athanase au trône de Paros-Naxos est sûrement postérieure au mois de juillet 1593 où le poste était occupé par Jérémie, voire même, si la signature a été bien déchiffrée (4), au 13 septembre 1596, jour auquel un certain Auxence, inconnu d'ailleurs, signe l'appel à Mélétius Pigas.

La question de savoir s'il faut identifier le prélat déchu avec l'homonyme qui, vers 1586, donna son nom à Gerlach (5), doit rester provisoirement sans réponse. Non que l'éventualité soit improbable puisqu'il fut déposé et qu'on dut, du moins nominalement, lui donner un successeur, mais parce que le personnage vivait encore sûrement en juin 1624 (6). Il était alors rentré en

(1) Mystakidès, *loc. cit.*, καὶ ἀργία καθυποβαλλόμενος παρὰ τῶν κατὰ καιροὺς πατριαρχῶν.

(2) Voir désormais sur la chronologie des patriarches des XVI^e-XVII^e siècles les recherches critiques de M^gr Germain de Sardes dans Ὀρθοδοξία, IX, 1934, 326, 327, 355 suiv.

(3) Mystakidès, *loc. cit.*, καὶ οἱ κατὰ καιροὺς παραγεγονότες ἔξαρχοι πατριαρχικοί, ἐξ ὧν οἱ πλείονες παρόντες.

(4) Cf. D. Kampouroglou, Μνημεῖα τῆς ἱστορίας τῶν Ἀθηναίων. Τουρκοκρατία, II, 1890, 222. On peut se demander légitimement si le groupe : ὁ ἀρχιεπίσκοπος Πάρου Αὐξέντιος ne résulte pas d'une faute de lecture, pour Παροναξ(ίας)..., les monocondyles prêtant à fréquentes méprises.

(5) M. Crusius, *Turcograeciae libri octo*, Basileae, 1587, 506; cf. M. Le Quien, *Oriens Christianus*, I, 1740, 940, n. 8.

(6) Miklosich et Muller, *Acta et diplomata graeca Medii Aevi*, VI, 296.

grâce, avait recouvré les privilèges de son ordre et prenait sa part de la vie du synode œcuménique.

2.-3. Joachim-Joseph. Un procès-verbal d'élection, daté de mars 1603 (1), proclame le hiéromoine *Joachim*, originaire de Chio, comme successeur d'Athanase. C'est, par contre, *Joseph* qu'une décision patriarcale (2) transfert, le 30 septembre 1606, au siège de Santorin. Cette diversité de noms inclut-elle un dédoublement de personnalités? En rigueur de critique, on doit l'admettre, car les épiscopats éphémères sont une des plaies de ce temps, en sorte que le court intervalle (1603-1606) ne saurait nullement créer une anomalie. D'autre part, la première appellation *Joachim* est garantie par la compilation de Dosithée, copie et édition se trouvant d'accord sur ce point; en outre, le second nom est également à retenir, car il revient ailleurs, dans un diplôme patriarcal d'août 1605 (3). Si, contre toute attente, l'erreur était prouvée, la suspicion devrait porter sur la première forme de nom (Joachim) uniquement attestée par la Νομικὴ Συναγωγή.

4. Gabriel, précédemment évêque d'Andros et transféré à Naxos en octobre 1606 (4). Le personnage ne fit que passer.

5. Joseph, que rien ne permet d'identifier avec celui dont il vient d'être question, est déjà donné comme Ordinaire du lieu dans une lettre du 28 septembre 1608 (5) au patriarche Raphaël. Il était encore en place en janvier 1612 (6) et ne fut déposé, pour conduite scandaleuse, qu'en mars 1613 (7).

Les considérants du verdict qui le condamne sont d'une sévérité extrême et devaient, en droit strict, enlever au prévenu tout espoir de recouvrer non seulement le siège dont il était chassé, mais la simple dignité épiscopale. En fait, il réussit d'abord à récupérer le rang et la qualité d'évêque en se faisant confier, par le patriarche même dont les censures l'avaient frappé, l'administration de l'éparchie de Milo (8). Bien plus, tout en lui interdisant formellement l'accès de Naxos, Timothée II lui accordait une part des revenus ecclésiastiques de l'île (1); excellente plateforme pour intriguer et se réintroduire dans son précédent bénéfice. Le prélat, tenu pour indésirable par ses anciennes ouailles (2), fut-il assez heureux pour s'imposer à elles? L'éventualité n'en est nullement exclue, car, en 1622, au moment où le siège de Milo était pourvu d'un titulaire régulier (3), nous verrons paraître un nouveau Joseph à Paronaxia.

6. Nicéphore. Élu en fin mai 1613 et sacré, selon toute vraisemblance, le 2 juin suivant (4). Le dernier acte public que nous lui connaissons est de décembre 1616 (5), mais, dans l'absence presque totale de sources, on ne saurait en déduire que son épiscopat vint peu après à terme. La *Chronique* du Collège grec de Rome, où il fut élève (6), présente en effet son expulsion comme coïncidant, à la faveur d'une cabale montée contre lui par ses fidèles, avec l'élection d'un patriarche schismatique, à coup sûr Cyrille Lucar, réélu le 4 novembre 1620 (7). Si rien n'appuie actuellement cette donnée, rien non plus ne la contredit. On se basait jusqu'ici, pour faire cesser l'épiscopat de Nicéphore au début de 1617 (8), sur une lettre à lui écrite le 16 septembre de

(1) Νομικὴ συναγωγή, f. 182 = *vatic. gr.* 2418, f. 131 r.; éd. Mystakidès, *loc. cit.*, 219; cf. aussi C. Sathas, *op. cit.*, 551.
(2) Νομικὴ συναγωγή, f. 187 = *vatic. gr.* 2418, f. 221 r.
(3) Νομικὴ συναγωγή, f. 276 = *vatic. gr.* 2418, f. 192 r. Deux autres copies dans les codices patriarcaux A 34 et A 35. Il s'agit d'un acte de Raphaël II confirmant un privilège délivré par son prédécesseur, Métrophane, en 1565, en faveur d'une église insulaire de la Théotocos au lieu dit Chalki.
(4) Νομικὴ συναγωγή, f. 187 = *vatic. gr.* 2418, f. 222 r.; éd. Θεολογία, IV, 1926, 90, 91.
(5) Ed. P. Zerlentis, Φεουδαλικὴ πολιτεία ἐν τῇ νήσῳ Νάξῳ, Hermopolis, 1925, 54, 55.
(6) Cf. Mgr Gennadios Arampadjoglou, Φωτίειος βιβλιοθήκη, I, Constantinople, 1933, 159.
(7) Acte de déposition dans Νέος Ἑλληνομνήμων, XIX, 1925, 44, 45.
(8) Νέος Ἑλληνομνήμων, XIX, 1925, 47, 48.

(1) *Ibid.*, 48.
(2) Cette largesse jeta l'alarme parmi la population et il s'ensuivit quelque trouble dans la crainte où l'on était d'un retour du prélat chassé. *Ibid.*
(3) Tel Germain signant comme archevêque de Milo un acte de juin 1619; inédit dans le cod. *Meloch S. Sepulchri* 828, f. 34'-36' = *vatic. gr.* 2418, 468', 469'.
(4) Une lettre du 12 mai 1613 montre qu'à cette date il n'était encore que simple particulier; éd. *Orientalia Christiana*, XXV, 1932, 271; documents antérieurs concernant le même personnage, *ibid.*, 267, 270, 271. Une seconde lettre du même correspondant, le P. Jobert, Jésuite de Constantinople, portant date du 30 mai 1613, donne, au contraire, cette précision : *Papa Nicolo (= Niceforo) die domenica* (= 2 juin) *consecrabitur metropolita, si tamen trecentos invenial nummos proeter eos quos jam expendit;* ibid., 272. L'essentiel ici est de constater qu'il était élu le 30 mai, événement qui ne devait dater que de peu. La taxe précitée dut certainement être payée avant la fin de l'année, car le nouveau titulaire prit part en décembre aux travaux du synode patriarcal. (Cf. Ἑλληνικά, II, 1929, 142, et *Echos d'Orient*, XXIV, 1930, 182.)
(5) A. Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, IV, 1899, p. 20, n. 59.
(6) Texte dans E. Legrand, *Bibliographie hellénique du* XVIIe *siècle*, V, Paris, 1903, 477, ou *Revue de l'Orient chrétien*, VIII, 1903, 71.
(7) Acte dans Ὀρθοδοξία, IX, 1934, 437.
(8) C'est entre autres l'opinion de P. Zerlentis, Ἱστορικαὶ ἔρευναι περὶ τὰς Ἐκκλησίας τῶν νήσων τῆς ἀνατολικῆς μεσογείου θαλάσσης, I, Hermopolis, 1922, 216. Plusieurs documents émis au cours de 1619 (cf. Νέος Ἑλληνομνήμων, *loc. cit.*, 54) eussent permis de trancher la question, s'ils avaient été suffisamment décrits. Un rapprochement de deux autres données ferait même croire que le prélat connut, à peine installé, une première suspension de mandat. En effet, une lettre du 3 décembre 1614 (éd. *Orientalia Christiana*, XXV, 1932, 272, 273) rappelle ce qu'il venait d'en coûter à Nicéphore de Paronaxia pour avoir étudié à Rome : allusion, il est vrai, assez vague qu'un acte patriarcal de juillet précédent (éd. Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, IV, 1920, 741) obligerait à interpréter dans le

SISMANOGLIO

la même année, alors qu'il était à Naples (1). Mais le séjour du prélat en Italie n'inclut ni sa démission ni son expulsion, d'autant qu'il avait ses raisons de s'y rendre, du moins occasionnellement. En acceptant un évêché dans les Cyclades, n'avait-il pas réservé ses droits sur le rectorat de l'église grecque de Naples, à ce point que les contestations qui s'ensuivirent ne s'apaisèrent, par sa renonciation, que le 18 août 1620 (2)? D'autre part, il est à peu près certain qu'à l'avènement de Lucar, une action fut engagée contre lui dont les effets durent se précipiter, car Philippe III d'Espagne ne devait pas mourir († 31 mars 1621) sans lui être venu en aide lorsque, délivré de la prison où les Turcs l'avaient jeté, il aborda, en fugitif, le royaume des Deux-Siciles (3). La version des faits semble, en conséquence, devoir être la suivante. Le patriarche Cyrille Ier déclencha sans tarder une offensive contre la politique de rapprochement avec Rome largement pratiquée sous son prédécesseur. Nicéphore, bien connu à Constantinople où il avait travaillé douze années durant (4) à l'union des Eglises, dut être sans nul doute l'un des premiers visés. Déposé à l'extrême fin de 1620 ou au début de 1621, il aurait même changé de rite sans changer de diocèse (5) en succédant, cette année même, à Angelo Gozzadino (6) sur le siège *latin* de Naxos. Si ce renseignement que nous n'avons pu contrôler s'avérait authentique, il expliquerait mieux le dénouement

sens d'une déposition, car la signature de Nicéphore porte : ὁ πρώην Παροναξίας Ν. Mais l'éditeur, qui n'a pas su déchiffrer maints autres paraphes, ne s'est-il pas mépris sur la valeur de certaines ligatures?

(1) L'ex-métropolite de Lacédémone, Chrysanthe, détenu à Rome, sollicite son intervention. Ed. P. ZERLENTIS, dans Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, III, 1919, 227-229; cf. aussi Νέος Ἑλληνομνήμων, *loc. cit.*, 54, 55 (regeste et extrait).

(2) E. LEGRAND, *loc. cit.*, 482; *ibid.*, 76.

(3) Détails fournis par une lettre d'Urbain VIII à Philippe IV d'Espagne; éd. LEGRAND, *op. cit.*, 484.

(4) *Ibid.* D'ailleurs, en dehors de son orientation anticatholique, Cyrille Lucar avait un vieux compte à régler avec Nicéphore Mélissénos. Ce dernier, encore simple prêtre, avait été cause ou occasion d'une brouille retentissante entre le patriarche d'Alexandrie Cyrille et celui de Constantinople Néophyte II. Nul doute que le premier de ces prélats ne lui ait porté rancune en raison même de la faveur que son détracteur sut garder, voire de la fortune qui fut bientôt sienne; cf. *Orientalia Christiana*, XXV, 1932, 270.

(5) Nicéphore mourut dans le rite latin comme évêque de Crotone en 1633, ainsi que le veut son épitaphe; LEGRAND, *op. cit.*, 486.

(6) Cf. GAMS, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae*, 448. Malheureusement, le renseignement de l'auteur n'est appuyé sur aucune référence. Celle-ci était cependant d'autant plus souhaitable que, d'après les sources, la promotion serait due à Paul V († 28 janvier 1621) et prendrait donc rang dans les premiers jours de cette même année. En outre, le transfert sur place d'une Eglise à une autre, dans les circonstances où se trouvait Nicéphore, comporte une telle anomalie qu'on ne doit l'admettre que sur preuve irrécusable.

tragique que devait avoir son séjour dans l'île. Rien de plus aisé au parti orthodoxe de le faire passer aux yeux des Turcs crédules ou méfiants pour un agent de Venise, puisqu'il n'hésitait pas à changer de « religion » pour rester en place. Il est de fait incontestable que les dénonciations calomnieuses lui valurent une captivité rigoureuse et la perte de tous ses biens (1).

Nicéphore n'avait du reste pas que des sympathies dans l'île. Un petit groupe d'opposants avaient manifesté contre son élection (2) et leurs rangs durent infailliblement grossir de tous les mécontents que firent diverses mesures prises par le patriarche en faveur du métropolite mais contre l'intérêt matériel de ses ouailles : taxe annuelle d'une piastre or imposée par prêtre et notable, censures sévères contre les débiteurs récalcitrants (3), retour à la juridiction diocésaine de chapelles-églises précédemments exemptées (4), etc.

La *Chronique* du Collège grec, citée ci-dessus (5), commet une erreur manifeste concernant l'élévation de Nicéphore à l'épiscopat. Suivant cette source, reproduite sans examen par tous ceux qui ont écrit sur le sujet (6), l'événement se serait passé sous Raphaël II (févr. 1603-oct. 1607). Or, plusieurs documents (7) du début de l'année 1613 le donnent encore comme simple prêtre, et d'ailleurs la lettre précitée du Jésuite de Canillac à son Général ne laisse à ce sujet aucun doute.

Les dates de l'épiscopat de Nicéphore Mélissénos à Paronaxia sont donc : fin mai 1613 à fin 1620, début 1621 (8).

7. JOSEPH. Ce prélat n'est connu que par son acte de démission,

(1) Même lettre d'Urbain VIII.

(2) Νέος Ἑλληνομνήμων, *loc. cit.*, 47.

(3) *Ibid.*, 46, 47, 50.

(4) *Ibid.*, 49. Quelque favorable qu'il se montrât à l'endroit de Nicéphore, Timothée ne résiliait pas pour autant les droits patriarcaux sur divers biens ou communautés de l'éparchie. Plusieurs actes, encore conservés, consacrent ou étendent les privilèges acquis; cf. Ἑλληνικά, II, 1928, 136-159 (mon. des Saints-Archanges à Paros = août 1614); Νέος Ἑλληνομνήμων, *loc. cit.*, 43, 44 (mon. de la Phanerômeni à Naxos = août 1614); *vatic. gr.* 2418, 413r-414r (métoque de la Panagia à Naxos = juillet 1616).

(5) LEGRAND, *op. cit.*, 477.

(6) L. ALLATIUS, *De Ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua consensione*, Romae, 1648, 988, ne fait que traduire en latin la notice précédente; Le Quien, *op. cit.*, 940, 941, copie tout uniment Allatius. C'est, par contre, de la notice originale éditée par Legrand que s'inspire Pl. de Meester, *Le Collège pontifical grec de Rome*, Rome, 1910, 58. Seul, le R. P. Hofmann, bénéficiant d'ailleurs de documents inédits de toute première importance (plusieurs édités dans *Orientalia Christiana*, *loc. cit.*, 266, suiv.; voir aussi 254), a évité l'erreur commune.

(7) G. HOFMANN, *loc. cit.*, 271, 272.

(8) Sur cet évêque, cf. article divergent de Mgr Athénagoras, Ἐπ. βυζ. Σπ. VIII, 134-147.

signé le 1er février 1622 (1), et le procès-verbal de la nomination de son successeur. De ces deux documents il ressort qu'il abandonna volontairement son poste, dans l'impossibilité où il se disait être de payer les dettes de son Église (2). La question est posée plus haut de savoir si cet évêque est autre que l'homonyme du numéro 5. On est porté à le croire d'abord, ainsi que le fait est noté ci-dessus, parce que, Milo lui échappant, le premier Joseph dut être pourvu d'une autre éparchie et, en second lieu, parce que la défense réitérée portée par Timothée contre son retour à Naxos indique assez clairement qu'il visait à recupérer son ancien siège qui lui payait d'ailleurs une redevance. L'expulsion de Nicéphore et l'avènement de Cyrille Lucar au trône œcuménique lui permirent sans doute d'arriver à ses fins.

8. Jérémie, élu en février 1622 (3) et déposé en avril 1632 (4). Le prélat était de Santorin (5), ancien élève, lui aussi, du Collège grec de Rome, où il avait appris l'italien, et très dévoué aux Jésuites établis à Naxos sous son pontificat (en 1627). La relation éditée d'autre part ici même a conservé deux lettres (6) de lui accordant aux Pères de la Compagnie toute licence de confesser et de prêcher ses ouailles; sa signature se retrouve d'autre part au bas de plusieurs actes du synode constantinopolitain (7). Ses accointances avec les religieux latins provoquèrent sa condamnation. Toutefois il put ne pas connaître la mesure qui le frappait, car il trouva une mort tragique en revenant de Pologne où il était allé quêter pour les besoins de son éparchie (8).

(1) Conservé dans le cod. *Metoch. S. Sepulchri* 242, f. 25 = *vatic. gr.* 2419, f. 41 r. (Cf. A. Papadopoulos-Kérameus, *op. cit.*), IV, 1899, p. 11.

(2) Cyrille Lucar fait enquêter sur la situation financière des couvents stavropégiaques de l'éparchie dans le but de mettre un terme aux ingérences de l'Ordinaire du lieu; voir l'acte pour le monastère τῆς Ἁγίας dans G. I. Zolotas, Ἱστορία τῆς Χίου, III, IIe partie. Τουρκοκρατία, p. 106. Toutefois, par mesure de compensation, le même patriarche tenta de remettre en vigueur une antique coutume locale selon laquelle tout orthodoxe devait faire à l'article de la mort quelque cession d'espèces ou de bien à son pasteur pour soulager le fardeau du gouvernement; acte inédit en copie dans le *vatic. gr.* 2419, f. 21.

(3) Cf. cod. *Metoch. S. Sepulchri* 242, f. 26 = *vatic. gr.* 2419, f. 40 r.; cf. A. Papadopoulos-Kérameus, *op. cit.*, IV, 11.

(4) L'acte d'élection de son successeur (voir ci-dessous, p. 147, n. 9) porte cette date.

(5) De son vrai nom, Jacques Barbarigo. (Cf. L. Allatius, *op. cit.*, 987; Le Quien, *op. cit.*, 941, 942.)

(6) On les trouvera dans les deux prochaines livraisons de cette revue au xixe chapitre de la *Relation* en question, avec maints autres détails concernant le personnage.

(7) *V. g.* en 1622 (cf. Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, XXXII, 1912, 391, et A. Papadopoulos-Kérameus, *op. cit.*, 11), en 1624 (cf. A. Papadopoulos-Kérameus, *op. cit.*, 13; Miklosich et Muller, *op. cit.*, VI, 292), etc.

(8) Le récit héroïque et grandiloquent de P. Rodotà, *Dell'origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia*, III, Roma, 1763, 172-175, redonné en bref par le P. de Meester, *op. cit.*, 61, cache une réalité des plus prosaïques, s'il faut du moins croire ce qu'écrivirent à ce sujet aux Jésuites de Naxos leurs confrères de Pologne : *De plus*, dit notre Relation (f. 61 v), *estant allé en Poulongue pour faire la queste, il fut mis en prison, comme espion. Mais ses juges estant bien inspirez des nostres que cela n'estoit pas, il fut tué par le chemin par un sien diacre qui fut tanté de le dévaliser comme nous ont escrit nos Pères de Poulongue.* Il est toutefois à noter qu'en se rendant en Pologne, alors que ses collègues besogneux se dirigeaient surtout vers la Russie orthodoxe, Jérémie marquait ses préférences catholiques. Les Jésuites de Naxos ne durent d'ailleurs pas être étrangers à ce choix, car la Compagnie, très prospère et très puissante en Pologne, pouvait, sur recommandation, prêter au visiteur aide et protection. Ce dernier nourrissait-il quelque dessein contre Cyrille Lucar? L'éventualité n'est pas exclue; elle expliquerait que des démarches faites dans ce but aient travesti aux yeux de ses hôtes le prélat quémandeur en agent politique et qu'on l'ait appréhendé comme espion de la Porte. Et c'est peut-être là le trait le plus vrai de l'histoire romancée qui court sur son compte.

9. Benjamin, élu en avril 1632 (1), déposé entre le 15 mars et le 6 avril 1637 (2), remonta sur son siège, selon toute apparence, après le retour sur le trône œcuménique de Cyrille II Contaris (juin 1638). Il signe, en effet, en qualité de métropolite de Paronaxia (3), la condamnation de Cyrille Lucar (septembre 1638); en outre la *lettre résidentielle* écrite par les Jésuites de Naxos pour 1639 dit expressément que les Pères purent, cette année même, *pour la première fois*, rayonner dans les villages avec l'autorisation du métropolite grec (4); or une lettre au moins (5), signée de Benjamin, leur en donne pleine licence; il faut donc qu'il soit resté en charge jusque-là. Peut-être même se maintint-il jusqu'en 1642, car une apostille à une lettre datée du 21 mai dit qu'*il y est allé un métropolite qui n'est pas de mesme trempe que le viel* (6). En outre, certaine affirmation d'un autre document, écrit le 6 novembre 1641, s'applique parfaitement à Benjamin, trop peu à son successeur bien disposé envers les religieux latins, mais

(1) Cf. Νομικὴ συναγωγή, 313 = *vatic. gr.* 2419, f. 265 r.; Sathas, *op. cit.*, III, 569, et Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, II, 1882, 695.

(2) A la première de ces dates, il était encore en exercice et appuyait de sa signature un recours de Cyrille de Berrhée contre son rival et homonyme Lucar. (Cf. *Orientalia Christiana*, XV, 1929, 105.) La seconde date est celle de l'élection de son successeur. (Voir *infra*, n. 10.)

(3) Cf. L. Allatius, *op. cit.*, 1065.

(4) *Archives de Saint-Benoît* à Constantinople, XXV. S. 1, p. III, 38, p. 100 : *Hoc primum anno licuit per insulae huius oppida excurrere ubi, praesente etiam atque approbante ipso Graecorum archiepiscopo, conciones habitae sunt...*

(5) Elle paraîtra dans notre prochain fascicule au chapitre xix de la *Relation* en cours d'édition.

(6) Voici tout le texte (*Archives de Saint-Benoît* de Galata, XXV. S. 1, p. III, 38, f. 197r.) : *Les Révérends Pères Capucins esmeus du bon bruit que les missions des villages de Naxie donnoient à nostre Compagnie, ont acheté une maison à Calchis, premier village de Dremalia, affin d'avoir leur part au gasteau. Mais je crois que ny eux ny nous n'en ferons ceste année, à cause qu'il y est allé un nouveau métropolite qui n'est pas de la mesme trempe que le viel.*

moins porté vers Rome (1). De la sorte, il y eut un second épiscopat de Benjamin de l'été 1638 au printemps 1642. En 1643 et 1644, l'évêque démissionnaire (2) posait sa candidature à d'autres éparchies (3).

10. Macaire, élu le 6 avril 1637 (4), dut, comme nous venons de le dire, se retirer de 1638 à 1642 devant Benjamin, mais il réussit, vers 1643, à l'évincer en faisant agir un gros personnage de la capitale (5). La date où finit son épiscopat est inconnue. Son nom ne se retrouve d'ailleurs pas d'autre part.

11. Nicodème, signalé pour la première fois en 1653, à l'occasion d'une controverse sur le palamisme provoquée en février par les discours et un livre du Jésuite François Rossiers (6). Ses mœurs scandaleuses lui méritèrent une double déposition, l'une sous Joannice II et l'autre, en mars 1654, sous Paisios Ier (7). Mais le prélat n'en eut cure et sut se maintenir; il reparaît, en effet, en 1655 et 1656 (8) pour être définitivement expulsé en août 1657 (9). Comme ses prédécesseurs il favorisa, tout en excluant les Jésuites, le ministère des religieux latins auprès de ses ouailles, mais c'est à tort qu'on a cru pouvoir lire son nom au bas d'une adresse au Pape (10).

12. Macaire, élu en août 1657 (11), déposé en mai 1667. Son

(1) *Archives de Saint-Benoît, ibid.*, f. 124 r. : *Le métropolite et les prestres grecs recognoissent Nostre Sainct Père de Rome, le chef de toutte l'Eglise* (lettre du P. Simon Fournier).

(2) Cf. Délicanis, Τὰ ἐν τοῖς κώδιξι του πατριαρχικοῦ ἀρχειοφυλακίου σωζόμενα ἐπίσημα ἐκκλησιαστικὰ ἔγγραφα, II, 1904, 341.

(3) A Carpathos en novembre 1643 (*vatic. gr.* 2420, f. 336 r.), à Samos le 3 mai 1644 (*ibid.*, f. 359 r.), à Lemnos le 15 juillet (*ibid.*, 367 r.).

(4) Cf. Ἐκκλ. Ἀλήθεια, II, 1882, 695 = Sathas, *op. cit.*, III, 572.

(5) La *Relation* de Naxos dit en effet (f. 62 v.) : *L'archevesque Benjamin qui avoit succédé à Hieremie et a esté chassé de son thrône par celui qui sied maintenant* (= en 1643) *à la faveur d'un Grec qui est de quelque authorité à Constantinople...*

(6) Cf. P. Zerlentis, Ἱστορικὰ σημείωματα ἐκτοῦβιβλίου τῶν ἐν Νάξῳ Καπουκίνων, Hermopolis, 1922, 30, 31; cf. aussi *l'Unité de l'Eglise*, mai-juin 1934, 282, 283. Nicodème n'hésita pas, pour mieux se défendre des Jésuites, à s'appuyer sur les Capucins.

(7) Cf. Νομικὴ συναγωγὴ, f. 255 = *vatic. gr.* 2422, f. 108-110 r. et 113 r.-114 v. (en double copie). C'est l'acte de Paisios qui confirme celui, semble-t-il, perdu, de Joannice II, et en aggrave les dispositions (voir aussi *l'Unité de l'Eglise*, *loc. cit.*, 283, n. 3).

(8) Cf. *vatic. gr.*, 2422, f. 266 r.

(9) Νομικὴ συναγωγὴ, f. 221 b'. = *vatic. gr.* 2422, f. 328 r.-329 v. (Cf. Sathas, *op. cit.*, III, 593.) L'acte passe sous silence le délit d'immoralité et ne retient que le refus de comparaître — lequel semble bien supposer le précédent — et le non-payement des taxes dues à la Grande Eglise.

(10) Cf. *Orientalia Christiana*, XXII, 1931, 144. Le nom n'est d'ailleurs donné qu'avec hésitation; il s'agit de Macaire (n. 12).

(11) Cf. Νομικὴ συναγωγὴ, 260 = *vatic. gr.* 2422, f. 300 r.; cf. Sathas, *op. cit.*, III, 597, qui date cette élection du mois d'août.

acte de déposition (1) est l'un des plus curieux et des plus instructifs de cette littérature stéréotypée; elle accuse, en outre, le prélat de sorcellerie et de magie noire, mais ne lui fait aucun grief de ses tendances ou attaches catholiques (2). Sa signature revient également au bas d'une série de pièces patriarcales (3).

13. Théophane, élu le 5 juin 1667 (4), signe encore en février 1670 (5).

14. Mélece, déposé en juillet 1673 (6).

15. Gérasime, ex-patriarche et proèdre de Paronaxia, déjà en janvier 1683 (7). Zerlentis affirme qu'il occupa le poste jusqu'en 1687 et fut le prédécesseur immédiat de Joasaph (n. 17). Cette opinion est sûrement erronée dans sa dernière partie (voir ci-dessous). Il est, d'autre part, improbable que le seul mois de janvier 1687 ait vu coup sur coup la destitution de Gérasime, la nomination et la mort de son successeur, enfin l'élévation de Joasaph: c'est donc à 1686 au plus tard qu'il faut reporter la fin du proédrat de l'ex-patriarche.

16. Néophyte, donné par l'acte de nomination de son successeur comme mort sur son siège. Toute autre précision manque, mais on doit déduire de ce qui précède et de ce qui suit qu'il n'occupa l'évêché que quelques mois en 1686.

17. Joasaph, élu à une date inconnue mais déjà en charge dès

(1) Acte de déposition édité dans Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, I, 1917, 529-530 (sans mention du mois qui est donnée par Sathas, *op.* et *loc. cit.*, sans doute d'après la Νομικὴ συναγωγή, f. 237 b). Le même document parle de neuf années d'épiscopat, manière de dire légèrement inexacte, car il s'en fallut de bien peu que la dixième ne fût atteinte.

(2) C'est lui qui, en 1662, signe l'adresse au Pape dont il a été question plus haut (n. 00).

(3) *V. g.* en mai 1658 sur le monastère de Triglia en Bithynie (*vatic. gr.* 2422, f. 337 r.-338 r.), en juin 1662 pour l'élection de Métrophane de Varna (*vatic. gr.* 2423, f. 16 r.), en décembre 1666 (cf. Θεολογία, IV, 1926, 287), etc. De même, après sa déposition, il revint en grâce et prit d'abord part aux travaux du saint synode en qualité d'ex-métropolite de Paronaxia; *v. g.* le 5 juin 1674 (cf. *vatic. gr.* 2424, f. 94 r.); puis se fit élire, en août 1674, au siège vacant de Karpathos (*ibid.*, f. 102 r.); voir aussi P. Zerlentis, Νησιωτικὴ ἐπετηρίς, I, 1918, 293.

(4) Cf. Νομικὴ συναγωγή, f. 238 r. = *vatic. gr.* 2423, f. 193 r.; éd. Veloudo, 85-90; Zolotas, Ἱστορία τῆς Χίου, III (IIe partie), 168, 169. D'après ce document, Théophane était protosyncelle de Smyrne.

(5) Cf. Ἑλληνικά, II, 1929.

(6) Cf. Codex *Critias* A, f. 637; Νομικὴ συναγωγή, 92; *vatic. gr.* 2424, f. 40. Le portrait du personnage, auquel l'acte prête toutes sortes d'incongruités et abominations, n'est guère flatté, mais le document n'est pas non plus à prendre trop à la lettre.

(7) Les détails concernant le gouvernement insulaire de l'ex-patriarche Gérasime nous sont fournis par P. Zerlentis, Νησιωτικὴ ἐπετηρίς, I, 1918, 117, 118, qui, malheureusement, omet de citer ses sources, circonstance d'autant plus regrettable que l'auteur, spécialement bien placé pour se documenter, semble en contradiction avec des faits dûment contrôlés. D. Paschalis, Θεολογία, IV, 1926, 292, 293, répète son devancier sans critique ni précisions nouvelles.

janvier 1687 (1). Son nom se retrouve encore en avril 1692 (2). Il dut démissionner volontairement peu avant août 1695, sinon ce mois même, comme le porte à croire le procès-verbal de l'élection de son successeur.

18. Macaire, élu en août 1695 (3), toujours en place en juin 1699 et dernier évêque du siècle.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

NOTRE LISTE	LISTE DE LE QUIEN (4)
? à mars 1603, Athanase.	
Mars 1603 à ?, Joachim.	
? à septembre 1606, Joseph.	
Octobre 1606 à ?, Gabriel.	
Avant septembre 1608 à mars 1613, Joseph.	
Mai 1613 à fin 1620, Nicéphore.	Nicéphore.
? à février 1622, Joseph.	
Février 1622 à avril 1632, Jérémie.	
Avril 1632 à fin mars-avril 1637, Benjamin.	
Avril 1637 à 1638, Macaire.	Macaire.
1638 à 1642, Benjamin.	Jérémie.
1642 à ?, Macaire.	Benjamin.
Avant 1653 à août 1657, Nicodème.	
Août 1657 à mai 1667, Macaire.	
Juin 1667 à février 1670 et plus, Théophane.	
? à juillet 1673, Mélèce.	
Avant janvier 1683 à 1686, Gérasime.	
En 1686, Néophyte.	
Avant janvier 1687 à août 1695, Joasaph.	
Août 1695 à 1699 et plus, Macaire.	

V. Laurent.

(1) Il prend part à l'élection de Damascène de Philippes (cf. *vatic. gr.* 2425, f. 199 r.-200 v.). L'acte d'élection, non daté, est publié, mais expurgé de toute personnalité dans Rhallis et Potlis, *op. cit.*, V, 555-558.

(2) Cf. P. Zerlentis, *op.* et *loc. cit.*, 118, 125. Il figure également, cela va de soi, au bas d'actes antérieurs ; *v. g.* en mai 1688 (*vatic. gr.* 2425, 239 r. et 240 v. ; éd. Amantos dans les Ἐναίσιμα dédiés à Mgr Chrysostome Papadopoulos, Athènes 1931, 468). En février 1695, il est nommé exarque patriarcal (*vatic. gr.* 2426, f. 275 r.). En août 1696, ses démêlés avec Daniel de Mitylène lui valent la déposition et la privation de tout rang épiscopal (*vatic. gr.* 2426, f. 427).

(3) Macaire laissait la métropole de Claudiopolis dont il avait été auparavant le pasteur (acte d'élection dans le *vatic. gr.* 2426, f. 331 r.).

(4) Les noms sont accompagnés de renseignements empruntés à Allatius ou à d'autres auteurs occidentaux, mais nulle part il n'est donné de date.

Les œuvres pastorales de Gennade Scholarios

PRÉCISIONS SUR SES TROIS PATRIARCATS

Le tome IV des *Œuvres complètes de Gennade Scholarios* vient de voir le jour. C'est le sixième de la série par ordre de publication, les tomes V et VI, remplis par les résumés et commentaires thomistes, l'ayant précédé. Son contenu est particulièrement varié. On y a réuni tous les morceaux de la polémique contre Georges Pléthon, les œuvres pastorales, ascétiques, liturgiques, poétiques, la correspondance et, pour terminer, une curieuse *Chronographie* résumant en huit pages l'histoire du monde depuis la création d'Adam jusqu'à l'année 1472 et annonçant la fin des temps pour l'année 1494 (1).

Le tout ne comprend pas moins de 87 morceaux, pour la plupart très courts. Sur ce nombre 29 étaient jusqu'ici inédits. Ils représentent en étendue le tiers du volume. Un autre tiers, publié à diverses époques et dispersé dans des recueils ou des éditions aujourd'hui rares ou introuvables, était difficilement accessible. Le reste — il s'agit surtout de la correspondance — avait été ramassé, en 1912, par Sp. Lambros dans le tome II de ses Παλαιολόγεια καὶ Πελοποννησιακά, dont l'introduction n'a paru qu'en 1924 par les soins de I. K. Boyatzidès (2). La présente édition, faite souvent d'après des sources nouvelles, spécialement d'après des autographes, améliore notablement et corrige sur de nombreux points les éditions antérieures.

Le nombre des pièces tirées des autographes est de 51, soit plus de la moitié des numéros, couvrant 360 pages de texte sur 512.

Le contenu de ce tome IV intéresse à la fois la théologie dogmatique, morale et ascétique, la liturgie, la philosophie, la littérature et surtout l'histoire. Plusieurs pièces, parmi les inédites, fournissent

(1) *Œuvres complètes de Gennade Scholarios publiées pour la première fois par + L. Petit, + X. A. Sidéridès, M. Jugie.* T. IV : *Polémique contre Pléthon. Œuvres pastorales, ascétiques, liturgiques et poétiques. Correspondance. Chronographie.* Grand in-8° de xxx-524 pages. Paris, Bonne Presse, 1935.

(2) Il faut remarquer que certaines des pièces publiées par Lambros, en 1912, ont été retouchées d'après de nouveaux manuscrits, ou même entièrement rééditées dans l'édition d'Athènes de 1924, due aux soins de Boyatzidès.

des renseignements nouveaux sur la vie et le caractère personnel de Scholarios. Elles se trouvent principalement dans la série intitulée *Œuvres pastorales et ascétiques*, qui compte 14 numéros (p. 190-309). Notre intention, dans ce court article, est de signaler aux lecteurs des *Échos d'Orient* les *Œuvres pastorales* proprement dites de Gennade Scholarios, c'est-à-dire celles qu'il a écrites alors qu'il était patriarche de Constantinople, et en vertu ou à l'occasion de sa charge.

Elles sont très peu nombreuses, et il n'y a à cela rien d'étonnant; car, s'il est vrai qu'il s'est assis sur le trône patriarcal à trois reprises différentes, chacun de ses patriarcats a été très court et, par ce qu'il nous apprend lui-même, chacun d'eux a été traversé de toutes sortes d'intrigues et de difficultés, qui ne lui ont guère laissé le temps d'écrire.

Si nous nous en tenons à la définition donnée, nous ne pouvons compter comme œuvres pastorales que les numéros II-VII de la section : *Œuvres pastorales et ascétiques* (p. 198-235), en y ajoutant le numéro IX (p. 264-274), apologie personnelle de son activité pastorale, écrite immédiatement après sa troisième démission et sa retraite définitive au couvent du Prodrome, sur le mont Ménécée, près de Serrès (1464).

Titre officiel pris par Gennade patriarche.

Scholarios a pris soin de nous fournir lui-même un indice sûr pour reconnaître les pièces qu'il a composées durant son passage sur le siège patriarcal. Chose inouïe dans les fastes de l'Église de Constantinople depuis l'époque du patriarche Jean IV le Jeûneur (582-595), Gennade II ne prend jamais le titre de patriarche œcuménique. Comme s'il se souvenait de la leçon d'humilité donnée autrefois par le Pape saint Grégoire le Grand à Jean IV, il se nomme le *serviteur des enfants de Dieu* (ὁ δοῦλος τῶν τέκνων τοῦ Θεοῦ) (1), ou encore *l'humble moine Gennade par la miséricorde de Dieu patriarche, à Constantinople, de tous les pauvres du Christ* (ὁ ταπεινὸς μοναχὸς Γεννάδιος ἐλέῳ Θεοῦ πατριάρχης ἐν Κωνσταντίνου πόλει τῶν ἁπάντων τῶν Χριστοῦ πενήτων) (2), ou simplement : *Gennade le patriarche* (Γεννάδιος ὁ πατριάρχης) (3). Reconnaissons qu'en refusant

(1) Voir p. 206, l. 10; 235, l. 33, de l'édition.
(2) P. 231, l. 9.
(3) P. 211, l. 14.

de se parer d'un titre pompeux, il a fait preuve, à la fois, d'humilité et de bon goût. Investi de la charge patriarcale dans les circonstances tragiques que l'on sait, il a senti qu'il lui convenait de prendre une attitude en harmonie avec les circonstances. Par cette conduite, il s'est grandi aux yeux de la postérité.

La lettre aux moines du Sinaï.

La *Lettre au moine Maxime Sophianos et à tous les moines du saint monastère du Sinaï* est le premier document officiel portant la signature authentique de Gennade patriarche que nous ayons pu recueillir. Elle a été écrite un 6 février, vraisemblablement en 1455. Le patriarche Nectaire de Jérusalem en avait donné une édition incomplète dans son Ἐπιτομὴ τῆς ἱεροκοσμικῆς ἱστορίας (1). C'est d'après cette édition que Nicéphore Douchitch a publié une traduction serbe avec introduction dans le *Knijevni Radovi* (2). Nous avons pris pour base de notre édition le *Parisinus 1295*, f. 1-7, du XV^e^-XVI^e^ siècle, et le *Lauriotanus Athonensis* Λ. 7, du XVI^e^ siècle. Ce dernier manuscrit (ainsi que le *Lauriotanus* Λ. *135*), porte l'addition autographe qui se lit dans le *Lauriotanus* Ω. *43*, auquel nous l'avons empruntée (voir p. 205, l. 4-206, l. 10). Plusieurs autres manuscrits, y compris le *Parisinus 1295*, n'ont pas cette addition, par laquelle Scholarios recommande la communion fréquente, mais en insistant sur la préparation à y apporter et en déconseillant toute pratique qui entraînerait un manque de respect envers le Saint Sacrement, comme serait celle d'emporter avec soi les saintes espèces en des endroits où l'on ne peut leur rendre le culte qui leur est dû. On s'explique la suppression de ce passage dans certains manuscrits par les controverses qui ont eu lieu, à diverses époques, dans les couvents athonites, sur la communion fréquente et quotidienne.

Le contenu de la lettre roule sur une série de questions d'ordre canonique et liturgique. Elles sont du plus haut intérêt. On remarquera surtout ce qui est dit au sujet de la participation des Latins et des Arméniens aux sacrements et aux cérémonies liturgiques de l'Église orientale. Gennade ne traite pas les Latins d'*hérétiques*, mais les appelle *hétérodoxes, séparés, dissidents* : ἐστιαμένοι, κεχω-

(1) Cf. l'édition de Venise; 1805, p. 215-221.
(2) *Knijevni Radovi*, fasc. IV. Belgrade, 1895, p. 415-419 (introduction), et p. 419-432 (traduction).

ρισμένοι, ἑτερόδοξοι (p. 201, 14, 15; 202, 3, 4). Il défend sans doute de leur donner la communion, à moins qu'ils ne rétractent leurs erreurs et acceptent les dogmes de l'Église orientale; mais il permet de leur distribuer l'ἀντίδωρον ou pain bénit et de les admettre à la participation de la Παναγία, quand ils viennent en pèlerinage au mont Sinaï. Les prélats orthodoxes peuvent les bénir et leur donner leur main à baiser.

L'évêque de Bosnie (ἐπίσκοπος ὁ ἀπὸ Ποσνας) dont il est parlé à la troisième question (p. 200, 12 sq) est probablement le métropolite David, mort en 1466. Quant aux hérétiques appelés Κουδούγεροι, dont les Latins ont converti un grand nombre (p. 200, 13 sq), il faut les identifier avec les Bogomiles d'après Siméon de Thessalonique (1).

Dans la cinquième question, Gennade dénonce avec larmes le mal de la simonie, qui ronge l'Église orientale, mal contre lequel il a vainement lutté lui-même et qui est rendu inévitable, en certains endroits, par la domination des princes infidèles. Il exhorte les moines à ne pas se scandaliser de ce qui se passe. L'Église, dit-il, est revenue au temps qui a précédé Constantin le Grand, à la période primitive des persécutions. On ne peut plus observer les canons ecclésiastiques dans leur rigueur. Il faut renoncer à l'*acribie* et user souvent d'*économie,* s'en tenir à l'essentiel. Gennade est préoccupé d'élargir l'esprit des bons moines et de leur faire comprendre que la situation actuelle de l'Église rend impossible l'observance exacte des canons disciplinaires et des rubriques liturgiques. C'est le temps de se préparer au martyre, et non de chicaner sur le *typicon*.

Quiconque veut tenir une conduite contraire non seulement se heurte à l'impossible, mais devient l'ennemi du christianisme (2).

Du point de vue littéraire, on remarquera que, dans cette lettre, Gennade emploie plusieurs formes de la langue parlée : ἔνι συγκεχωρημένον, νὰ pour ἵνα, etc.

La lettre au moine Joachim du Sinaï.

La courte *Lettre au moine Joachim du Sinaï* n'est qu'un appendice à la lettre précédente, qu'elle suit habituellement dans les

(1) *Traité contre les hérésies,* c. XI, *P. G.*, t. CLV, col. 65.

(2) « Ὅστις ἐν τοῖς καίροις τούτοις φιλονικεῖ στῆσαι τὴν ἀκρίβειαν ἐν ταῖς συνηθείαις τῆς Ἐκκλησίας ἡμῶν καὶ ταῖς τάξεσιν, ἣν εἶχεν ἐν τῇ τῶν χριστιανῶν ἐλευθερίᾳ, πολέμιός ἐστι τοῦ χριστιανισμοῦ, εἶτα καὶ ἀδυνάτοις ἐπιχειρεῖ. » P. 203, 2-5.

manuscrits. Elle a pour but de régler la conduite à tenir à l'égard des prêtres et diacres suspects de latinisme.

Les clercs de cette espèce peuvent être reçus dans l'Église et admis à excercer leur ordre, s'ils font pénitence, prononcent une profession de foi et promettent d'être fidèles. C'est ainsi, dit Gennade, que, conformément aux canons des saints conciles, nous avons traité les clercs latinophrones, et nous avons ainsi pacifié le monde, καὶ εἰρευνήσαμεν τὸν κόσμον (p. 206, 30). On remarquera le passage sur la primauté de saint Pierre (1).

Le morceau avait déjà été publié par Nicéphore Kaloghéras, en 1887, dans le tome I du commentaire d'Euthyme Zigabène sur les quatorze épitres pauliniennes et les sept épitres catholiques (2). Ici encore, nous voyons Scholarios ennemi de toute mesure outrée et partisan d'une solution modérée, qui contraste singulièrement avec la pratique de l'Église grecque dissidente depuis le décret du patriarche Cyrille V (1755).

Les réponses au despote de Serbie.

C'est au despote de Serbie, Georges Ier Brankovitch (1427-1456), qu'est adressée une série de quinze réponses très courtes sur des questions d'ordre dogmatique, canonique et liturgique. Une édition incomplète, manquant des réponses 8 et 15, en avait été faite par Manuel Gédéon, en 1889 (3); une seconde, encore plus incomplète, où ne figurent pas les réponses 4, 6, 8 et 14, avait paru dans l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, en 1899 (4). Enfin, en 1905, E. von Dobschütz donna un texte plus long d'après le *cod. Dresd. A. 187*, accompagné d'une introduction et d'un commentaire (5). C'est cette édition que nous reproduisons en notant les variantes avec les éditions précédentes.

Les exégètes remarqueront la réponse 14e sur le troisième ciel, dont parle saint Paul.

(1) « Ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς πρὸ τοῦ πάθους αὐτοῦ ἐχειροτόνησε τὸν ἀπόστολον Πέτρον ἐπίσκοπον καὶ ποιμένα τῆς οἰκουμένης, εἰπὼν αὐτῷ, ὅτι σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ οἰκοδομήσω μου τὴν Ἐκκλησίαν. » P. 206-207. Ce n'est pas le seul endroit où Scholarios parle de la primauté de l'apôtre Pierre : Voir t. I, p. 153, 188, 189, 194; t. II, p. 62-63.

(2) Εὐθυμίου τοῦ Ζιγαβηνοῦ ἑρμήνεια εἰς τὰς ιδ' ἐπιστολὰς τοῦ ἀποστόλου Παύλου καὶ εἰς τὰς ζ' καθολικάς, t. I, p. ρϐ'. Athènes, 1887.

(3) Κανονικαὶ διατάξεις, t. II, p. 26-30. Constantinople, 1889.

(4) T. XIX, p. 231-232.

(5) *Archiv für slavische Philologie*, t. XXVII, p. 246-257. Berlin, 1905.

Lettre pastorale sur la prise de Constantinople.

La longue *Lettre pastorale sur la prise de Constantinople*, écrite au couvent de la Pammacaristos, à Constantinople, à l'automne de 1454, paraît dans notre recueil pour la première fois d'après l'autographe *Parisinus 1289* (p. 211-231) (1). Elle est fort importante pour la biographie de Scholarios, son caractère, son activité pastorale et la connaissance du milieu trouble où il l'exerce. Au moment où il écrit, il est profondément dégoûté de sa charge et parle de se retirer devant les critiques, les intrigues, l'inutilité de ses efforts pour réprimer les abus dans l'Église. Il insiste longuement sur cette idée que la catastrophe de 1453 a été un châtiment divin provoqué par les péchés du peuple chrétien et de ses chefs civils et religieux. Il voit dans les tentatives d'union avec les Latins un abandon et une trahison de la foi des ancêtres. La catastrophe, lui et d'autres l'avaient prévue et l'annonçaient depuis longtemps en se basant sur la conduite ordinaire de la Providence dans le gouvernement des peuples. Il donne ensuite quelques détails sur son élévation forcée au patriarcat, qui fut faite par un synode d'évêques (p. 223-225), mais sur l'ordre du sultan. C'est ce dernier qui l'empêche encore de démissionner. S'il a accepté la charge patriarcale, c'est qu'il a cru pouvoir faire œuvre utile pour ses frères les chrétiens, et, de fait, son élévation a eu quelques heureux résultats; il a relevé églises et sanctuaires, délivré de prison les moines qui l'ont bien mal payé de ses services et sont de son troupeau l'élément le plus insubordonné et le plus scandaleux (p. 224, 25-34). L'Église a été réorganisée comme par miracle (p. 227). Mais son zèle se heurte à des obstacles insurmontables. Loin d'être utile, sa présence à la tête de l'Église devient nuisible. Il est donc décidé à se retirer.

Lettre à propos de la démission.

La courte lettre pastorale qui suit (p. 231-233) est un complément de la précédente. Elle était jusqu'ici inédite. Elle est écrite peu de temps après la première, au début du dixième mois du patriarcat de Gennade, c'est-à-dire le 7 octobre 1454, si ce patriarcat a vraiment commencé en 1454. En effet, à la fin de cette pièce, Gennade nous

(1) Sp. Lambros, Παλαιολόγεια καὶ Πελοποννησιακά, t. II, p. 151, ne donne que quelques lignes du morceau.

apprend qu'il a reçu l'ordination épiscopale le jour de l'Épiphanie, (ἡμέρα τοῦ' φωτισμοῦ), c'est-à-dire le 6 janvier (1). Il déclare qu'il avait fixé comme ultime délai pour démissionner ce 7 octobre 1454; mais sur le conseil de ceux qui ont le pouvoir de le délivrer, il consent volontiers à attendre encore deux mois, jusqu'à ce qu'une année complète se soit écoulée depuis son ordination. S'il avait tenu parole, ce serait le 6 janvier 1455 qu'il aurait terminé son premier patriarcat. Cependant, de sérieux indices tirés de ses œuvres permettent d'affirmer avec une grande probabilité, sinon avec certitude, que le premier patriarcat s'est prolongé jusqu'au printemps de 1456, comme nous l'avons écrit dans l'introduction du tome I. Ce qui est moins certain, c'est l'année à laquelle a commencé ce patriarcat. Il paraît difficile de reculer ce début jusqu'au 6 janvier 1455. Si cependant cette date était exacte, il faudrait en conclure que le premier patriarcat, conformément à la lettre dont nous venons de parler, n'a duré qu'un an (6 janvier 1455-6 janvier 1456).

Lettre à la moniale Sophrosuné.

La moniale Sophrosuné, à laquelle Gennade écrit un court billet (p. 234-235) pour lui annoncer l'envoi de son ouvrage : *Sur le premier service de Dieu ou Résumé de la loi évangélique* et lui donner des conseils ascétiques, est dite sœur de l'*impératrice* ou *princesse*. Quelle est cette princesse? Sp. Lambros, qui a publié le premier cette lettre (2), pense qu'il s'agit de Théodora Asanina, femme de Démétrius Paléologue, despote de Mistra. Quant à Sophrosuné, elle serait la même que Simonis Paléologine, à laquelle Scholarios, déjà le moine Gennade, adressa une première lettre, quelque temps avant la prise de Constantinople, lettre qui est la dernière de celles que nous publions sous le nom de Gennade à la partie *Correspondance* (3). En revêtant l'habit monastique, Simonis aura changé son nom en celui de Sophrosuné. Nous sommes pleinement de l'avis de Lambros sur ce point. Comme lui aussi, nous croyons que Sophrosuné, qui, d'après la lettre de Scholarios, est entrée dans quelque couvent du Péloponèse. Mais, contrairement à ce qu'avance le

(1) « Ἀρχὴ μὲν δὴ σήμερον τοῦ δεκάτου μηνός· εἰ δὲ μὴ καὶ τάχιον, ἀλλ' ἡ τὴν ἀρχιερωσύνην δοῦσα τὸν πέρυσι χρόνον ἡμέρα τοῦ φωτισμοῦ, ὅσον οὔπω προσδοκωμένη κατὰ περίοδον ἔτους ἑνός, ἰδιῶτας ἡμᾶς ὄψεται καὶ ἐν τῷ τῆς ταπεινώσεως σχήματι. » P. 233, 29-33.

(2) *Op. cit.*, t. II, *Introduction*, p. λε'-λς', et p. 322-324. Athènes, 1924.

(3) P. 502-503.

savant byzantiniste, qui fait écrire les deux lettres par Gennade patriarche (1), nous pensons que la lettre à Simonis date d'avant la prise de Constantinople. Gennade la signe : Ὁ ἐλάχιστος Γεννάδιος, signalement du moine. Au contraire, la seconde porte : Ὁ δοῦλος τῶν τέκνων τοῦ Θεοῦ Γεννάδιος, titre choisi par le patriarche, comme nous l'avons dit plus haut. Et il ne s'agit pas du premier patriarcat de Gennade, car l'opuscule envoyé à Sophrosuné a été composé au couvent du Prodrome, au mont Ménécée, en 1458. La lettre est donc postérieure à cette date. On a le choix entre 1461/1462 et 1464, c'est-à-dire entre le second patriarcat et le troisième. Il s'agit vraisemblablement du second. Ayant écrit son opuscule en 1458, Gennade aura profité de la première occasion pour le faire parvenir à sa correspondante. Cette lettre est un témoin précieux de l'existence d'un patriarcat de Gennade postérieur à 1458.

Apologie au sujet du silence.

Sous le titre : *Apologie au sujet du silence* (p. 264-274) — il s'agit du silence gardé par Scholarios à l'égard de ses détracteurs, — nous avons un inédit autographe d'une importance capitale pour l'histoire de l'activité de Scholarios comme patriarche et pour l'étude de son caractère personnel. Cette apologie fut adressée à un ami intime, Théodore Branas, peu de temps après la troisième et définitive démission de la charge patriarcale, alors que Scholarios avait déjà regagné le monastère du Prodrome, au mont Ménécée. Cette troisième démission eut lieu sur la fin de l'année 1464, probablement en novembre (2), sûrement après la fête de l'Assomption de cette année (3). L'apologie dont nous parlons date donc de la fin de 1464, ou du début de 1465 (4).

En la personne de Théodore Branas, c'est à tous ses véritables

(1) *Op. cit.*, p. λς'.

(2) On sait que le patriarcat fut vacant en novembre 1463 par l'éloignement de Joasaph Ier Kokkas. Ce fut Scholarios qui dut lui succéder, et comme ce dernier patriarcat dura un an et plus, comme il sera dit plus bas, ce fut donc sur la fin de 1464 qu'il cessa. Nous ne trouvons pas de place pour le patriarcat de Sophrone Ier, que certains donnent comme successeur à Joasaph Ier.

(3) Le 15 août 1464, le patriarche Gennade prononce une homélie sur l'Assomption « ἐν τῇ τρίτῃ ἡμῶν ἀνόδῳ Βιαίᾳ », comme il l'écrit lui-même dans le *Parisinus 1289*. Cf. t. I, p. 197.

(4) Dans l'autographe *Parisinus 1289*, le morceau vient entre la dissertation *Sur le titre de serviteur donné à Jésus-Christ*, adressée à Théodore Branas et écrite au moment où Scholarios termine son troisième patriarcat (ἐν τῇ τρίτῃ ἀπαλλάγῃ τῆς εἰς πόλιν τρίτης ἀνόδου βιαίας ἡμῶν), cf. t. III, p. 363-368, et le *Discours sur la décollation de saint Jean-Baptiste*, écrit le 13 juin 1466.

amis que Scholarios adresse cette dernière apologie pour expliquer sa définitive retraite et le silence qu'il a longtemps gardé au sujet des attaques de ses détracteurs et des causes de sa démission. C'est un réquisitoire amer contre les faux frères, dont les désordres, les intrigues et les attaques contre sa personne l'ont forcé à se retirer. Il fait allusion « aux choses invraisemblables qui se sont passées il y a deux ans » (1), donc en 1462/1463. Il s'agit probablement de ce qui arriva au successeur d'Isidore II, Joasaph Ier Kokkas, qui, persécuté par son clergé, alla se jeter dans un puits, d'où on le retira à moitié asphyxié. A peine rétabli, il fut déposé par Mahomet II pour n'avoir pas autorisé le mariage adultère de Georges Amiroutzès, cousin germain du sultan (2).

Il salue en Mahomet II le bienfaiteur de l'Église, que dévastent les mauvais chrétiens (p. 265, 35). S'il est parti, c'est qu'il ne pouvait accomplir le moindre bien dans un pareil déchaînement de passions inavouables, de persécutions qui rappellent celles dont furent l'objet David, Notre-Seigneur, saint Jean Chrysostome, saint Flavien de Constantinople. Pour rester, il eût fallu pactiser avec l'iniquité. Il se reproche de s'être laissé fléchir par la nécessité des fidèles et la violence qu'on lui a faite pour s'occuper à plusieurs reprises de besognes indignes de lui. Il fait allusion par là à son second et à son troisième patriarcat (3). Ce dernier a duré plus d'un an, comme on peut le déduire du passage suivant : « Καὶ ἡμεῖς ἐνιαυτὸν ὅλον ἐλεεινῶς εἰς τὴν θείαν θύραν ἐκρούομεν· ὁ δὲ Θεὸς οἷς ᾔδει τρόποις συνήργει ». (P. 273, 1-2.) Il a prié pendant une année afin d'être délivré d'une dignité dangereuse pour son salut et sans profit pour le salut du prochain. Il proteste de la pureté de ses intentions dans l'exercice de la charge pastorale, reconnaît ses péchés et ses défauts, mais ne permet à personne de douter de son amour de la patrie et de ses semblables.

Lyon.

M. JUGIE.

(1) « Οὐ δὲ λόγῳ ῥητὰ οὐδὲ διανοίᾳ χωρητὰ τοῖς εἰδόσιν ὅσα δεύτερον ἤδη ἔτος ὁ πονηρὸς ἐτερατεύσατο δαίμων. » P. 265, 28-29.

(2) Cf. E. LEGRAND, *Bibliographie hellénique des* XVe *et* XVIe *siècles*. Paris, t. III, p. 195-200.

(3) Nous découvrons une allusion à ces deux patriarcats dans la phrase suivante : « Ἡμεῖς καταγοητευόμενοι ταῖς τῶν εὐλαβεστέρων ἀνάγκαις, ἅμα δὲ καὶ βιαζόμενοι ἰσχυρῶς ταῖς ἀναξίοις ἡμῶν πολλάκις ἐνεπλάκημεν ὕλαις, καὶ προτροπάδην ἀναχωροῦντες αὖθις ἐπανηγόμεθα. » P. 272, 27-30. Cette *retraite précipitée* ne peut guère se rapporter à la première démission, accordée après de longs délais et qui fut tout à fait volontaire (cf. t. I, p. 292, 11-25). Il s'agit donc d'une fuite ayant mis fin à un second patriarcat. Les mots : αὖθις ἐπανηγόμεθα, indiquent le troisième.

La date de la mort de Gémistos Pléthon

Dans sa monographie sur Georges Gémistos Pléthon, publiée en 1921 (1), J. W. Taylor fait mourir le célèbre philosophe byzantin en 1450, en se référant à l'ouvrage, devenu rare, de Fritz Schultze, paru à Iéna en 1874 (2). Le P. E. Stéphanou, dans ses récentes études sur Pléthon (3), a eu raison de maintenir, contre le critique allemand, dont il avoue n'avoir pu consulter l'ouvrage (4), la date précédemment adoptée par V. Cl. D. Alexandre et confirmée depuis par J. Boyatzidès. Alexandre, dans son ouvrage sur le *Traité des lois* de Pléthon, écrivait en 1858 : « Une note anonyme d'un manuscrit de Munich fixe la mort de Pléthon au mois de juin 1452. Il n'y a point d'objection valable à y opposer. » (5) Cette affirmation reste toujours vraie. Au contraire, l'assertion de Schultze est contredite par un document publié par S. Lambros au tome IV des Παλαιολόγεια καὶ Πελοποννησιακά (6). Il s'agit d'une adresse de Pléthon à Démétrius Paléologue pour le féliciter de sa seconde réconciliation avec son frère Thomas. Or, comme l'a démontré J. Boyatzidès (7), cette réconciliation eut lieu en l'année 1451. Le philosophe de Mistra était donc encore en vie en 1451. Schultze, en croyant faire une découverte, s'est donc trompé, et rien ne s'oppose encore à ce que nous acceptions, dans toutes ses particularités, la note anonyme du manuscrit de Munich plaçant la mort de Gémistos à la première heure du lundi 26 juin 1452.

Pour que personne ne soit plus tenté de reproduire l'erreur de Schultze, même après la démonstration laborieuse de Boyatzidès, signalons-en l'origine. L'argument que le critique allemand fait valoir pour soutenir que Pléthon est mort avant juillet 1450, est

(1) J. W. Taylor, *Georgius Gemistus Plethos' criticism of Plato and Aristotle. University of Chicago diss. Menasha* (Wisconsin), 1921, p. 2, n. 10.

(2) Fritz Schultze, *Geschichte der Philosophie der Renaissance*. T. I. *Georgios Gemistos Plethon und seine reformatorischen Bestrebungen*. Iéna, 1874, p. 106-107.

(3) *Etudes récentes sur Pléthon*, dans les *Echos d'Orient*, t. XXXI (1932), p. 207-217; Article : Pléthon, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XII, col. 2393-2404.

(4) *Echos d'Orient, loc. cit.*, p. 207, n. 6.

(5) V. Cl. D. Alexandre, *Pléthon. Traité des lois*. Paris, 1858, p. xxxix-xliii. Il s'agit du *Cod. Monac. 495*, f. 50. Cf. Hardt, *Catalogus codic. man. bibl. regiae Bavaricae*. Munich, 1802, t. V, p. 155.

(6) Παλαιοπλόγεια καὶ Πελοποννησιακά, t. IV, Athènes, 1930, p. 207-210 : Προσφωνημάτιον πρὸς Δημήτριον τὸν Πορφυρογέννητον.

(7) *Ibid.*, p. ιζ'-κ'.

basé sur un acte de Démétrius Paléologue, despote de Mistra depuis 1449, après la proclamation de son frère Constantin comme empereur de Byzance. Par cet acte, daté de juillet 1450, indiction 13e, Démétrius Paléologue assure aux deux fils de Georges Pléthon, Démétrius et Andronic, la possession des donations faites précédemment à leur père par les précédents despotes Jean (= Jean VII Paléologue) et Théodore Paléologue, *et cela après la mort de leur père,* μετὰ τὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ τελευτήν. *Après leur mort à eux,* ces donations passeront à leurs héritiers légitimes dans des conditions qui sont minutieusement déterminées (1).

Schultze a dû lire l'acte en question d'une manière fort distraite. L'expression : μετὰ τὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ τελευτήν, deux fois répétée au cours de la pièce, l'a induit en erreur. Il en a conclu que le père était déjà mort, au moment de la rédaction de l'acte. Mais, d'après le contexte, il n'en est rien. Le document vise une éventualité future, non un fait déjà passé. La même expression est employée par rapport aux fils de Pléthon à l'égard de leurs héritiers.

Ce petit fait montre aux érudits qu'il est toujours utile de contrôler les dires de leurs pairs en se reportant aux sources.

Lyon.

M. Jugie.

(1) Publié d'abord par Placide Pasquale, cet acte a été reproduit par François Trinchera dans son recueil, devenu rarissime : *Syllabus graecorum membranarum*, n° xix, p. 537-539. Naples, 1865. Les fils de Pléthon paraissent avoir été fort préoccupés de la succession de leur père. Lorsque Constantin quitta le Péloponèse, en 1449, ils lui demandèrent un chrysobulle leur assurant les donations en question. C'est ce chrysobulle qu'a publié S. V. Koughéas dans Ἑλληνικά, t. I (1928), p. 371-400 : Χρυσόβουλλον Κωνσταντίνου τοῦ Παλαιολόγου πρωτόγραφον καὶ ἀνέκδοτον, δι' οὗ ἐπικυροῦνται δωρεαὶ εἰς τοὺς υἱοὺς τοῦ Γεμιστοῦ (1449). C'est un document semblable que les mêmes ont demandé au successeur de Constantin.

Chronologie des patriarches iconoclastes du IXe siècle

La chronologie des patriarches iconoclastes du IXe siècle est ainsi établie par Vasiliev dans son ouvrage *Vizantija i Araby* (1) :

Théodote : 1er avril 815 jusqu'en 821.

Antoine : 821 jusqu'en avril 832.

Jean VII : 21 avril 832 jusqu'en 842.

L'édition française, récemment parue (2), n'a apporté aucun changement à ces données.

Andreev (3) donnait la chronologie suivante :

Théodote : 1er avril 815 jusqu'au début de 821.

Antoine : début de 821 jusqu'au milieu de 836.

Jean VII : milieu de 836 jusqu'en février-mars 842.

Les dates de Théodote n'ont pas à être changées, l'accord subsiste sur celles-ci et rien ne se présente qui autorise une modification. Il n'en est pas de même de ses deux successeurs.

A leur sujet, une date précise quant à la concordance du jour de la semaine et du jour du mois, mais incomplète quant à l'année, date fournie par le Continuateur de Théophane, domine toute la discussion : c'est l'ordination du patriarche Jean le Grammairien le 21 avril, un dimanche (4).

Deux années offrent cette concordance : 832 et 838. Cette dernière est rejetée par les deux auteurs que nous avons cités. Andreev la rejette en déclarant simplement qu'elle est impossible, sans avancer aucune raison : sans doute se basait-il sur son incompatibilité avec les catalogues patriarcaux qui donnent à Jean six, huit ou neuf ans de pontificat, alors qu'en le faisant ordonner en avril 838, on ne lui en laisserait même pas quatre (Andreev place l'avènement de Méthode en 842).

Le même auteur, par ailleurs, trouve également impossible la date de 832, à cause des ambassades de Jean le Grammairien dont la première, dit-il, n'a pu avoir lieu avant 833, et la seconde se

(1) T. I, IIe p., p. 147-149.
(2) T. I, (Bruxelles, 1935), p. 427-429.
(3) I. Andreev, *Konstantinopolskie patriarkhi*, p. 200-202.
(4) Ed. de Bonn, p. 121 = *P. G.*, t. CIX, 136 A B.

place assez longtemps après : Χρόνου πολλοῦ παριππεύσαντος (*Genésius*, p. 63). Ceci donné, Andreev fait état des nombres 16 et 15 fournis par les catalogues de patriarches, pour donner quinze ans et demi au pontificat d'Antoine et porter l'ordination de Jean vers le milieu de 836.

Quant à la concordance précise de dimanche 21 avril, il ne cherche pas à l'expliquer et s'en défait tout simplement en arguant de l'époque tardive où écrivait le Continuateur de Théophane. On trouvera avec raison que c'est là un expédient bien trop commode.

La date de 832 a été choisie par Vasiliev de préférence à 838, sans doute parce qu'elle s'approche davantage des catalogues qui donnent à Jean jusqu'à huit et neuf ans de charge. La manière dont il explique ou corrige les sources byzantines par les sources arabes, lui permet d'échapper aux difficultés touchant les ambassades de Jean qui avaient embarrassé Andreev.

Cette question des ambassades a fait l'objet de récentes recherches, d'où elle sort toute renouvelée (1). Il n'est pas nécessaire d'en traiter ici, car les données nouvelles que nous apportons ne sont gênées ni par l'une ni par l'autre des solutions présentées à leur sujet.

Ceci dit, exposons brièvement notre point de vue.

En premier lieu, nous ferons observer qu'on a tort, en voulant établir la chronologie des patriarches, d'aligner les renseignements des catalogues ou des chroniqueurs *sur le même rang*, pour en dénombrer les suffrages ou pour en dégager une conclusion moyenne, comme si tous avaient le même degré d'autorité. Les témoignages, ici comme partout ailleurs, doivent être pesés, non comptés. Or, parmi les sources en présence, il y en a une qui mérite une place à part et dont l'autorité est de premier ordre : c'est le Scholion qui se trouve dans la chronographie de Théophane à l'année 6177, et qui donne la chronologie des patriarches jusqu'à Jean le Grammairien inclusivement (2). Par ce terme, on voit que le document a été rédigé sous Méthode (843-847) et que son auteur, contemporain des événements, écrivit presque aussitôt après eux. Un témoin aussi proche est une fortune rare qu'on doit se garder de négliger.

(1) H. Grégoire, *Byzantion*, VIII (1933), p. 520 sq. et IX (1934), p. 183 sq.; *Idem*, *Byzance et les Arabes*, I, 413-417.
(2) Éd. De Boor, p. 362 = *P. G.*, t. CVIII, col. 736 C-737 A.

Les renseignements qu'il fournit sur nos patriarches sont les suivants :

Théodote, six ans.

Antoine, seize ans.

Jean, sept ans et un mois.

Comme nous savons que l'avènement de Méthode, successeur de Jean, eut lieu en mars 843, les données du Scholion se traduisent de la façon suivante :

Jean : février 837 jusqu'en mars 843.

Antoine : de 821 à 837.

Théodote : de 815 à 821.

Les dates concernant Jean et Antoine sont assurément en conflit avec celle de l'ordination de Jean : le 21 avril, un dimanche (832 ou 838), donnée par le Continuateur de Théophane. C'est cette dernière que l'on a préférée parce que rien ne semblait appuyer le renseignement du Scholion susdit, confondu avec les catalogues postérieurs. Mais voici qu'un autre document vient ajouter à l'autorité que celui-ci tient de sa qualité de témoin ancien et contemporain. Je veux parler d'une pièce publiée à Athènes par Sakkélion en 1864, rééditée en 1913 par Mgr Duchesne dans *Roma e l'Oriente,* et, malgré cela, passée presque inaperçue des byzantinistes, à savoir la lettre des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem à l'empereur Théophile. *Datée d'avril 836,* elle suppose encore en vie le patriarche Antoine. Elle nous le montre atteint d'une grave maladie qui a commencé après le « pseudo-concile théomaque » (celui sans doute de 815), mais subsistant encore grâce à la longanimité de Dieu qui veut sans doute lui laisser le temps du repentir (1). On ne peut croire que si Antoine était déjà mort depuis quatre ans, les patriarches orientaux n'en auraient rien su. On ne saurait donc placer le décès d'Antoine et l'ordination de Jean en 832, contre deux sources contemporaines indépendantes l'une de l'autre.

Faudra-t-il alors les placer en 838? Le Scholion s'y oppose en donnant six ans et un mois à l'épiscopat de Jean; et les autres catalogues s'y opposent aussi en donnant soit huit, soit neuf ans

(1) Καὶ ὁ θεήλατος Ἀντώνιος, μετὰ τὴν ψευδώνυμον σύνοδον αὐτῶν, ἐν ἀσθενείᾳ βαρυτάτῃ περιτρυχωθείς (ἀλλ' ὁ μακρόθυμος Ἰησοῦς ἀναβάλλεται, καιρὸν ἴσως διδοὺς μετανοίας, μαστίζων καὶ παραδειγματίζων τὴν μεγαλορρήμονα γλῶσσαν· Τάφος γὰρ ἀνεῳγμένος ὁ λάρυγξ αὐτῶν κεχρημάτικεν), ἔτι ζῶν σαπρίαν σκολήκων τῶν μελλόντων ἀκοιμήτων διαδοχὴν προμηνυόντων. *Sakkelion,* p. 40 = *Roma e l'Oriente,* t. V, p. 359.

à ce patriarche. Nous ne nommons ces derniers que pour indiquer que la date de 838, laissée possible par la lettre des patriarches orientaux, n'a rien où s'appuyer. De plus, le Scholion s'oppose même à la date du 21 avril, puisque la fraction d'année avant l'expulsion de Jean n'est que d'un mois, et que Méthode a été installé le 11 mars 843, et, d'après la vie des saints David, Georges et Syméon, élu le 4 mars.

A nous en tenir strictement au Scholion, l'avènement de Jean devra se placer au début de février 837. Cela heurte évidemment la date de *dimanche 21 avril,* mais si l'on abandonne les deux années de 832 et 838, il faut bien abandonner aussi ce quantième, car la concordance ne se vérifie plus dans les années intermédiaires. De Boor l'a déjà proposé en suggérant de lire 26 avril au lieu de 21 et en plaçant, par suite, l'avènement de Jean en 834 (1).

Appuyé sur les deux sources contemporaines dont nous avons fait état, nous proposons une autre correction : la vraie date serait 21 janvier au lieu de 21 avril. Le 21 janvier tombe précisément un dimanche. La confusion est possible par faute de lecture entre janvier et avril qui offrent certains éléments communs : α, ρ, et ιου (génitif). Les dates de Jean deviennent ainsi : 21 janvier 837 pour l'avènement, et 4 mars 843 pour l'expulsion, ce qui fait exactement six ans, un mois et douze jours. A part les douze jours, fraction de mois qui a pu être négligée, nous rejoignons les données du Scholion.

Il est à remarquer que cette détermination de l'année 837 pour la mort d'Antoine et l'ordination de Jean concorde parfaitement avec la date que donne le pseudo-Syméon, le seul des *Scriptores post Theophanem* qui indique année par année les événements du règne. Il place, en effet, ces deux faits dans la huitième année de Théophile. Est-ce par distraction? Vasiliev, dans ses références aux sources pour le patriarcat de Jean, oublie précisément de mentionner le pseudo-Syméon.

Muralt, lui, le connaît, et c'est sur lui qu'il base sa chronologie des patriarches Antoine et Jean, en plaçant en 837 la mort de l'un et l'ordination de l'autre. Quant à la donnée : dimanche 21 avril, il l'utilise en l'interprétant de la nuit du samedi au dimanche, le 21 avril 837 tombant un samedi (2). C'est oublier que les ordina-

(1) *Byz. Zeitschrift,* t. IV (1895), p. 454.

(2) E. de Muralt, *Chronographie byzantine de 395 à 1057,* p. 417.

tions se faisaient, comme elles se font encore, durant la messe, laquelle se célèbre le matin.

Pour tout résumer et conclure, voici la chronologie des patriarches iconoclastes du IXe siècle, telle qu'elle résulte des nouvelles données qu'apportent ces quelques pages.

Théodote : 1er avril 815-vers mars-avril 821.

Antoine : vers mars-avril 821-janvier 837.

Jean : 21 janvier 837-4 avril 843.

On est obligé de se contenter d'une date approximative quant au mois pour la mort de Théodote et l'avènement d'Antoine, le Scholion ne fournissant pour eux qu'un total d'années sans marquer les fractions.

V. GRUMEL.

La récente évolution des Églises orthodoxes

(1914-1934) *(Suite et fin.)*

II. Les relations entre Églises orthodoxes.

Nous avons dit plus haut que les diverses Églises orthodoxes tentent de se rapprocher pour établir entre elles une certaine unité. Elles y sont poussées par le besoin qu'elles éprouvent de réaliser d'un commun accord les réformes que toutes désirent mais dont aucune n'ose prendre l'initiative parce qu'elles se heurteraient de façon à peu près certaine à la résistance d'une bonne partie du clergé et des fidèles. Elles sentent également le besoin de se concerter pour opposer une digue au flot montant des idées subversives (hérésies et surtout communisme). Dans le désarroi général des esprits elles éprouvent la nostalgie de l'unité, bien qu'elles n'en cherchent que l'apparence.

Les réformes. — C'est la nécessité des réformes qui les a tout d'abord rapprochées. Après la guerre mondiale, le bas clergé manifesta en divers pays (surtout en Serbie et en Bulgarie) la volonté d'obtenir des modifications radicales dans la discipline ecclésiastique et dans la liturgie : second mariage des prêtres et des diacres devenus veufs, participation des simples prêtres et même des laïques au gouvernement de l'Église, modification du costume ecclésiastique déclaré suranné, simplification de la messe et de l'office, introduction des langues nationales dans les cérémonies du culte, etc. L'épiscopat répondait par l'inertie à ces revendications impatientes, parce qu'il comptait sur le temps pour calmer les esprits échauffés.

Cependant, le patriarche Mélétios Métaxakis de Constantinople, qui avait échoué dans ses réformes alors qu'il était métropolite d'Athènes, prit l'initiative d'une réunion d'ecclésiastiques représentant les diverses Églises orthodoxes, sauf la bulgare qui était toujours considérée comme schismatique. La plupart d'entre elles répondirent à son appel, mais les patriarcats orientaux demeurèrent dans l'abstention. Au bout de quatre semaines de délibérations (juin 1923), on finit par se mettre d'accord sur un certain nombre de points. Le calendrier serait corrigé; chaque Église pourrait autoriser les prêtres et diacres veufs à se remarier jusqu'au

prochain concile œcuménique qui réglerait définitivement la question ; le costume ecclésiastique serait modernisé ; plusieurs changements étaient apportés au jeûne et à la célébration des fêtes. Toutefois, il fut spécifié que chaque Église était libre d'accepter ou de refuser les décisions prises, ce qui diminuait singulièrement leur force. En réalité, de toutes ces réformes il ne resta que celle du calendrier, qui fut d'abord vivement combattue, puis adoptée par diverses Eglises, moins par conviction raisonnée que sous la pression des gouvernements (1).

Le concile panorthodoxe (2). — La Commission interorthodoxe de juin 1923 avait décidé en principe qu'un concile œcuménique se tiendrait en 1925 pour commémorer le seizième centenaire de celui de Nicée. Il s'engagea aussitôt une vive polémique portant et sur le lieu de réunion et sur le programme des délibérations (3). Finalement le projet fut abandonné provisoirement. Ce n'était cependant que partie remise. Lors des fêtes qui accompagnèrent l'intronisation du patriarche roumain Myron Cristea (novembre 1925), il fut en effet décidé que le concile se tiendrait prochainement et que le patriarche de Constantinople en fixerait la date dans le délai maximum d'un an. Le 10 décembre suivant, Basile III lançait la convocation pour le jour de la Pentecôte (20 juin 1926) (4). On ne tarda pas à s'apercevoir que rien n'était prêt, ni l'étude des questions à discuter ni surtout les esprits. On se rabattit alors sur l'idée d'un Congrès préparatoire qui se tiendrait aussitôt que possible (5). En réalité, il n'y eut pas de réunions sérieuses avant celle qui se tint au Phanar en août 1929 et qui groupa les représentants de quelques-unes seulement des Églises orthodoxes. Encore fallut-il agir presque en cachette pour ne pas éveiller la méfiance des Turcs, inquiets de voir tant d'ecclésiastiques étrangers à Constantinople.

Finalement, une conférence put se réunir au monastère de Vatopédi (mont Athos), du 8 au 24 juin 1930, avec la participation de presque toutes les Églises. Il manquait cependant la plus importante, l'Église russe. Les travaux consistèrent à peu près

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXII, 1923, p. 364-368 ; R. Janin, « Les relations entre les Eglises orthodoxes », *Ibid.*, t. XXV, 1926, p. 195-200.
(2) R. Janin, « Les relations entre les Eglises orthodoxes, *Ibid.*, p. 320-327.
(3) Voir le plan adopté dans *Echos d'Orient*, t. XXV, 1926, p. 227-229.
(4) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 232 ; t. XXV, 1926, p. 227-229.
(5) *Ibid.*, t. XXV, 1926, p. 350-351.

uniquement à élaborer le plan d'un concile préparatoire qui devait se tenir l'année suivante et dont la mission serait d'étudier les matières à discuter lors du prochain concile œcuménique (1). Les Serbes et les Roumains insistèrent vivement pour que la question du schisme bulgare fût réglée entre temps, afin que toutes les Églises pussent être représentées au concile préparatoire. Mgr Photios III, patriarche de Constantinople, convoqua celui-ci pour le jour de la Pentecôte (19 juin 1932). Cependant, plus on approchait de cette date et plus la réalisation du projet paraissait problématique. De tous côtés, s'élevaient des protestations ou des réserves. L'Église de Grèce déclarait publiquement qu'elle n'accepterait les décisions que lorsqu'elles auraient été ratifiées par le concile œcuménique. Rien de sérieux non plus n'avait été fait pour amener la disparition du schisme bulgare, condition posée par les Roumains et les Serbes pour que la réunion eût lieu. Devant ces difficultés, le saint synode de Constantinople fit sagement de renvoyer *sine die* la tenue du fameux concile préparatoire (2 juin 1932) (2).

Depuis lors, on n'en parle plus, tant apparaît fragile l'autorité que pourrait avoir cette assemblée, devant la ferme détermination affichée par presque toutes les Églises, de n'adopter parmi les décisions que celles qui leur paraîtraient acceptables. Pourquoi, dès lors, déranger des évêques et dépenser de l'argent, si l'on ne pouvait aboutir à des réformes sérieuses ? La cause principale de cet échec est la mentalité que le clergé, l'épiscopat tout le premier, a depuis longtemps créée dans la masse des fidèles. Tout ce qui est héritage du passé est devenu intangible comme faisant partie de l'orthodoxie, aussi bien les questions disciplinaires que les questions dogmatiques. On l'a bien vu par les scènes qui se sont déroulées et qui se déroulent encore en Grèce, en Chypre, en Roumanie, à cause de la modification du calendrier et par la révolte persistante de certaines régions et du mont Athos lui-même contre cette réforme pourtant bien anodine.

Réunions diverses. — Les tentatives pour la tenue d'un concile général ne sont pas les seules occasions que les Églises orthodoxes ont de se rencontrer. Presque toutes envoient des représentants aux Congrès de l' « Alliance universelle pour la pacification

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXIX, 1930, p. 475-477.
(2) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXXI, 1932, p. 239-241, 492.

des peuples », association d'origine protestante à laquelle elles collaborent assidûment. Depuis une dizaine d'années, elle a tenu plusieurs réunions dans les Balkans, à Sofia, à Athènes, à Sinaïa, à Novi-Sad, etc. Des Congrès groupent des jeunes gens de races différentes, principalement des étudiants, soit sous les auspices de l'Y. M. C. A., soit sous d'autres patronages. On prône aussi les échanges de vues entre ecclésiastiques et entre théologiens de diverses Églises. Cependant, de bons esprits, parmi les orthodoxes, n'hésitent pas à proclamer que ces rencontres ne peuvent donner de résultats sérieux et qu'en tout cas l'union ne doit pas se faire seulement entre orthodoxes, mais avec les chrétientés occidentales, sans excepter l'Église romaine (1).

Dans ces réunions interorthodoxes, on échange des vues sur une entente commune. On y fait aussi parfois des déclarations qui jettent le trouble dans certains milieux. Le patriarche Myron Cristea de Roumanie ne se fait pas faute de dire qu'il tend une main fraternelle aux Églises bulgare et albanaise, alors qu'elles sont toujours sous le coup d'une excommunication du patriarcat grec de Constantinople. Serbes et Bulgares, Bulgares et Roumains, tiennent des réunions communes. Le patriarcat roumain fournit aux Bulgares et aux Albanais le saint chrême dont ils ont besoin. Bien plus, Serbes et Bulgares concélèbrent. Ces manifestations d'entente fraternelle avec les Bulgares, toujours considérés comme schismatiques par les Grecs, comme aussi les instances des Serbes et des Roumains, ont obligé le patriarcat de Constantinople à s'occuper de la disparition de ce schisme. L'affaire fut confiée au patriarcat de Jérusalem, qui devait servir d'intermédiaire. Des pourparlers furent engagés au printemps de 1932, mais le Phanar mit plus de deux ans à accepter les conditions posées pour la réconciliation entre le saint synode bulgare et le patriarcat œcuménique (2). L'affaire traîne encore, mais il faudra bien la résoudre prochainement. Il faudra aussi régler la situation canonique de l'Église albanaise qui, de guerre lasse, s'est proclamée autocéphale, malgré les protestations du Phanar. C'est seulement à cette double condition que l'on verra une véritable entente s'établir entre toutes les Églises orthodoxes de la presqu'île balkanique. Il restera encore à faire disparaître les

(1) *Union des Eglises*, t. II, 1926, p. 127-128.
(2) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXXIII, 1934, p. 465-478.

divisions de l'Église russe, mais cela dépend surtout d'elle-même et non de ses voisins. En attendant, on échange des séminaristes. L'Académie de théologie de Halki, près de Constantinople, compte quelques élèves venus de Serbie, de Roumanie et même de Pologne, tandis que des Grecs vont étudier en Serbie et en Pologne.

L'idée d'une union plus intime entre les Églises orthodoxes et de leur ralliement autour d'un centre commun pose un problème d'une importance primordiale. Ce centre peut-il être, comme par le passé, le patriarcat œcuménique de Constantinople, maintenant que les Turcs limitent sa liberté d'action? A plusieurs reprises, on a proposé son transfert en dehors de la Turquie, soit au mont Athos, soit dans une autre région de la Grèce, soit encore à Jérusalem. On a même parlé de fonder un superpatriarcat. Aucun de ces projets n'a pris consistance. Aujourd'hui, les Roumains prônent l'établissement auprès du patriarche œcuménique d'un synode interorthodoxe qui s'occuperait de toutes les questions d'ordre général. Ils demandent aussi la création d'une Académie de théologie commune à toutes les Églises et la fondation d'une revue interorthodoxe (1). Les Grecs répugnent naturellement à se voir dépossédés de la situation privilégiée qu'ils ont depuis dix siècles. Par ailleurs, on comprend l'impatience qu'éprouvent les Églises balkaniques, agrandies par les traités de paix, en voyant le chef d'un groupement minuscule conserver une primauté que rien ne semble justifier que la tradition, primauté qui est, en outre, l'apanage exclusif d'une seule race. Il y a là pour l'avenir un danger certain de froissements et même de dissentiments graves.

Les conflits. — Les causes de conflit n'ont du reste pas manqué depuis la guerre générale, qui a bouleversé la carte ecclésiastique de l'Orient. Elles sont venues surtout de l'application que le patriarcat de Constantinople prétend faire du fameux 28e canon du concile de Chalcédoine. Il l'invoque pour revendiquer la juridiction sur tous les orthodoxes qui vivent en dehors des frontières des Églises nationales.

L'émigration des Russes à la suite de la révolution bolchevique a eu comme conséquence la fondation de plusieurs Églises rivales, toutes également considérées comme anticanoniques par le Phanar. Celui-ci a créé un exarchat de l'Europe centrale contre

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXXIII, 1934, p. 105-107.

lequel a protesté l'Église serbe, qui voulait conserver son autorité sur les communautés orthodoxes de Hongrie. Un autre exarchat a été constitué à Londres pour l'Europe occidentale, ce qui a provoqué l'opposition des Russes. Les provinces détachées de l'empire des tsars ont tenu à se donner des Églises indépendantes de Moscou, et le patriarche œcuménique leur a octroyé une Constitution (Finlande, Esthonie, Pologne). D'où réclamations énergiques du patriarche Tykhon auprès de ces Églises comme auprès du Phanar. L'organisation d'une Église orthodoxe en Tchécoslovaquie a mis aux prises le patriarcat serbe et le patriarcat œcuménique, qui voulaient tous deux en avoir le patronage. Les Russes ont également tenté d'intervenir, sous prétexte que les orthodoxes de Podcarpathie sont de leur race. La nomination du métropolite russe Euloge comme exarque du patriarcat œcuménique à Paris a causé une vive irritation, non seulement parmi les émigrés, mais encore dans l'Église tykhonienne de Moscou, et l'administrateur en a témoigné son mécontentement à Constantinople. Du reste, la reconnaissance par le Phanar de l'Église synodale (1924) ne pouvait plaire aux successeurs du patriarche Tykhon; celui-ci avait protesté contre cet acte, qu'il qualifiait d'anticanonique. Signalons encore que le patriarcat de Constantinople s'est plaint de l'aide à peine déguisée que les Serbes ont donnée aux orthodoxes d'Albanie, le jour où ceux-ci ont voulu créer une hiérarchie nationale. Les patriarcats serbe et roumain ont fondé chacun un évêché pour leurs fidèles émigrés en Amérique du Nord, en contradiction avec l'interprétation que le Phanar donne au 28e canon de Chaldédoine. Il ne semble cependant pas qu'on leur ait fait des remontrances sur ce point. Des chroniques récentes ont raconté le débat qui s'est élevé entre le patriarcat œcuménique et l'Église serbe à propos du monastère de Khilandar (mont Athos) et des orthodoxes de Hongrie.

Entre les Grecs eux-mêmes l'accord n'est pas toujours parfait. La juridiction sur les colonies d'Amérique a failli amener un grave conflit entre Athènes et Constantinople, mais cette dernière l'a finalement emporté, grâce à l'intervention du gouvernement hellénique. Le Phanar a voulu s'occuper aussi des colonies grecques d'Abyssinie et d'Afrique australe, d'où protestations énergiques du patriarche d'Alexandrie, qui prétend exercer la juridiction sur l'Afrique tout entière. La situation des métropoles de Nouvelle-Grèce, bien que réglée par un accord, est parfois l'occasion de

tiraillements, parce que le saint synode d'Athènes ne respecte pas les termes de la convention, ou que les métropolites de Nouvelle-Grèce blâment la politique religieuse du patriarche.

Nous pourrions multiplier les exemples des ravages que causent le nationalisme et le phylétisme au sein des Églises orthodoxes (1). Le malheur pour elles, c'est qu'il n'existe aucune autorité supérieure capable d'arbitrer les conflits et qu'il faut toujours craindre l'immixtion des gouvernements dans les querelles religieuses. Chaque Église prétend conserver sa complète indépendance sans trop se soucier des droits acquis par les autres ni des circonstances nouvelles qui modifient l'aspect de l'orthodoxie.

III. Relations avec les autres dissidents.

Après la révolution turque de 1908, le patriarcat œcuménique de Constantinople s'était rapproché des Arméniens pour établir un front commun de défense contre les projets antichrétiens du nouveau gouvernement. Il y eut bien quelques pourparlers pour une entente plus étroite, même au point de vue doctrinal, mais ces tentatives, dictées uniquement par la politique, n'eurent pas de lendemain. Aujourd'hui encore on peut signaler les politesses entre les Églises grecques et les Églises monophysites (arménienne, copte et abyssine), nulle part cependant on ne constate un effort sérieux de rapprochement avec les vieilles hérésies orientales. C'est du côté de l'Europe occidentale et de l'Amérique que se sont délibérément tournés les orthodoxes en quête d'une union chrétienne. Ils sont maintenant en coquetterie avec les anglicans, les luthériens, les calvinistes et autres hérétiques que leurs ancêtres ont anathématisés dans les siècles passés.

Dès avant la guerre mondiale, plusieurs Églises orthodoxes avaient adhéré à *l'Anglican and Eastern Church*, dont une filiale avait été créée en Russie, ayant à sa tête le futur patriarche Tykhon. Après la guerre, l'intimité devint plus grande encore entre orthodoxes et anglicans. Lors de son voyage d'études en Amérique (1918-1919), Mgr Mélétios Métaxakis, alors métropolite d'Athènes, reçut des ouvertures d'union de la part de l'Église épiscopalienne des États-Unis et se lia avec ses membres les plus

(1) M. Jugie, « Nationalisme et phylétisme dans l'Eglise gréco-russe », dans *Echos d'Orient*, t. XXIV, 1925, p. 326-340. Pour l'histoire des conflits de 1918 à 1925, cf. R. Janin, « Les relations entre les Eglises orthodoxes ». *Ibid.*, t. XXV, 1926, p. 187-195; pour les suivants, voir les chroniques de la revue.

représentatifs (1). Dès 1910, l'Église épiscopalienne avait conçu le dessein de réunir une Conférence mondiale pour examiner les questions concernant la foi et la constitution de l'Église *(The World Conference on Faith and Order)*. Ce projet hardi ne put être mis tout de suite à exécution. Après la guerre, le moment parut favorable à un rapprochement sérieux entre l'Église épiscopalienne et les chrétientés orientales, vers lesquelles se portait l'attention générale. Une mission d'études fut envoyée en Europe et parcourut surtout l'Orient (1919). Elle reçut partout un accueil chaleureux et recueillit les adhésions des patriarcats de Constantinople, d'Alexandrie d'Antioche et de Jérusalem, des Églises de Grèce, de Serbie, de Roumanie et de Chypre, qui promirent d'envoyer des représentants à la Conférence projetée (2). En janvier 1920, le patriarcat de Constantinople adressa une Encyclique à toutes les Églises du monde entier pour les inviter à travailler d'une façon efficace à un rapprochement sérieux entre les diverses confessions chrétiennes et à collaborer dans la lutte contre les plaies sociales (3). L'espoir était si grand chez les anglicans et chez les orthodoxes qu'on ne parlait de rien moins que d'un concile général des Eglises chrétiennes qui devait se tenir à Sainte-Sophie libérée du joug musulman et rendue au patriarcat grec!

Projets très généreux sans doute, mais dont le côté utopique ne tarda pas à se manifester. La fameuse Conférence mondiale n'eut pas lieu selon le plan que l'on s'était tracé et encore moins le concile panchrétien dont on parlait en 1920. Les orthodoxes assistèrent en simples observateurs à la Conférence de Lambeth qui se tint en cette même année 1920. Ils se mirent toutefois en rapport avec la Commission dite « des Églises orientales » fondée à Canterbury en 1908.

Mgr Mélétios Métaxakis, alors aux États-Unis, fut élu patriarche de Constantinople, le 8 décembre 1921. Il avait à cœur de faire aboutir l'union avec les anglicans. Avant de rejoindre son poste, il eut de nombreux entretiens avec les chefs de l'Église épiscopalienne d'Amérique, puis avec ceux de la Haute Église d'Angleterre. Une fois à Constantinople, il multiplia les témoignages d'amitié, allant jusqu'à approuver la fondation d'une École d'éducation religieuse, à tendances méthodistes, qui s'ouvrit à *Robert College*, en septembre 1922 (1). Le 1er août de cette année, le saint synode de Constantinople déclara canoniques les ordinations anglicanes et fut bientôt imité par celui de Jérusalem et par l'Église de Chypre (2). Cette initiative ne fut pas du goût de tous les orthodoxes. Des théologiens grecs écrivirent que la question était trop grave et trop embrouillée pour qu'on pût la trancher aussi rapidement. Le saint synode de Bucarest demandait de plus amples informations d'ordre historique, et les Serbes gardaient une réserve qui impliquait une désapprobation. Cela n'empêchait pas Mgr Mélétios Métaxakis de prôner son projet d'une Fédération de toutes les Églises chrétiennes, sur le modèle de la Société des Nations. Or, ni la Conférence de Lambeth en 1920, ni celle de Genève en 1921, ni celle de Copenhague, tenue en 1922 par l'Alliance universelle, pour la pacification des peuples par les Églises, n'avaient donné de résultats concrets. On s'était contenté d'y développer des thèmes généraux visant l'action sociale de l'Église, ou préconisant une entente plus étroite entre les différentes confessions, mais rien n'avait été fait pour amener un rapprochement sincère au point de vue du dogme et de la discipline.

Les fêtes célébrées à Londres, à la fin de juin 1925, pour le XVIe centenaire du concile de Nicée, et le Congrès chrétien universel de Vie et Travail *(Life and Work)*, tenu à Stockholm, en août de la même année, permirent sans doute aux anglicans et aux luthériens de témoigner beaucoup de déférence et d'amitié aux orthodoxes, mais ce fut le seul résultat tangible de ces réunions. Il faut en dire autant de la Conférence de Lausanne, en 1927, et de celles qui se tinrent en différentes villes, sous les auspices de l'Alliance universelle pour la pacification des peuples par les Églises. On y faisait assaut d'amabilités, on tâchait de masquer les différences doctrinales par des concessions au moins verbales, afin de rapprocher les *credo*, mais là se bornait le côté pratique. Au lieu de favoriser l'union, ces Conférences ne faisaient qu'accuser davantage les divergences. C'est l'impression qu'emportaient les spectateurs qui ne se laissaient point prendre au mirage des discours (3).

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XIX, 1920, p. 449-453.
(2) *Echos d'Orient*, t. XXII, 1923, p. 211-226.
(3) *Echos d'Orient*, t. XX, 1921, p. 462-464.

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXI, 1922, p. 109, 226-227.
(2) *Ibid.*, p. 478-479.
(3) *Echos d'Orient*, t. XXIV, 1925, p. 491-494; t. XXV, 1926, p. 493-494; *Unité de l'Eglise*, t. II, 1927, p. 373-377.

Il a fallu la Conférence de Lambeth, en 1930, pour donner enfin quelque chose de plus concret. On y discuta sur les questions dogmatiques qui séparent l'Église anglicane des Églises orthodoxes. Malgré la bonne volonté manifestée de part et d'autre, on dut constater que l'écart était très grand sur plusieurs points essentiels. Il fut décidé, en conséquence, que l'on nommerait une Commission mixte de théologiens pour examiner plus en détail les divers problèmes d'ordre dogmatique, afin d'arriver à une formule de foi commune (1). Cette Commission se réunit à Londres, du 14 au 30 octobre 1931. Elle ne put que constater les différences fondamentales déjà signalées l'année précédente, et se sépara sans avoir terminé son travail (2). Celui-ci n'a pas encore été repris, sans doute parce qu'il est parfaitement vain. De divers côtés s'élevaient d'ailleurs des critiques très vives contre la tentative de Londres. Des théologiens orthodoxes démontraient que les anglicans sont de vrais hérétiques et que, tant qu'ils n'auront pas renoncé à leurs erreurs et adhéré formellement à l'Église orthodoxe, on ne pouvait parler d'union, celle-ci devant entraîner la communauté de foi et de gouvernement. Il faut remarquer, du reste, que si les prélats orientaux qui participent aux conférences religieuses avec les anglicans trouvent des formules de foi qui se rapprochent de celles de leurs interlocuteurs, c'est, le plus souvent, en minimisant la doctrine de leur Église et en faisant des concessions que d'aucuns estiment scandaleuses. C'est l'inconvénient naturel de ces sortes d'entretiens. L'orthodoxie orientale n'a donc rien à gagner à ce contact répété avec les théologiens anglicans, luthériens ou calvinistes. Elle n'est déjà que trop infectée du venin protestant par les membres de son clergé qui sont allés faire leurs études dans les Universités d'Allemagne, de Suisse ou d'Angleterre.

Un aspect particulier de ces relations intimes avec les hétérodoxes est la question délicate de l'intercommunion. Sans doute on n'a encore que des exemples isolés de cette pratique, mais ils n'en sont pas moins symptomatiques à cause de la position des personnes qui s'y trouvent mêlées. En 1919, le patriarche d'Antioche, Grégoire Haddad, donnait la communion à un *canon* anglican; le jour de Noël 1927, le patriarche Dimitrje de Serbie

(1) *Echos d'Orient*, t. XXX, 1931, p. 197-211.
(2) *Echos d'Orient*, t. XXXI, 1932, p. 236-238.

en faisait autant pour plusieurs diplomates anglais et américains; le patriarche Myron de Roumanie donne la communion à la reine-mère Mary, qui est anglicane. Ailleurs, on voit le métropolite Stéphane de Sofia concélébrer avec un bishop. Les orthodoxes qui assistent aux Conférences des deux grandes associations *Faith and Order, Life and Work,* prennent une part active à des services protestants à Londres, à Lausanne, à Stockholm, etc. Enfin à la Conférence de Lambeth, en 1930, il fut décidé que les orthodoxes d'Amérique pourraient recourir aux pasteurs anglicans pour recevoir les sacrements lorsque leurs prêtres seraient trop éloignés (1). Il ne manque pas de bons esprits pour trouver que ce sont là des innovations dangereuses que rien ne justifie. Aux yeux de l'Église orthodoxe, les sacrements des hérétiques sont nuls. Tant qu'un concile œcuménique n'aura pas défini la situation canonique des anglicans, il n'appartient à personne, fût-il patriarche, d'autoriser l'intercommunion. Le désir de rapprochement ne suffit pas à excuser ces concessions fâcheuses au point de vue de la tradition. Tel est l'avis de célèbres professeurs de théologie orthodoxe.

Dès leur fondation, les vieux-catholiques ont cherché à s'unir aux Orientaux. *La Revue internationale de théologie*, fondée par eux, fut largement ouverte aux communications des orthodoxes. Cependant, les relations n'ont pris quelque importance qu'en ces dernières années. En septembre 1925, les vieux-catholiques tinrent à Berne un Congrès auquel assistèrent six représentants des Églises orthodoxes. Celles-ci furent également conviées à celui de Vienne en septembre 1931, mais elles n'envoyèrent pas de délégués, malgré les pressantes invitations qui leur avaient été adressées. Leurs représentants à la Commission mixte de Londres se contentèrent de prendre acte de l'accord doctrinal intervenu entre les vieux-catholiques et les anglicans à la Conférence de Bonn (2 juillet 1931) (2). Bon nombre de théologiens orthodoxes se montrent sévères pour ces relations. Ils estiment que la doctrine des vieux-catholiques est trop peu consistante pour que l'on puisse s'entendre avec eux sur les questions de foi; il vaut donc mieux s'abstenir de manifestations d'amitié qui ne peuvent mener à rien de sérieux.

(1) *Unité de l'Eglise*, t. II, 1928, p. 432-433, 493-496; *Echos d'Orient*, t. XXVII, 1928, p. 341-342; t. XXX, 1931, p. 205.
(2) *Unité de l'Eglise*, t. II, 1927, p. 265-266; *Echos d'Orient*, t. XXXI, 1932, p. 238-239.

En résumé, après quinze ans d'efforts persévérants, la question de l'union des Églises orthodoxes avec l'Église anglicane ou autres groupements d'origine protestante est à peu près toujours au même point. Sans doute, de fréquentes entrevues ont permis de se mieux connaître, mais elles ont aussi fait constater les différences foncières qui existent entre les doctrines, malgré toutes les concessions que l'on a pu faire de part et d'autre. On aura beau multiplier les manifestations de sympathie et même d'amitié, on n'aboutira à rien tant que durera cette divergence. Il n'est pas probable que la masse des anglicans adopte la foi des orthodoxes. De leur côté, ceux-ci ne peuvent, sans trahir l'héritage religieux laissé par leurs ancêtres, accepter les doctrines anglicanes, d'ailleurs confuses sur plus d'un point. Comment dès lors parler d'union? Bien des esprits sérieux s'en rendent compte en Orient et n'hésitent pas à le proclamer. Pourquoi donc leur voix n'est-elle pas écoutée? Les causes en sont multiples. Du côté orthodoxe, il y a les idées personnelles de certains personnages influents, comme Mgr Mélétios Métaxakis, actuellement patriarche d'Alexandrie; il y a le désir de s'appuyer sur les dissidents d'Europe et d'Amérique pour se créer une sécurité que le schisme ne fournit plus; il y a encore, il faut bien le dire, l'appât des avantages matériels. N'a-t-on pas vu, en 1922, le patriarcat de Jérusalem promettre, bien qu'en termes voilés, aux protestants d'Amérique une partie des privilèges dont il jouit aux Lieux Saints contre une aide pécuniaire (1)? Du côté anglican, se manifeste le même besoin de l'union pour faire cesser l'inquiétude plus ou moins consciente que l'on éprouve de n'être pas dans la vérité; on remarque aussi l'influence d'idées nettement utopiques, basées sur une notion fausse de la véritable Église fondée par le Christ. Enfin il ne faut pas se dissimuler que la politique se mêle à cette affaire. Le rapprochement avec les Églises orientales est un excellent moyen de propagande anglaise ou américaine. Tous les acteurs ne s'en doutent peut-être pas, mais cela paraît évident à l'observateur impartial qui examine de sang-froid ce qui se passe depuis la guerre dans le Proche-Orient. L'union des orthodoxes avec les anglicans et autres dissidents est donc une entreprise purement humaine qui aura le sort de toutes celles qui l'ont précédée. *Nisi Dominus aedificaverit...*

J. LACOMBE.

(1) Cf. *Echos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 239-240.

La mission des Jésuites à Naxos

de 1627 à 1643 *(Suite.)*

CHAPITRE XIV

Des grâces que faict Nostre-Seigneur à ceux qui honorent l'image de Κυρά μας Καπέλλα.

Devant que je sorte de nostre église pour rapporter ce que font les enfants de sainct Ignace hors d'icelle pour le bien des âmes, il m'a semblé bon de coucher icy par escrit séparément les graces spirituelles et temporelles que faict d'ordinaire Nostre-Seigneur à ceux qui ont recours à cette Nostre-Dame et l'honorent en son image appelée communément Κυρά μας Καπέλλα. Je diray donc en général que tout ce peuple, tant grecs que latins, ont une grande dévotion et confiance en cette image, ce qu'ilz ont monstré en diverses occasions que j'ay veu(es) de mes yeux, car je n'escrys rien de ce qui s'est passé avant nostre arrivée à Naxie.

Une fois, des vaisseaux corsaires vinrent jetter l'anchre dans Naxie pour acheter du pain et du vin et auttres victuales. Les habitants ne leur voulurent rien donner de peur d'estre rigoureusement chastier du bacha de Rhodes qui commande l'Archipel. Les corsaires florentins s'indignèrent et commencèrent à grands coups de canon à tirer sur Naxie. Alors tous pensantz estre perdus, et grecs et latins se retirèrent en nostre église, soubs la protection de Nostre-Dame, comme en lieu de seurté, et l'église ne les pouvant tous tenir, nous vismes tout à coup nostre salle, nos chambres et nostre cuisine remplies de toutte sorte de personnes, tellement que pour leur faire place il fallut oster les tables.

Une autre fois, il tomba de si grosse gresle et en telle abondance que toutes les femmes du rite latin, s'imaginant que leurs maisons devoient tomber en ruine, ne choisirent autre lieu de plus grande seurté que la chapelle de Κυρά μας καπέλλα, et elles y accoururent quasy touttes s'estimant asseurées auprès de son image.

Ceux qui ont quelque doubte fascheux et ne scavent quel conseil prendre sur quelque affaire qui leur donne de la peine, se venantz agenouiller devant cette image, se sentent illuminez sur ce qu'ilz doivent faire et cognoissent quel party qu'ilz doivent prendre. Plusieurs ont expérimenté et s'expérimentent tous les jours ainsy qu'ilz disent. Ceux qui sont malades ou affligez de quelque douleur, en quelque partie du corps que ce soit, souvent envoie(nt) prier qu'on fasse toucher quelque chose, fleur, cotton, etc., à l'image de Nostre-Dame affin qu'on le leur porte. Et, quand ilz s'en sont touchez plusieurs fois, la douleur cesse

et (ilz) se portent mieux. C'est chose toutte connue et avérée de tout le monde qui appellent : ἀπόσυρμα, ce qu'ilz font toucher à la dite image.

Ce fut une chose bien remarquable que les biens de la terre ayant grand besoing d'eau, tout se perdant à cause de la grande sécheresse qui avoit desjà faict jaunir les bleds qui estoient en herbe, après qu'on eut faict plusieurs processions et tenté diverses moyens pour mouvoir sa divine Majesté et nous donner de la pluie, et pas un d'eux n'ayant eu son effect, on s'advisa de faire une procession générale et en icelle les confrères portoient nostre Crucifix en bosse et l'image de Nostre-Dame qui impétra de son Fils ce qu'on désiroit, scavoir est la pluie.

Un Turc, juge de l'isle, estoit en amourache d'une fille des plus nobles seigneurs de la ville. Elle se laissa gagner soit d'une façon ou d'autre; plusieurs tiennent qu'il y eut de la magie. Le Turc enleva la fille d'une maison où on la tenoit cachée; il s'embarqua avec elle pour l'emmener en son païs. Ilz estoient desià en mer et la mère de la jeune fille craignant que sa fille ne fit encore pire, scavoir est que, se retrouvant en un pays où ne se pratique aucun exercice du christianisme parmy les infidèles, après avoir perdu l'honneur elle ne vint encor à perdre la foy, elle envoya prier un de nos Pères à ce qu'il demandast à Nostre-Dame le retour de sa fille. Le Père fist ce dont on le pria, et la barque où ilz estoient embarquez retourna à Naxie où est encore la fille, quoyque toujours conjoincte avec l'infidèle qui la laisse vivre en sa foy.

Un honneste marchand de Marseille, demeurant à Smyrne, ayant ouï parler des faveurs que faict cette Nostre-Dame à ceux qui sont dévotz et font quelques présents pour l'ornement de son église, donna ordre à Scio, à son sien facteur, de donner ce qu'il faudroit pour faire un devant d'autel et une chasuble; comme le facteur tardoit, il arriva une disgrace au marchand; un vaisseau qu'il avoit chargé se brisa à Paros, perdit beaucoup, se trouva bien endesté, méditoit la fuite, il fut découvert et trahy par un sien serviteur, fut mis en une estroitte prison où il patissoit grandement. Enfin, deux ans après, comme un Père de Naxie se fut mis à procurer la dicte aumosne et l'ayant receue, en mesme temps qu'il faisoit tailler une chasuble pour s'en servir en l'honneur de Nostre-Dame, en mesme temps nous entendismes qu'il s'estoit accommodé avec ses créanciers, qui l'avoient relasché de prison. Ce faict nous donna occasion de croire que Nostre-Dame, quand elle eut receu ce qui lui avoit esté promis, le favorisa et luy fit donner le moyen de son élargissement.

C'est une chose admirable de considérer combien cette Nostre-Dame ne veut rien perdre et faict plusieurs choses merveilleuses pour avoir quelque chose quy luy puisse servir d'ornement.

La femme du consul pour les François à Naxie ayant faict vœu à Nostre-Dame d'une fort belle torche blanche à quattre mesches, elle la faisoit venir de Scio. On la consigna à un honneste homme qui venoit à Andro pour

de là l'envoyer à Naxie. Il s'embarque sur une barque armée; sur le chemin, ilz furent surpris d'une si furieuse tempeste qu'ilz furent contraincts de jetter touttes leurs hardes en la mer pour sauver leur vie et il n'y eut que le flambeau de Nostre-Dame qui fut préservé. Et croyons-nous qu'en vertu d'iceluy, Nostre-Dame sauva ceux qui estoient en la barque et les fist surgir au port. Un an après, Nostre-Dame receut son flambeau et en fust honnorée.

Le supérieur de Constantinople envoyoit à Naxie un beau chandelier de bronze à douze branches pour orner davantage la chapelle de Nostre-Dame. Le vaisseau dans lequel il estoit fut pris tout auprez du port de Naxie par M. Fournier, parisien qui, sorty de Malte couroit l'Archipele avec un gros vaisseau. Nostre chandelier fut enlevé avec quantité d'autres marchandises et nommément avec une horloge à roües qui devoit servir pour régler nostre maison. Cinq ou six mois après, le seigneur Fournier parust de nouveau devant Naxie avec un autre vaisseau florentin. Ilz demandoient qu'on les assistast de victuales. Le gouverneur de l'isle les leur refusa; ils se mirent en ordre pour tirer sur Naxie. Le *kiakaia* et les messieurs de la ville prièrent un de nos Pères d'aller dans son vaisseau et de le prier de se retirer. Le Père y alla, remonstra au seigneur Fournier le danger où il mettoit les latins de cette isle pour peu de chose, veu que les Turcs les accuseroient d'avoir intelligence avec les corsaires florentins et les ruineroient de biens. Ilz se laissèrent persuader et sur la fin du pouparler se retirèrent. Le Père demanda en françois au dit seigneur Fournier sy ce n'estoit point luy quy avoit dévalisé un vaisseau qui venoit de Constantinople il y avoit cinq ou six mois; il lui confessa ingénuement qu'ouy. Le Père demandant des nouvelles du chandelier et de l'horloge, il répondit qu'il avoit dans son vaisseau le chandelier, mais que la conserve (1) avoit eu l'horloge pour sa part. Le Père le pria de luy rendre le chandelier par ce qu'il estoit de Nostre-Dame; il le fist volontiers. Le Père donc sortit du vaisseau et vint se présenter au *kiakaia* et les messieurs avec son chandelier en mains. Cependant le vaisseau tira les anchres, fist voile et se retira. Tout le monde qui vist et entendit cette histoire disoit : c'est merveille; cette Nostre-Dame ne veut rien perdre du sien. Il seroit bon ce me semble de suggérer à M. Fournier pour le bien de sa conscience, s'il paraissoit à Paris, d'envoyer quelque chose à la maison de Naxie pour l'horloge qui a esté prise en sa compagnie, car ce n'est pas l'intention du Grand Maistre qu'on endommage les chrestiens, moins encor les religieux françois.

Un marchand grec avoit au port de Naxie un vaisseau chargé de vin, prest à faire voile pour aller débiter sa marchandise autre part. Voilà arriver treize galères turquesques. Elles ne trouvent autre vaisseau au

(1) *Conserve*, terme de marine désignant le navire avec lequel on fait route.

port chargé que cestuy cy. Les esclaves, par commandement des maistres, viennent et foncent de toute part dans ce pauvre vaisseau, chacun avec son baril. Cependant, la maistresse du vin, très honneste dame latine, ne scachant à qui avoir recours, à ce facheux rencontre, pour la conservation de son vin, fist vœu à Nostre-Dame de la Cassasse de luy donner un de cent, sy elle voulait conserver leur vin, et ce fust chose merveilleuse que les Turcs, qui estoient dans le vaisseau et y demeurèrent trois heures durant, cherchant (1) par tout moyen d'en tirer du vin, mais jamais ilz ne peurent, les furetz se rompant tous, et comme ilz s'opiniastroient de plus en plus, voilà que le tambour sonne; chacun se retire en sa galère avec les barilz vuides comme ilz les avoient apportez. La même dame, pour l'affection qu'elle porte à Κυρά μας καπέλλα a de coustume, pour chaque tonneau de vin qu'elle ouvre pour l'usage de sa maison, d'envoyer à Nostre-Dame une grande cruche de vin et, quand elle manquoit de l'envoyer, le vin se gastoit.

Cette dernière année, la mesme dame nommée Agnessa Saimundo, voyant qu'un tonneau de vin qui estoit en perce s'aigrissoit, fist vœu à Nostre-Dame de luy en envoyer une cruche et le vin se fist bon. Et comme elle négligeoit ou différoit d'accomplir son vœu le vin se gasta. Elle, connaissant sa faute, renouvella son vœu, envoya le vin qui estoit retourné à sa première bonté, dont le Père print l'occasion de dire que Nostre-Dame ne beuvoit point de vin, mais qu'elle vouloit et entendoit que ses chapellains en bussent pour ne tomber point malades et affin que son église fust mieux servie.

En la mesme maison ilz ont souvent remarqué que quand, en leur trafficque, ilz promettent quelque chose à cette Nostre-Dame, tout réussit bien et gagnent, et que quand ilz s'oublient d'elle, ne luy donnant point sa part, ilz ne font aucun gain.

Une jeune fille, pressée d'une lumière divine, fist vœu de se faire religieuse et ensuitte de cette promesse détermina de donner à Nostre-Dame ses ornementz. Sa mère y contredisoit et n'en vouloit rien faire, mais Nostre-Dame luy fist bien faire par force, car une nuict il s'apparut à elle une dame fort vénérable qui faisoit semblant de la vouloir estouffer. Alors l'autre prenant un peu de courage luy dist : Qui es-tu? Et cette dame vénérable respondist : je suis Κυρά μας κάπελλα qui veux que tu me donnes ce que ta fille m'a promis, et ainsy le fist-elle.

La mesme fille qui avoit faict le vœu de religion avoit un peu de fil d'or qu'elle offrit à Nostre-Dame. La mère de la fille y faisoit résistance. Nostre-Dame luy apparut pour la seconde fois en son sommeil, la menaça bien rudement, luy disant que sy elle ne luy donnoit ce que sa fille luy avoit promis qu'elle s'en repentiroit.

(1) *Ms* : cerchant ici et *passim*.

Ce que je veux maintenant raconter me semble bien merveilleux et confirme bien tout ce que dessus.

Un fort honneste homme, de nom Nicolo Crespo, avoit chargé un vaisseau de vin pour s'en aller le vendre à Scio. Sur le chemin il s'esleva une fort grosse tempeste qui, à cause de sa violense, mist le vaisseau en danger de se perdre. C'estoit la veille de la Circoncision, feste titulaire de nostre chapelle. Alors ce seigneur se souvint de Κυρά μας. Il faict vœu de lui donner un champ labourable qu'il avoit auprès d'une sienne maison à deux lieues de Naxie, sy tant estoit qu'il lui plust de le délivrer de ce danger. Aussy tost la tempeste cessa et ilz arrivèrent heureusement au port. Et comme ce seigneur fut retourné à Naxie, il différoit d'année en année d'accomplir son vœu, pensant à part soy de changer le champ qu'il avoit promis à Nostre-Dame en un autre quy fut plus esloigné de sa maison. Un jour, en esté, comme il estoit sur cette pensée après disner, il se jetta sur un coffre pour reposer un peu selon la coustume du pays. Comme il dormoit voilà que le Père supérieur de nostre maison luy apparoist et luy dit : Seigneur Nicolo donnez (1) à Nostre-Dame ce que vous luy avez promis et ne pensez à changer. Il s'esveille tout estonné comment nostre Père supérieur eut sceu cette sienne pensée, puisqu'il ne l'avoit manifestée à personne. Aussy le Père supérieur ne scavoit-il rien de son désir. Et peu de temps après rencontrant le mesme supérieur, il luy racconta toutte l'affaire et luy dit qu'il le vouloit mettre en possession du dict champt; ce qu'il a faict et nostre église en jouist maintenant.

Un jeune cousturier, dévot à Nostre-Dame, avoit des affaires importantes à Constantinople, mais il n'osoit y aller parce que la peste y estoit furieuse. Toutefois, mettant sa confiance en Nostre-Dame, pressé de la nécessité, il y fist voile, ayant auparavant promis à Nostre-Dame d'apporter du damas noir pour faire une chasuble. Il ne fist pas long séjour qu'il fut touché de la peste qui le traicta fort doucement, car sans autre remède elle s'ouvrit et il en guerrit heureusement. Il semble qu'elle eut peur de tirer au tombeau celuy qui s'estoit mis en la sauvegarde de Nostre-Dame.

Une femme, de grande dévotion envers Nostre-Dame, voyant son mary bien malade et doubtant de sa vie s'en vint devant l'image de la Vierge, demanda la santé de son mari avec abondance de larmes et de gémissements, présenta à Κυρά μας καπέλλα une bague qui pouvoit valloir un escus et, dez cette heure-là, son mary commença à se mieux porter et est reschappé de sa maladie.

Le seigneur Cursin Coronello, pour avoir toujours esté logé tout auprès de la chappelle de Nostre-Dame, une mesme muraille servant et à l'église et à la salle (2) de sa maison, a toujours esté grandement affec-

(1) *Ms* : donné.
(2) *Ms* : sale.

tionné à cette image, prenant cette Vierge pour sa protectrice et, en toutes les occurrences, a monstré ses libéralitez envers icelle, donnant à nostre Compagnie la maison mesme, affin que cette église en fut mieux servie, de la place pour l'aggrandir, faire des sépultures et un beau jubé, et subvenant de temps en temps à plusieures nécessitez de l'église, comme de cierges, huile, linge, etc. Aussy Nostre-Dame s'est monstrée très prompte à l'assister en ses traverses, qui ont esté bien grandes, et à le délivrer (1) des mains de ses ennemis, tant fidèles qu'infidèles, et sy parfois on luy a osté le sien, il s'est toujours relevé avec la bénédiction de cette Vierge et a recouvert ce qu'il avoit perdu; c'est ce qu'il admire et ne cesse de prescher avec sa femme, très honneste et très vertueuse gentilfemme qui ne cède en rien à son marit en l'affection envers Κυρά μας καπέλλα.

Cette dame estant un jour en conversation avec un de nos Pères et s'entretenant de choses spirituelles, elle luy fist une question, scavoir-est s'il y avoit plus de mérite à laisser quelque chose à l'église, pour le bien de sa vie, à présent ou bien dans son testament. Le Père ayant respondu que ce qu'on donnoit dez à présent, non seulement satisfaisoit pour les peines deues en l'autre monde, mais, de plus, méritoit quelque faveur de Dieu pour cette vie, elle respondit incontinent : Je laisse donc, dez maintenant, ma part d'une vigne et d'un champ que j'ay avec des villageois à Κυρά μας καπέλλα. Et, dez cette année, elle en mit en possession Nostre-Dame.

Leurs enfantz ont hérité de leurs parentz cette affection envers cette chappelle, mais sur tout leur filz, qui se porte à son service d'une ferveur particulière, avec sa femme qui est la fille du consul de Venize. Aussy Nostre-Dame a pris un soing particulier de leurs affaires et a délivré le marit de grands dangers dont j'en veux escrire quelques-uns, affin qu'on scache comme cette Nostre-Dame protège ceux qui luy font du bien.

Le seigneur Germano Coronello (2), fils de nostre consul, estoit en discorde avec les principaux Turcs de l'isle et qui commandoient. Il l'accusoient au bassa de Rhodes quy commande l'Archipèle de plusieurs choses qui excitoient grandement l'indignation de cet admiral contre ce jeune homme. Ses amis luy escrivent de Chio, où estoit pour lors le dict admiral, de bien prendre garde à ses affaires et de se cacher au plustost; ce qu'il fist incontinent. Cependant, les Turcs le cherchoient de tous costez. La femme du dict Germano, gentilfemme d'une singulière vertu et affection particulière envers cette Nostre-Dame, en ces entrefaites vist qui lui disoit en dormant : *Viens, suy-moy*. Et il sembloit à cette vertueuse femme qu'elle suivoit l'autre quy la conduisoit dans nostre église,

(1) *Ms :* deslivré.

(2) Dans une lettre du P. Gaspar-Emmanuel, en date du 12 décembre 1652, on lit cette information : *Il y a prez de six mois que le seigneur Germano Coronello mo(u)rut d'une fiebvre maligne, en quatre jours, voire en trois, sans testament.*

où estante arrivée elle luy dit : *C'est icy ma maison; je veux faire ton mary mon receveur-procureur; seulement, dis luy qu'il ait un grand soing de ma maison et de ce quy la concerne et qu'il ne craigne point ses ennemis*. La mesme année, il fust faict procureur de nostre église et est encore aujourd'huy prieur de la confraternité. Les ennemys s'appaisèrent; touttes les accusations dont on l'avoit chargé s'en allèrent en fumée, et les mesmes Turcs qui le persécutoient auparavant furent ses meilleurs amys.

Une autre fois, le mesme seigneur Germano tomba en l'indignation du lieutenant de l'isle qui cherchoit de le ruiner (ces infidèles sont comme les mouches qui cherchent la chair la plus grasse pour se saouller davantage). Comme il dormoit une nuict, sa femme vist en songe une femme quy s'appeloit Marie et luy disoit : *Esveille ton mary et luy dis qu'il s'enfuie de ce pays sans différer*. Elle le fait. Il croit au songe, prend ses caveçons (1), saute par la fenestre et se sauve. A peine fut-il hors de la maison, voicy venir les Turcs quy frappent à la porte, cherchant le dict seigneur Germano.

Il luy arriva une chose quasy semblable estant en la maison de son père avec sa femme. Pour la bien entendre, il faut scavoir que cette isle de Naxie est de la juridiction du capitan bassa qui commande les mers du Grand Seigneur. Et ainsy les habitants sont obligez de lui faire un présent, outre ce qu'ilz paient d'ordinaire au gouverneur de l'isle. Le présent est d'ordinaire de mil cinq cents escus, qui autrefois n'estoient que trois ou quattre cents escus. Le dict capitan bassa envoyoit d'ordinaire un officier pour recueillir ce présent qu'ilz nomment l'aga, qui ne se contente pas de chercher ce quy est deu à son maistre mais en prend deux fois auttant, faict de grandes concussions, en prend là où il peut, tellement qu'à son arrivée chacun cache ce qu'il a de plus beau, parce qu'il vient avec main armée et ceux qui sont commodes s'absentent et gagnent les montagnes changeant touttes les nuictz de places et ses soldatz vont à la chasse des hommes comme les hommes à celle des bestes. Le seigneur Germano, donc, estoit retiré en la maison de son père avec sa femme où ilz dormoient. Une nuict, la femme en vist une autre en songe qui s'appeloit Marie qui luy disoit : *Esveille ton mary; dis luy qu'il s'enfuye*. Elle le fait; il se lève, sort de sa maison. A peine fut-il dehors que l'aga vint, le cherchant de tous costez. Nostre consul, père du dict seigneur Germano, pour n'avoir vouleu pas croire à semblables songes fut pris et il luy en cousta gros. Comme donc la bru du dict consul dormoit, la mesme femme, nommée Marie, lui apparoit et luy dit : *Avise ton beau-père de s'enfuir; on médite sa prise, et sy une fois il est pris, on le ruinera*. Le matin, la bru estant esveillée le vient trouver, luy faict récit de ce qu'elle avoit

(1) Sorte de mors que l'on met au nez des jeunes chevaux pour les dresser.

veu en songe, le prie de se retirer et cacher. Le beau-père s'en mocque et dit que c'est songe et qu'il ne fault point croire aux songes des femmes qui, le plus souvent, ne sont que de vaines phantaisies d'un cerveau vuide ou subiect aux illusions. Mais il se trouva bien trompé parce que, devant que deux jours fussent escoullez, il fut pris, mis aux fers et en prison; et pour en sortir il luy fallut bailler 1 5oo escus et aller prier deux personnes, l'une latine l'autre turc (que), avec de grandes instances de venir tesmoigner et subscrire que ce n'estoit luy qui faisoit venir les corsaires espagnols en l'Archipèle; ce qui estoit totalement contre la vérité, car comme il estoit consul pour les François il ne pouvoit avoir intelligence avec les Espagnolz qui sont fort contraires les uns aux autres. Mais pour ne me point arrester à ces songes qui se sont toutefois tous trouvez vrais, je veux passer à une vision manifeste.

Le lieutenant du bey estoit grandement animé contre le seigneur Germano Coronello, ou soit qu'il luy voulut mal ou qu'il le voulut plumer, ce qui est plus probable. Il fait crier par les places et par les rues, par les officiers, que qui scaura où est caché le dict Germano et ne le révélera pas sera mis en galère, aura cent ou deux cents bastonnades. Il estoit caché derrière un morceau de pierres en une maison. Nostre-Dame luy apparut, luy veillant, qui l'asseura et lui dit qu'il n'eust point peur. Les Turcs viennent en ce lieu où il estoit caché, cherchent et recherchent et ne le peuvent trouver et, ce qui est plus merveilleux, ilz le voyoient et ne le recogneurent pas, et ainsy il eschappa de leurs mains par la faveur de Nostre-Dame. En un mot, cette maison a souventes fois ressenty le secours de cette Mère de miséricorde et, pour ce, tous l'affectionnent comme celle qui a un particulier soin d'eulx.

Je ne puis (finir) que je ne racconte ce qui est arrivé à un naxiote réduict à une grande pauvreté pour la multitude des enfants qu'il a bien de la peine à nourrir. Cestuy-ci estoit allé à Constantinople sans pouvoir trouver de quoy s'employer; il estoit à demy désespéré. Alors il se souvient de Nostre-Dame de la Casasse, il eut recours à elle et interposa les dévotions de sa femme et de ses pauvres enfantz qui fréquentoient d'ordinaire nostre église, faict vœu de luy envoyer un beau présent. A peine eut-il conceu et faict son vœu qu'un patron de vaisseau vint à passer et luy demanda s'il voulait venir faire un voyage sur son vaisseau, qu'il en seroit l'escrivain et bien payé. Il l'accepta incontinent et le cœur et les yeux au ciel, remerciant la Vierge, vray refuge des pauvres qui l'avoit exaucé.

Une autre fois, estant sur mer, il fust attaqué d'une violente bourrasque qui faisoit craindre tous ceux qui estoient dans le vaisseau. Il se voua à Nostre-Dame de la Casasse; la fortune cessa et il fut délivré du danger.

Un honneste marchand de Naxie estoit malade. Il délibéra de faire un voyage à Chio et là se mettre entre les mains des médecins. Pour ne perdre totalement son voyage, il chargea un vaisseau de vin, mais il arriva qu'il

perdist quasi tout ce qu'il avoit et s'en retourna à Naxie plus malade d'esprit que de corps pour la tristesse quy avoit saisi son cœur. Sa femme, le voyant réduit en tel estat, ne cessoit de pleurer et s'affliger. Son mary vouloit de nouveau entreprendre un voyage pour tascher de se remettre sus. Mais sa femme le dissuadoit et ne vouloit en aucune façon le laisser partir, de peur qu'il ne luy arrivast pire. Sur ces disputes, une nuict, la femme voit Nostre-Dame toutte semblable à celle qui est en nostre église, qui du ciel l'appelloit par son nom et luy disoit : *Agnesa pourquoy t'afflige (s) tu, pourquoy pleure (s) tu? Ne scais tu pas bien que je peux relever ton mary; laisse le partir et qu'il ait confiance en moy.* Le lendemain matin, elle dit à son mary qu'il partist et qu'il allast où il voudroit. Il partist, fist bon voyage, retourna en santé et gagna 5oo escus et se remist au premier estat qu'il estoit. Le mesme marchand estoit allé à Sainte Erine, isle voisine de Naxie, pour acheter du vin. Sa femme, qui estoit en soucy de ses vins, fist vœu à Nostre-Dame de luy présenter un voile de soie entrelacé de filetz d'or (il est très beau), sy tant est qu'il luy pleust de conserver son vin; il arriva que, comme il retournoit de Saint Irene à Naxie, son vin fut pris des corsaires. Elle, en ayant eu la nouvelle, elle commença à se plaindre amoureusement à Nostre-Dame et luy disoit, en ses plaintes : ὦ Κυρά μας Καπέλλα, μηδὲ ἐγὼ τὰ κρασιὰ, μηδὲ ἐσὺ τὴν μπόλιαν, qui veut dire : *Comme je n'ay point eu ni receu le vin, aussy n'aurez-vous point le voile.* Nostre-Dame s'apparust à elle la nuict et luy dist : *Sache que je te puis rendre et faire avoir beaucoup plus que tu n'as perdu; apporte-moi le voile que tu m'as promis; je le veux avoir : autrement il t'adviendra pire.* Et, le lendemain matin, elle apporta le voile et l'alla mettre devant Nostre-Dame, mais parce qu'il estoit un peu trop court elle en promit un autre de mesme façon et longueur, la priant qu'elle voulut favoriser un voyage que son marit vouloit faire. A la vérité, il y alla avec un sien frère, achepta le dict voile pour Nostre-Dame. Il le donna avec deux cents escus à son frère qui devoit sortir plus tost que luy de Venize, lequel, pour les vents contraires, estant entré en un port au milieu de son voyage, il n'en peult plus sortir. Au bout de deux mois, nostre marchand naxiote arrive par hazard au mesme port ou estoit retenu son frère, reçoit de luy les deux cents escus et le voile de Nostre-Dame. Les deux vaisseaux sortent du port heureusement; celuy qui estoit du marchand naxiote vint surgir à bon port, et l'autre fut pris des corsaires. Et Nostre-Dame eut son voile. — J'obmetz les autres pour n'estre trop long.

CHAPITRE XV

De l'Eschole.

Il est tantost temps que je sorte de l'église et que je vienne à l'eschole pour en dire un mot. Il n'y en a qu'une en nostre maison et en icelle il y a une grande diversité d'escholiers. La plus part sont latins. Les autres

sont grecs. Une partie apprend à lire et escrire soit en italien, soit en grec; une autre partie estudie à la langue italienne; les plus advancez apprennent la grammaire latine et le latin. Une partie n'aspire qu'à scavoir bien lire et escrire; les autres se contentent d'entendre bien l'italien et de le scavoir bien parler; d'aultres s'adonnent à faire des Lettres. Mgr l'archevesque contrainct ceux qui veulent estre d'Église d'estudier au latin. Je dis *contrainct,* parce que il n'y en a guaires qui y soient portez et quasy tous se contentent d'expliquer leur missel et bréviaire, et quand ilz sont parvenuz au quinzième ou vingtième de leur aage, ilz perdent quasy tout désir d'estudier. La raison est qu'ilz sont d'un naturel qui fuit le travail et cherche les récréations; ilz font plus de proffit à l'eschole de Bacchus que d'Apollon. Aussy tout ce qu'on a peu faire jusques à maintenant est qu'ilz entendent aucunement ce qu'ilz lisent et chantent aux divins offices. Quelques-uns toutefois ont appris et apprennent des cas de conscience, mais personne ne s'est encore rendu capable de prescher et confesser. On s'efforce toutefois avec grande diligence de leur bien faire apprendre la doctrine chrétienne en italien et en grec. Les plus advancez apprennent quelquefois celle de Bellarmin. Tous les samedys Le Maistre fait à ses escholiers le catéchisme en son eschole, et nous estimons nos travaux bien employés quand ilz sortent de notre eschole bien instruictz aux principes de nostre foy. La jeunesse est soupple et docile et portée à la dévotion. Pour la mieux styler au service de Dieu et se mieux disposer à obtenir cette grâce de Nostre-Seigneur,

CHAPITRE XVI

De la Congrégation de Nostre-Dame.

Nous avons érigé dez les premières années une Congrégation de Nostre-Dame soubs le tiltre de la Présentation de la bienheureuse Vierge au Temple selon les reigles et coustumes des autres qui sont en Italie.

Du commencement nous n'y admettions que les plus grands escholiers pour voir comme le tout réussiroit, qui véritablement se monstroient très ferventz en bons exemples de vertu et de mortification qu'ilz practiquoient dedans et dehors de la Congrégation.

C'estoit un grand contentement de voir ces jeunes gentz, tant faisoient-ilz bien. Plusieurs de leurs parentz, les considérantz en ces bons principes, bénissoient Nostre-Seigneur d'une grande affection de ce que nous nous estions establys à Naxie et disoient : Nous sommes comme de gros arbres qui ne scauroient plus se plier, mais ces jeunes plantes prendront un bon ply, croistront en vertu et reformeront nostre rit et nostre ville. Et pour dire le vray, considérant leurs vertueuses façons de procéder, il me sembloit voir autant de novices de la Compagnie.

Comme nous eusmes donc esprouvé que le tout réussissoit à la gloire

de Dieu avec la bénédiction de Nostre-Dame, nous en escrivismes à Rome au R. Père Général et à la première Congrégation, priant par lettres le préfect et MM. les assistantz de procurer envers le R. Père Général que la nostre fut incorporée à la leur, affin qu'ilz peussent jouir des privilèges et indulgences; ce qui nous fut accordé, et lettres nous en furent expédiées du 23 de janvier 1634, ce qui donna une nouvelle ferveur à ces jeunes hommes et un désir de faire mieux que jamais. Cela excita aussy quelques prestres de demander d'en estre, entre autres le chantre de la cathédrale. Les séculiers vindrent puis après, et des principaux, un desquelz fut le seigneur Cursin Coronello, nostre consul.

Il arriva une chose un peu facétieuse en la réception du seigneur custode de l'église cathédrale. Cestuy cy, quand il fut reçeu, s'imagina qu'il falloit faire un banquet; il acheta de quoy sans dire mot à personne. Un des nostres l'ayant sceu l'advertist que ce n'estoit point la coustume entre les confrères de faire telz banquetz. Frustré de son dessein, il envoya une bonne partie de ce qu'il avoit préparé chez nous par aumosne.

Les confrères ont lieu séparé des autres pour s'assembler qui ne sert à autre chose d'ordinaire qu'à faire la congrégation auquel le Père qui la gouverne faict les exhortations en italien pour le présent, car tous entendent cette langue. A la réception de quelqu'un le préfect faict un petit discours spirituel selon la coustume. On a faict autrefois des déclamation(s) et dialogues pour le jour de la feste qui est la présentation de Nostre-Dame au Temple. Ce jour mesme les prestres de la Congrégation, avec l'ayde de leurs amys qu'ilz invitent, disent une grande messe en nostre église, durant laquelle il se fait un sermon du mystère affin que les femmes en puissent tirer quelque fruict, desquelles quantité se confessent et communient, visitant la chapelle de la Congrégation, qui est hors de nostre enclos, pour gagner les indulgences. Et c'est un grand contentement de voir leur dévotion. Tous les confrères se communient ensemble en la grande messe, tenant chacun un cierge allumé en la main.

Ilz gardent la mesme coustume un des jours du carnaval pour leur communion, et durant ces trois jours ilz viennent faire leur oraison devant le Sainct Sacrement qui est exposé.

Ce que je m'en vay escrire sera peut-estre particulier à la Congrégation de Naxie, qui est le jour de leur feste; après leur communion (1) générale qu'ilz ont faict en nostre église, ilz viennent tous en corps en la chappelle de la Congrégation, où, toutz à genoux et le cierge en main, ilz renouvellent à haulte voix l'oraison par laquelle ilz se consacrèrent à Nostre-Dame le jour de leur réception, qui commence : *Sancta Maria Mater Dei et Virgo Ego N.*, etc. En cette chapelle ilz pratiquent des

(1) A la suite de ce mot, le manuscrit porte le texte suivant barré d'un trait : *et durant ces trois jours ils viennent faire leur oraison devant le Sainct Sacrement.*

actes de divers(es) vertus, comme autre part. Une fois, comme le Père eut faict une exhortation du pardon que Nostre-Seigneur nous commande de donner à nos ennemis, le préfect, qui estoit pour lors nostre consul, s'en alla de son propre mouvement jetter aux pieds du doyen de l'église cathédrale qui estoit aussy en la Congrégation, et ainsy s'assoupit une grosse querelle qu'ilz avoient par ensemble auparavant. Un prestre, après la mesme exhortation, au sortir de la Congrégation, s'en alla en nostre église où, trouvant une femme avec laquelle il avoit querelle, il luy demanda humblement pardon devant d'autres.

L'Advent et le Caresme, d'autres seigneurs qui ne sont point de la Congrégation viennent entendre les exhortations qui se font en icelle. Un jeune homme des meilleures maisons de Naxie qui est de la Congrégation a fait un acte de vertu qui est rare par le pays, ce me semble. Il s'appelle Philippo Grimaldi. Plusieurs se meslent en cette isle de nouer l'esguillette ou par envie ou par convoitise. Et pour ce, souventefois, pour éviter ce danger les parentz des épouses permettent qu'ilz consomment le mariage, devant qu'ilz soient mariez en présence du curé en particulier ou qu'ilz aient esté bénitz en l'église et peu de ces espouses entroient vierges à l'église pour y recevoir la bénédiction. Le jeune homme estoit fiancé à une fort honneste et gentille femme, les parentz de laquel(le) consentoient qu'il entrât en leur maison la nuict. Ilz laissoient tout exprès ouverte la porte de la chambre où couchait son épouse ou l'invitoit à y entrer quand il voudroit. Mais jamais il n'en vouleut rien faire, attendist le jour de sa bénédiction et Nostre-Seigneur le contregarda de ces diaboliques perturbations de l'humain lignage.

Nous remarquons aussy que depuis que cette jeunesse a esté instruicte à la crainte de Dieu et à la dévotion de Nostre-Dame qu'elle se comporte plus modestement et s'abstient plus facilement et du vin et des femmes et qu'il ne se void pas tant de bastards qu'auparavant. Comme en toutte sorte de compagnie, il s'en trouve toujours qui se destractent du droict chemin que Nostre-Seigneur leur faict monstrer par ceux qui tiennent sa place. Aussy en cette petitte Congrégation quelques-uns de ceux qui se sont monstrez tépides au service de Celle qui est la Médiatrice de nostre salut envers son Filz sont tombez en de grosses et lourdes faultes pour lesquelles ilz ont esté ignominieusement punis. Entre austres un prestre qui pour ses péchez publics fut confiné dans la prison du kiakaia d'où estant sorty et ne s'amendant point a esté contrainct de sortir de l'isle et se retirer en un pays où il ne fut point cogneu. Et, pour ne m'estendre davantage en cette matière, je diray en un mot que je n'ay cogneu personne de ceux qui ont abandonné cette Congrégation qui n'aye bien durement esté chastié par diverses et grandes afflictions, pertes, troubles, traverses avec lesquelles la divine justice les a poursuivy et les poursuit encores.

CHAPITRE XVII

De l'employ spirituel de nos Pères en l'église cathédrale et du fruict qui en réussit.

Nous avons jusques à maintenant fidèlement rapporté ce qui s'est passé en nostre église et en nostre maison et les exercices qui s'y pratiquent pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. L'ordre que j'ai cho(i)sy veult que nous disions quelque chose de ce que nos Pères font en l'église cathédrale et du bien qui en revient aux âmes. Ce qui se présente à moy le premier est l'employ des sermons. Je diray donc que plusieurs de nos Pères y (1) ont presché les Adventz et Caresme et festes qui se célèbrent en l'année avec grande satisfaction et applaudissement des grands et des petitz et avec concours de tout le peuple; souventefois les calogers, qui sont les religieux des Grecs, et les principaux d'iceux y ont assisté avec leur grand contentement, louant à pleine bouche le talent de ceux de nostre Compagnie pour cet exercice. Et telle a esté l'opinion, l'estime et le contentement qu'en ont eu et ressenty nos messieurs latins qui, se retrouvant parmy les Grecs en conversation, souventefois leur ont reproché qu'ilz n'avoient point en leur Église de semblables prédicateurs. Et par ce moyen les Grecs ont appris à nous connoistre, estimer, et affectionner. Une année entre autres, un de nos Pères prescha avec tant d'énergie spirituelle que Mgr l'archevesque ne se peust empesché de dire incontinent après le sermon, le prédicateur n'estant pas encore descendu de la chaire : *Il faudroit estre plus dur que pierre pour ne point s'attendrir et amol(l)ir à semblables prédications.* D'où est arrivé puis après que plusieurs, tant grecs que latins, luy ont donné plusieurs tiltres d'honneur. Mais parce que Nostre-Seigneur faict peu d'estat du bien dire sy le bien faire ne s'ensuit et qu'il attend le fruict de sa parolle, il me faut dire un mot du fruict de cette semence évangélique.

Le premier et le principal sont les confessions fréquentes. On leur a sy souvent presché de la pénitence, de la Sainte Communion et avec tant d'énergie qu'ilz se sont accoustumé à se confesser et communier, ce qu'ilz ne faisoient qu'une fois l'année, encore ne scay-je comment. Ce fruict est très évident aux dames de qualité qui se confessent souvent maintenant et j'estime qu'il n'y a guières personne à Naxie, soit des prestres, soit des seigneurs, soit des jeunes hommes, soit des femmes qui n'ait faict une confession généralle de toutte sa vie. De ces confessions il s'en est recueilly un grand fruict et les occasions du pesché ont esté osté(es).

Un Père prescha si fermement de la Samaritaine qu'une personne quy

(1) *Ms :* qui.

luy ressembloit fort se vint présenter à la confession avec une grande contrition et désir de quitter son pesché.

Une autre femme qui vivoit en concubinage il y avoit quinze ou seize ans sans se confesser a esté retirée de son péché et maintenant participe aux Sainctz Sacrementz de confession et de communion.

Les adultères et les sacrilèges et les deux ensemble ont esté quantité de fois empeschez. Il y auroit bien à dire là dessus et bien au long, mais parce que les personnes vivent et qu'il y a danger qu'on resoubçonne de quelqu'un, il a semblé bon de dire mot en passant.

Une jeune fille a esté retiré entre les mains d'un jeune homme qui s'estoit marié avec elle selon la coustume des Turcs, c'est-à-dire avec un capir. Voicy comme cecy se fait. Quand un jeune homme ayme quelque fille et qu'elle se contante de s'abandonner à luy, ilz s'en vont tous deux devant le cadi, c'est-à-dire le juge du lieu, qui leur demande leur consentement, scavoir est s'ilz s'entreveullent. Après qu'ilz ont dit ouy, il escrit ce mutuel consentement et comme le jeune homme a congé d'avoir cette fille, il baille cet escrit à l'homme en payant et puis ilz ont congé de cohabiter sans que le kiakaia leur puisse rien faire payer tant que l'homme voudra, mais quand il est desgousté de la femme ou qu'il est inspiré de Dieu de sortir de son pesché, il peut la laisser lui donnant ce quy est escrit dans le capir. D'ordinaire ilz escrivent et promettent que, s'il arrive qu'il la laisse, il luy donnera ou dix ou vingt escus selon la qualité de la femme. S'ilz n'avoient ce capir le kiakaia en ayant le vent il les pourroit prendre et leur faire payer ce qu'il voudroit, comme il fait souvent à celles qui ont honte d'estre descouvertes et cependant deviennent grosses. Ce jeune homme donc et la jeune fille qui avoit désir de sortir du péché firent un escrit de commun consentement et le jeune homme s'obligea de payer quinze escus et la fille d'estre esclave du kiakaia s'ilz retournoient et offenc(e)oient [Dieu] plus ensemble.

Une femme d'honneste condition avoit quelque affection pour un Turc et inclinoit à se donner à luy mais elle en fut destournée.

Je pourrois rapporter plusieurs belles choses de semblable matière, mais parce qu'elles se rapportent touttes à mesme poinct, scavoir est que plusieurs vices contre la pureté et chasteté ont esté empeschez, je me contenteray d'avoir signifié ce que dessus.

Un des autres fruictz des prédications a esté de réunir les volontez et les affections de ces méssieurs latins grandement désunies par les dissensions publiques et particulières quy règnoient parmy eux. Plusieures fois, ces messieurs, divisez en deux partys contraires, après avoir ouy les sermons sur le subject de la paix, se sont accordez et pacifiez; et entre autre(s) fois, un des nostres maniant en son sermon ce passage de sainct Paul : *Pax Christi exultat in cordibus vestris*, devant de sortir de l'église après le sermon, le principal d'un party dit à tous : *Il nous faut faire*

la paix, mais que ce soit celle de Jésus-Christ, qui dure toujours et est sincère et cordiale, et non pas celle du monde qui est feincte et ne dure pas. Plus souvent encore avons-nous pacifié les particuliers, comme les marys et les femmes, les enfantz avec leurs parentz, les séculiers avec leur prélat, et en plusieurs autres cas semblables qui sont fréquentz, où il faut que nous mettions la main comme Pères spirituels. Et pour dire encore quelque chose de particulier de cette matière, une femme grecque, mariée avec un Latin, après quelques disputes, s'en estoit fuye de sa maison. Un Père eut bien de la peine à la faire retourner. Enfin, il en vint à bout avec la grâce de Dieu.

Une gentilfemme, après avoir receu quelques souffletades de son mary, se fascha tellement que, quand son mary fut sorty hors de la maison, elle prend la clef de la porte, sort de la maison, ferme la porte et s'en va chez une de ses sœurs. Le mary, voulant entrer en son logis le soir, trouvant la porte fermée, est contrainct de s'en retourner au bout de quelque temps. La femme, estant retournée en son logis, en fait oster les meubles que son mary y avoit et les faict porter où il se retiroit. Le mary, se ressentant (1) grandement de cette outrecuidance, résolut de l'abandon(n)er. La femme aussy s'opiniastre de son costé Enfin, un de nos Pères, avec un autre gentilhomme, a si bien traicté l'affaire, qu'ilz se sont réunis ensemble, vivent ensemble et sont de bon accord, au contentement des Latins et des Grecs qui avoient esté grandement scandalizez de ce faict.

Un prestre avoit battu un jeune homme de fort bon lieu. Cestuy-cy cherchoit la commodité d'en avoir sa raison, et pour ce le prestre marchoit armé, se tenant sur ses gardes, mais enfin un de nos Pères les a mis d'accord.

Monsieur nostre Archevesque et nostre consul ont eu souventefois des prises par ensemble, et souventefois nous les avons mis d'accord. Mais, comme ce peuple est capricieux et d'un esprit altier, souvent rompt-il (2) la paix faicte et souvent nous donne matière d'employ.

On imprimeroit des gros volumes de ce qu'on leur a presché de l'union et concorde, et faut que ceux qui s'employent à les accorder aient quelque fond et revenu pour s'entretenir, car incontinent une des parties dira que les Pères favorisent plus les uns que les autres, qu'ilz font par respect humain et cherchent leurs interrestz.

Il s'est faict encore quelque fruict pour ceux qui se servent de l'ayde des magiciens qui ne sont pas peu. Ilz ont recours à eux en matière d'amour et de hayne. Un de nos Pères a retiré d'une maison un livret dont ilz se servoient là dedans pour dire aux autres ce qui arriveroit et descouvrir les larcins et aultres faultes. Le même Père a empêché qu'ilz ne

(1) *Ms :* ressenty.
(2) *Ms :* rompe il.

se servissent pas et ne portassent pas choses qui leur auroient esté données de semblables personnes pour mauvais effect. Un jeune homme qui s'estoit marié à une autre isle (1) avoit amené sa femme à Naxie, les parentz de laquelle le poursuivoient, marrys de ce qu'ilz avoient perdu l'occasion d'engloutir une partie des biens de cette fille orpheline de père et de mère, et persécutoient son mary par art magique. Comme il fut mort, les parentz de la jeune veufve et orpheline luy envoyèrent un je ne scay quoy cousu dans un petit linge, semblable aux *Agnus Dei* que nous donnons, aussy s'appelloient-ilz φυλαχτό, nom qu'ilz donnent aussi aux *Agnus Dei* que nous distribuons au peuple, et ce mot signifie une chose qui contregarde et préserve de mal. Ilz luy envoyoient donc cela pour la préserver de la malice des magiciens. Son confesseur, qui estoit un de nos Pères, l'ayant sceu voulut voir ce que c'estoit, doubtant bien de l'affaire. Il le descoust luy-mesme et trouve dedans une pièce de monoye de Venize semblable à nos deniers, de la peau de serpent, un peu de soye bleüe et de la cire. *O le bon et le beau préservatif*, dit le Père; il le prist et l'emporta.

Nous les avons trouvé à nostre arrivée grandement addonnez aux superstitions qui sont en belle quantité. Qui les voudroit escrire en composeroit un livre. Ce sont des restes du gentilisme. La plus part y (2) sont passé aux Grecs naturelz du pays et puis aux Latins qui y sont venus demeurer. Mais les prédicateurs de nostre Compagnie ont tant fait, par la ferveur de leurs prédications, qu'ilz en ont osté une grande partie et tous les jours s'efforcent de les retirer de ces dévotions phantastiques. Pour conclusion des sermons je diray que les vices ont esté furieusement combattus. A Naxie il n'y avoit quasy personne qui jeunast entre les gentilhommes. Un de nos prédicateurs monstra, le premier dimanche de Caresme, la nécessité, l'utilité et la dignité du jeusne. Depuis ce temps-là, ces messieurs ne s'assoyent plus en table, mais font collation en pied. Un(e) autre fois, le consul de Venize, estant venu entendre le sermon d'un de nos Pères (comme il faisoit souvent), disoit aux autres messieurs à la sortie du sermon : *Il nous fault bien passer le Caresme et nous abstenir de pescher*.

De plus, par le moyen des sermons les Latins ont esté grandement instruictz ez controverses que nous avons contre les Grecs, lesquelz comme ilz entendent chanter, et le chantent eux-mesme, une partie du nouveau Testament et du Vieux, principalement le pseaultier en grec littéral, ilz scavent quasy par cœur ce qui se list et chante. Au contraire, nos Latins, pour n'entendre point le latin et pour n'estre pas instruictz, ne scavoient que respondre aux Grecs qui citoient l'Écriture Saincte et l'expliquoient

(1) *Ms :* et avoit.
(2) *Ms :* Qui.

à leur mode. Mais maintenant qu'ilz en ont conceu le vray sens par le moyen de l'instruction de leurs prédicateurs et pères spirituelz, ilz battent leurs adversaires et plusieurs fois les contreignent en leur(s) assemblées de confesser que les Latins ont raison, comme en ce que les Grecs quittent leurs femmes pour en prendre d'autres, qu'ilz nient le purgatoire, la primauté du Pape et plusieures autres difficultez dont ilz disputent souvent entre eux. Mgr l'archevesque considérant meurement les grands fruictz que faisoient les Pères en a constitué un pour son grand pénitencier avec communication de tous les privilèges pour soulager la honte de ceux qui ont difficulté de se présenter à luy. De plus, il fist encor le mesme Père curé, qui exercea l'office une année. Mais comme le Père Général eust escrit qu'il seroit plus à propos qu'un prestre séculier le fist s'il y en avoit de capable, et ainsy un de nos escholiers assé bien advencé au latin et sur tout de bonne vie a esté faict prestre et eslevé à la dignité de chanoine et de curé, le Père ne s'en meslant point sinon quand le dict curé est absent de la ville. Ce curé n'a autre chose à faire qu'à administrer les Saincts Sacrementz, car le Père confesse, exhorte et assiste les moribonds.

Le second employ que nous avons en l'église cathédrale est de faire la doctrine chrestienne, exercice qui nous a esté commis par Mgr l'archevesque dez nostre arrivée. Un des nostres depuis ce temps l'a toujours faicte tous les ans. On commance le premier dimanche après la Toussaint et finit-on le dimanche de saincte Trinité, parce que ces messieurs ont tous des maisons aux champs où ilz vont (1) passer l'esté après la solennité de la Feste-Dieu avec leurs femmes et enfantz et ainsy, comme il reste peu d'enfantz, le pasteur a trouvé bon de surseoir pour ce temps. Elle se faict après Vespres les dimanches seulement. Voicy la méthode qu'on y tient.

Quand le premier coup de Vespres sonne, les enfantz et nos escholiers s'assemblent en l'église cathédrale. Le Père se trouve là qui les range deux à deux. L'un précède qui porte une croix, l'autre sonne une clochette; suivent les enfantz et après eux marchent les clercs avec leur surplis et leur bonnet quarrez en teste. Et en cet ordre, ilz font le tour de la ville, cependant qu'on chante Vespres. Quand elles sont finies, on chante le *Pater Noster* et *Ave Maria* et après la doctrine les commandementz de Dieu en grec vulgaire ou bien les litanies de Nostre-Dame suivant qu'il plaist au Père qui faict le catéchisme qu'il faict selon son goust tantost le faisant réciter soit en grec soit en italien, tantost exigeant ce qu'il a donné aux enfantz pour apprendre par cœur, tantost demandant les difficultez aux plus entendus sur les mistères que célèbre l'Église selon le temps, ou bien faisant des questions morales touchant

(1) *Ms :* font.

ce que doit faire un bon chrestien, des vices qu'il doit fuir et des vertus qu'il doit pratiquer. Quelquefois le Père, selon son auditoire, traicte un point de controverse; autrefois il fait une exhortation.

Mgr l'archevesque y assiste parfois. Le grand vicaire ne s'en absente gueires. Les filles sont séparées des garçons et pour ce on ne les interroge point en ce lieu. Pour suppléer à ce deffault, on leur faict en particulier le catéchisme en nostre église de la Casasse.

Tout le long de l'année il s'y faict du fruict, car, outre que les assistantz sont instruictz sur les mystères de nostre saincte foy, souvent après la doctrine chrestienne, il y en a qui se présentent aux saincts sacrementz selon la saison de l'année. Mais qui voudroit bien faire du fruict et y attirer grande quantité de personnes qui sont ignorantissimes, principalement les Grecs, il seroit bon de la faire en quelque place publique, distribuer des présentz qui servissent à l'entretien de la vie, comme des chemises, pourpoints, chausses, souliers, bonnetz, etc., ce qui ne cousteroit pas tant parce que la toile de cotton dont se font ces habitz n'est pas si chère et se trouve facilement; ou bien que le Père eut à ses deux costez deux grans panniers plain(s) de pain bis qu'il donneroit au lieu d'images. Alors tous les pauvres et faméliques y courroient et mesme les vieillars n'auroient point de honte de faire le signe de la croix et d'assister jusques à la fin du catéchisme pour avoir quelque chose. Mais, pour en venir à bout, il faudroit quelque fondation en escus pour chaque dimanche et nostre rit en seroit grandement exalté et les âmes et les corps seroient secourrus. Je ne puis y contribuer autre chose sinon proposer ce que Nostre-Seigneur m'inspire désirant d'estre choisy pour un de ceux qui le mettroient en prattique à cause du grand fruict que je vois qui s'en recueilleroit et de la gloire qui en réussiroit à Dieu et à son Église.

Il me reste à parler de la Confraternité du Très Sainct Rosaire qui est érigée en la grande église à laquelle a esté érigé un autel sur laquelle il se voit une belle image entourrée des figures du Très Sainct Rosaire. Un de nos Pères se trouvant par hazard un premier dimanche du mois en l'église cathédrale et voyant que deux prestres récitoient le Très Sainct Rosaire sans aucune autre cérémonie, il luy despleut que cette dévotion, qui se praticque avec tant de ferveur par tout, fut si peu fréquentée et que le Très Sainct Rosaire fut si peu honnoré à Naxie. Il luy vint le désir de remettre sus et faire refleurir ce sainct exercice de dévotion envers Nostre-Dame. Il en confère avec Mgr l'archevesque qui luy en donna la charge. Il déclare donc au peuple ce sien dessein, l'annoncea et, l'année 1634 le 6 de may, renouvella cette confraternité avec grande ferveur et dévotion de tout le peu(ple) qui se fist escrire de nouveau dans le catalogue des confrères et ceux qui n'estoient point escritz demandèrent de l'estre et affin que cette célébrité et dévotion fut plus dignement célébrée nous choisismes le samedy au soir une heure ou deux après Vespres, estant ce

temps le plus commode pour les femmes, qui, pour lors, sont plus expédiées des affaires domestiques, et encor pour les hommes qui en ce temps n'ont point tant d'occupation en ce pais.

Le samedy donc, une heure et demie devant le soleil couché, on sonne la cloche de la grande église, au son de laquelle s'assemblent ceux qui ont désir d'assister à ce sainct exercice de piété. Quelque temps après on tinte, puis une partie de ceux qui sont assemblez s'en vont à la chappelle du dict Rosaire, l'autre demeure dans la nef de l'église et après qu'un jeune homme ou quelque prestre a commencé un mystère, par exemple celui de l'Annonciation, on dit à haulte voix une dizaine de telle façon que d'un costé ilz chantent la moitié du *Pater noster* et de l'*Ave Maria* et de l'autre costé ilz l'achèvent. Après chaque dizaine ilz adioustent un *Gloria Patri*. Devant que commancer un autre dizain, on lit de nouveau un mystère et en cette manière se faict une troisième partie du Très Sainct Rosaire, laquelle estante finie, le Père qui a soing du Rosaire prend son surplis et fait une exhortation assis sur un escabeau sur la dernière marche de l'autel. Laquelle finie, on allume deux grands flambeaux qui sont le plus souvent de cire blanche. Deux prestres ou deux clercs chantent les litanies, après lesquelles le Père dit l'oraison et toutte la cérémonie se conclud par un *Ave Maria* qui se chante.

Les femmes ne chantent point à Naxie comme elles font à Tines, Chio et autre part, où elles pratiquent cette dévotion séparément des hommes. Le premier dimanche d'octobre, la feste se célèbre avec grande solennité. La procession se fait autour de la ville, et ce jour il se faict comme une communion générale, et nous envoyons ce jour là ceux qui fréquentent nostre église commmunier à la grande église.

Les Révérends Pères de sainct Dominique, qui ont un couvent à Scio, ayant sceu ce que noz (chrestiens) faisoient pour la gloire du très sainct Rosaire, nous en sont demeurez fort affectionnez et nous en ont congratulé(s).

Nostre-Dame a souvent monstré que cette dévotion lui agréoit grandement en faisant diverses et grandes grâces à ceux qui l'honnorent par semblable dévotion. Il semble qu'elle désire avoir aussy bien que celle de la Casasse comme elle l'a monstré en divers(es) rencontres, mais tout freschement encore, car un certain prestre fort dévot à Nostre-Dame, se ressouvenant qu'il avait receu d'elle de grandes faveurs, désirant se monstrer reconnoissant en quelque chose et monstrer son affection envers elle par quelque présent proportionné à ses forces, fit apporter de Venize deux grands flambeaux de sa haulteur de cire blanche et quatre mesches. Comme le vaisseau retournoit chargé de diverses et riches marchandises, il fut pris des corsaires, qui prirent tout ce qu'ilz voulurent sans toucher aux flambeaux de Nostre-Dame, qui se consomment maintenant en son honneur tous les samedis au soir.

Je laisse cette matière pour parler d'autres choses, affin de ne point ennuyer (1) par le récit de choses qui sont semblables.

Nous avons toutte sorte de liberté de Mgr nostre archevesque et du chapitre d'exercer en la grande église tous les exercices spirituelz de la Compagnie dont le peuple est grandement soulagé et consolé parce que tous ceux du rit latin qui demeurent de ce costé là nous appellent pour se confesser. Car, pour cet effect, il y a trois confessionnaux de mesme façon que ceux de France. Nous y allons, entendons leurs confessions en tous temps sans contradiction. Ains le pasteur et le grand vicaire nous en prient et nous en remercient, et sy nous manquions, la pluspart du temps ilz demeureroient sans se confesser.

De plus, il arrive quelquefois qu'on nous prie de dire la messe en l'église cathédrale ou pour les mortz qui y sont enterrez, ou pour honnorer et remercier quelque sainct comme sainct Michiel, sainct Roch et sainct Charles Borromée desquelz ilz ont les autelz; et nous la disons sans aucun empêchement. Ains ilz nous fournissent d'ornementz et de ce qui nous est nécessaire pour la dire. Aussy, par l'union mutuelle que nous avons avec les prestres de la grande église, la dévotion s'augmante avec bonne édification.

CHAPITRE XVIII

De la solennité de la Feste-Dieu.

La dernière, la plus belle et la plus magnifique solennité qui se pratique à Naxie est celle du *Corpus Domini* ou de la Feste-Dieu. Elle touche principalement à la grande église, mais par ce que nous y avons aussy quelque part et les confrères de la Casasse, nous en dirons quelque chose.

Cette solennité est la plus célèbre parce qu'en icelle concourrent, non seulement les Latins, mais encore les Grecs et les villageois qui, de tous les villages, viennent à la ville pour honnorer nostre Sainct Sacrement, qu'ilz appellent : Ἡ ἁγία δωρεά, comme qui diroit : le Don par excellence, le plus grand, le plus sainct don que Nostre-Seigneur nous ayt faict.

Dez le samedy au soir, on se prépare à cette solennité. On sonne les cloches en carillon, le matin, à midy et le soir. Et souventefois les villageois nous demandent, quinze jours et un mois devant, quand sera la feste du Sainct Sacrement, affin de ne point travailler ce jour là et d'y assister. Le jeudy matin, le monde commance à venir des villages. Le curé est devant la porte de la grande église, qui reçoit les vœux faictz des villageois grecs au Sainct Sacrement, comme huile, vin, cire, cierges toutz faictz, argent, quoy qu'en petitte somme, par ce que, comme ilz le gardent pour payer le tribut aux Turcs, ilz donnent à Nostre-Seigneur de

(1) *Ms* : ennier.

ce qu'ilz ont à leur maison. Sur les dix heures, quand on cognoist à peu près qu'ilz sont venus, on chante la grande messe, après laquelle on commance la procession; faut noter qu'on ne tend point les murailles des rües comme nous, mais ilz les couvrent de tappis par où passe le Très Sainct Sacrement. Et soubs ces tappis, les villageois mettent des faiscaux de mirthe dont abonde cette isle, affin que celuy qui porte le Très Sainct Sacrement marche dessus. Ilz s'en servent puis après pour mettre dans leurs champs et vignes, croyantz que cela leur apportera l'abondance ou les préservera des tempestes de l'air.

Les malades, tant hommes que femmes, se couchent du travers des rues sur ces tappis, affin que celuy qui porte le Très Sainct Sacrement marche sur eux, croyant par ce moyen Dieu leur rendre la santé, comme il arrive souvent. De plus, il n'y a personne soit grand soit petit qui n'aille baiser à tout le moins (1) le pied de la custode ou soleil où est enclos le Très Sainct Sacrement, ce qu'ilz appellent : ἀπόσυρμα. Et qui sent quelque douleur en quelque partie du corps sé faict toucher de la custode et souvent ilz recouvrent la santé.

Mgr l'archevesque porte le Très Sainct Sacrement, tellement las de marcher par les rües sur ces hommes et sur ces femmes qu'il n'en peut plus. Il est assisté de son grand vicaire et du doyen qui le soutiennent au costé. Les confrères de la Casasse assistent en corps à cette procession, revestus de leur cappe. Le prieur, sous prieur et les deux procureurs portent le poile (2). Tous les prestres sont revestuz de leurs habitz sacerdotaux comme s'ilz vouloient dire la messe. Souvent l'archevesque grec s'y retrouve. Les calogers, c'est-à-dire les religieux grecs, suivent avec les prestres. Bref en cette solennité se retrouvent toutte sorte de personnes. Mais sur tout il fait beau veoir la quantité de femmes qui accompagnent Nostre-Seigneur. Les gentilfemmes tant mariées qu'à marier suivent ornées comme sy c'estoit le jour de leurs nopces; le mesme font les grecques qui en mesme conche (3) se meslent parmy les latines et honnorent Nostre-Seigneur en ce Très Sainct Sacrement. Les Turcs mesme veulent estre de la feste et s'assemblent aux maisons d'où ilz puissent voir.

Une fois il arriva qu'au jour de cette solennité se trouva à Naxie un aga avec huictante soldatz qu'ilz appellent Leverdis. Cet aga estoit amy de M. nostre consul. Pour luy plaire, l'aga commanda à ses soldatz qu'ilz fissent une haye en la grande place qui est au milieu de la ville. Et quand le Très Sainct Sacrement passa ilz firent une salve qui fut très agréable.

Une des principales actions qui honnorent cette solennité est ce que

(1) *Ms* : autour le mois *(sic)*.

(2) Plus anciennement *paile* ou *pallium*, manteau : dais sous lequel est porté le Saint Sacrement.

(3) C'est-à-dire *dans le même accoutrement*, de l'italien *concio : ornement, parure*. Le même mot est déjà employé ci-dessus p. 104, où l'on a imprimé à tort : bien en *couche* (!!).

nous y faisons et qui attire les yeux de tout le monde et donne un renom à nostre Compagnie. A un bout de la place la plus grande, la plus haulte et la plus belle qui soit à Naxie, nous dressons un théatre — je dis un théatre parce que sur iceluy nous représentons le plus souvent quelque chose en l'honneur du Très Sainct Sacrement — sur lequel nous dressons un autel que nous ornons de ce qu'on peut trouver de plus beau. Il est couvert d'un beau daix fort eslevé. Les costez sont embellys de fort beaux tableaux. Mais ce qui paroist sur tout pour beauté est ce que nous préparons sur l'autel pour y mettre le Très Saint Sacrement. Les latins, grecs et villageois, s'entretiennent depuis le matin jusques à ce que la procession soit finie à considérer cet autel avec leur grand contentement. Et c'est là que la foule du peuple vient se présenter pour estre touchée.

La procession faict alte en ce lieu. Mgr l'archevesque y faict reposer le Sainct Sacrement. Le clergé y chante quelque chose. Et puis souvent nous y faisons représenter quelque chose tantost d'une façon tantost d'une autre à nos escholiers. Une année nous fismes présenter à Nostre-Seigneur ce que signifiait ce très auguste sacrement dans le Vieux Testament comme un agneau, du pain, du vin, du laict, etc. Après l'action qui fut trouvée très agréable et donna un grand plaisir, Mgr l'archevesque fist apporter l'agneau chez soy qui donna bien de la récréation. Car comme il estoit encor tout vif et que le théatre estoit parsemé de fleurs, au lieu de cercher de s'enfuir, comme il eut esté toujours nourry en ce lieu, il cerchoit à manger.

Ce qui fut trouvé fort rare est que nous fismes présenter un raisin quasy meur, bien que ceste feste fut escheüe cette année (1) l'onzième juin. Qui des prestres emporta le vin, qui le laict, qui les pommes, qui le raisin et nous n'eusmes que le pain pour nostre part. Une autre année nous fismes venir tous les apostres qui d'une partie du monde qui d'une autre et chacun apportoit une pierre précieuse du pais où il venoit qu'il présentoit à Nostre-Seigneur récitant quelque chose qui faisoit application de quelque vertu et propriété de cette pierre précieuse au Très Sainct Sacrement. Sainct Pierre les recevoit qui cependant en faisait une couronne et estant finie il la mist sur le hault de la custode ou soleil comme en couronnant Nostre-Seigneur.

Ce fut le beau que nos bonnes villageoises pensant que ce fussent les vrays apostres s'en alloient les bras entrelacez l'un dedans l'autre leur faire de grandes inclinations de la teste et de tout le corps à la grecque. Il y en avoit qui s'en venoient par derrièr(e) prendre les habitz des apostres et s'en frottoient le visage comme en formant le signe de la croix sur leur face. Une fois on fist faire un sermon que les escholiers récitèrent en diverses parties et fut très bien receu et loué principalement

(1) C'est-à-dire en 1637.

du métropolite grec qui estoit assis sur le théatre et de tous les grecs.

Une année, outre la salutation qui s'estoit faicte le matin, nous fismes représenter une action dans l'église cathédrale divisée en trois parties. La matière fut du Très Sainct Sacrement. Elle pleust extrèmement et fist grandement estimer nostre Compagnie. Les principaux des Turcs vouleurent assister et s'en retournoient fort satisfaictz. Elle agréa tellement qu'on nous força doucement de la représenter pour la seconde fois en nostre église. Dieu tira bien du fruict de cette action parce que plusieures personnes se sentirent excitées à componction et puis après vindrent se confesser, après que la procession s'est retirée de nostre autel pour aller terminer dans la grande église.

Après que les hommes et les femmes sont (1), un de nos Pères monte sur le théatre et alors toutte sorte de personnes et de sexe s'approche en telle foule qu'il en est quasy accablé et tous apportent quelques rameaux, fleurs, herbes et souvent des faisseaux de mirthe qu'ilz présentent au Père pour le faire toucher sur le corporal où a reposé le Très Sainct Sacrement. Ce qu'il fait; et puis le leur rend et s'en vont très contentz. Ilz se servent de ces choses pour guairison et préservatif des maladies et pour mettre dedans leurs possessions pour en destourner ce qui les pourroit endommager. Et la presse est si grande qu'il a besoing de quelqu'un qui l'aide pour satisfaire à la dévotion du peuple.

Ce qui a rendu les grecs et les villageois tellement affectionnez à cette procession et porte à honnorer nostre Sainct Sacrement sont les miracles que Nostre-Seigneur a souventefois opéré en eux en leur rendant la santé du corps et de l'âme parce qu'ilz croyent plus fermement aux dogmes de l'Église latine. Et pour cet effect une grande partie des malades faict quelque vœu à nostre Sainct Sacrement et ilz sont soulagez ou guerrys le plus souvent. Nostre-Seigneur s'est aussy monstré rigide à chastier ceux qui, en quelque manière que ce fut, desprisoient cette solennité et travailloient le jour de cette feste.

Une année, il arriva quelque discorde entre les latins et les grecs. Les dicts grecs, par la désunion, se sentant raffroidys envers ce Très Sainct Sacrement, allèrent demander au métropolite grec s'ilz pourroient travailler le jour de la feste τῆς ἁγίας δωρεᾶς. Il respondit : *Allez, mes enfantz, travaillez avec ma bénédiction. Vous le pouvez, parce que cette feste n'est pas de nostre rit; c'est pour les latins.* Cette bénédiction se tourna en malédiction parce que, à peine la procession fut-elle achevée qu'il se lesve une si furieuse tempeste avec tant et de si grosse pluie qu'elle renversa la plus part des bleds. Et nous autres nous ne peusmes pas nous haster tellement pour oster les ornementz de nostre autel qu'il n'y en eut quelques uns des mouillez. Depuis, le métropolite mesme com-

(1) *Ms* : passées.

manda qu'on ne travaillast plus le jour de cette solennité. Et, depuis ce temps, les villageois et les grecs furent plus soigneux d'y assister que jamais. Ce nonobstant (1), l'année 1642, un villageois ne faisant pas tant d'estat de cette feste voulut travailler, et Nostre-Seigneur le chastia vigoureusement, car il devint tout perclus de son corps. Il recogneut qu'il avoit offensé Dieu, se fist porter sur des aix dans son pauvre lict en la grande église, fist dire une messe du Sainct Sacrement, demanda bien humblement pardon, se fist toucher du sainct ciboire et, incontinent dans l'Église mesme, il se leva de son lict, commancea à marcher et se porta mieux.

Le mesme est encore arrivé à d'autres, l'an 1640. Le Père, qui alloit aux missions des villages, se retrouvant à un petit village du nom : Κεράμοτη, on le pria de visiter le premier du village que les autres tenoient pour endiablé. Le Père s'enquesta diligemment de la cause de la maladie. Il n'en peut apprendre autre sinon qu'il avoit mesprisé d'honorer le Très Sainct Sacrement le jour de sa feste et avoit dit quelques parolles par lesquelles il monstroit qu'il faisoit peu d'estat de ce très auguste sacrement. Nostre-Seigneur lui donna quelque repos durant que le Père estoit là. Il le confessa et puis, estant sorty de ce village, il entendist qu'il estoit mort. Et il ne se fust point confessé si Nostre-Seigneur n'eut conduit le Père en ce village. Car les confesseurs des grecs ne vont point en ces petitz villages, et encore eut-on bien de la peine d'y faire venir le curé pour l'ensevelir. Il fust encore chastié en son filz, qui pensa perdre un œil.

On feroit un gros volume sy on vouloit escrire les grâces que Nostre-Seigneur a faictes à ceux qui l'ont honnorée (2), cette feste et les punitions qu'il a pris(es) de ceux qui l'ont méprisé(e). Cette année 1643, il arriva

(1) Ce fait est également rapporté par un second témoin, le P. Daniou, mais sous une date différente :

« Quant à la *Relation* de Naxie, sy j'avois veu ce que le P. Matthieu en aura escrit, je voiroys sy j'y pourrois adiouster quelque chose. Il ne s'y est pas passé grande merveille du temps que j'y ai esté, hormis ce miracle du Sainct Sacrement.

L'an 1640, un certain villageois travaillant à son champ le jour du Sainct Sacrement fut rencontré par un sien voisin qui l'invita de venir avec luy à Naxie pour y célébrer la feste d'Ἁγίας δωρεᾶς — c'est ainsy que les Grecs nomment le Sainct Sacrement, — c'estuy cy ne fist pas grand conte de cette semonce de son voisin, disant que ce n'estoit pas feste pour eux et qu'ilz ne l'avoient pas en leur calendrier, et ainsy s'opiniastra à vouloir travailler à son champ. A peine ce voisin estoit-il party de luy que, pensant de commencer son ouvrage, le voilà saisy d'un tournoyement de teste et tremblement par tout le corps, si qu'il ne pouvoit se tenir debout et fut contraint, à ce qu'on dit, de s'en aller en sa maison à taston et se mettre au lit où, ayant resté six ou sept jours comme perclus de ses membres, reconnaissant que cette punition luy estoit arrivée de la part de Dieu en punition du mépris qu'il faisoit de la feste du Sainct Sacrement, il fit vœu de se faire porter à l'église métropolitaine et y faire célébrer une messe du Sainct Sacrement. Ce qu'ayant exécuté et, après la messe ouye, baisant le pied du sainct ciboire et recevant sur sa teste la bénédiction de la sainte hostie, le mesme jour se trouva sain et guerry du mal qu'il avoit. »

(2) *Ms :* honnorez.

un cas tout auprès de la ville qui fut tenu de tout le monde pour un chastiment manifeste. Un homme de basse condition du rit latin tient un moulin à vent. Le jeudy dédié à ceste solennité, dez le grand matin, il ferma son moulin à clef et s'en alla aux champs. Cependant, le moulin tournoit; ce qui estoit de grand scandale, veu que ceux qui estoient à ses costez ne tournoient, et cependant c'estoient des grecs qui les tenoient. Le temps estoit fort beau, le vent fort modéré. Cependant, le moulin se vinst à destracquer, se mist à tourner si violemment qu'on craignoit probablement que le feu ne s'y mist, tellement que, le maistre ne se trouvant pas pour ouvrir la porte, un autre enleva la serrure et arresta le moulin.

Je me contenteray de ce que dessus pour ce subject pour passer à la relation de ce que faict nostre Compagnie pour les Grecs. Devant toutefois que commencer, je racconteray un cas mémorable (1) en matière d'amour conjugal qui esgale, s'il ne surpasse, ceux dont a fait cas l'antiquité et les a laissé à la postérité pour les admirer.

Il est arrivé, l'année 1641; une jeune fille de la première maison de Naxie aymoit esperduement un jeune homme qui, pourtant, n'estant (2) point sortable à elle ny en noblesse ni en richesse, n'estoit point agréable aux parentz de la fille. Elle cependant, qui n'avoit point d'affection que pour luy, entreprist une chose bien malicieuse, et c'est qu'elle mist du venin dans le pot pour faire mourir son père, qui estoit principalement contraire à sa volonté. Quand vint donc l'heure de disner, on sert du bouillon du pot au maistre de la maison. Il ne l'a pas sur la langue qu'en sentant l'amertume il le crache et crie : *Du venin!* La mère qui pensoit que son marit en eust prit dist : *Apportez moy du bouillon. Je veux mourir avec mon marit.* Elle en avalla et incontinent elle s'en ressentit et commencea à vomir. Le mary fist appeler incontinent le confesseur, lequel, considérant qu'elle avoit plus besoing d'antidote que d'autre chose, luy fist prendre par deux fois de la thériaque et du bestar qui se trouva à la maison, et elle reschappa.

Lors que les galères de Venize prirent celles de Barbarie, les Barbarbes qui sauvèrent leurs esclaves et les conduisirent par terre ferme à Salonique vindrent en fin prendre port à Naxie. Il y avoit bien environ

(1) Le P. Daniou, également témoin du fait, ne partageait, en l'occurrence, ni l'enthousiasme ni la crédulité de son confrère. Il écrit à ce propos :

« L'histoire que je disois à V(ostre) R(évérence) qu'il faut oster est celle qui touche cette amour conjugal de cette dame qui beut du poison prétendu après que son mary en avoit avallé dans son potage, voyant que sa fille l'avoit empoisonné. Cette histoire touche et diffame noz meilleurs amys et en soy est très faulse, car jamais il n'y eut de poison donné. Elle est arrivée au consul de Naxie et touche le seigneur Giorgi Girardi, son père Giannaki, la signora Agnesia. Le seigneur Giorgi, qui scait le françois, sy par hasard il venoit à recouvrer une relation où cela fut couché, s'en offenseroit avec raison. Je m'estonne comme le P. Matthieu a osé envoyer cela. »

Extrait d'une lettre du P. Daniou au P. d'Aultry datée du 23 juin 1643.

(2) *Ms :* n'estoit.

140 esclaves de diverses nations, mais la pluspart estoient François de Provence, de Bretagne etc. Ces pauvres esclaves trouvèrent une grande consolation spirituelle et temporelle en nostre maison. Pour la spirituelle, ilz s'y venoient confesser par bandes et puis on les repaissoit de de la sacrée communion. Nous donnions des heures et des livres de dévotion à ceux qui scavoient lire. Nous les consolions et exhortions à prendre patience. Pour la consolation corporelle nous leur donnions l'ordinaire à disner, procurant des aumosnes pour cet effect. Nous revestions ceux que nous jugions en avoir le plus de besoin. La chose alla si avant que le *kiakaia* ayant appris ce qui se passoit nous fist adviser que nous prissions garde à nous parce que si quelqu'un de ses esclaves s'enfuyoit, il nous le redemanderoit. Cela fut cause que nous leur donnasmes plus l'aumosne à tous ainsy assemblez, mais nous trouvasmes un autre moyen de les ayder qui fut de leur envoyer l'aumosne et procurer qu'on leur en envoyast dans les caves, boutiques et maisons où ilz demeuroient. Les malades furent assistez, les moribonds confessez et les morts ensevelys avec grand honneur. Nos confrères s'y voulurent trouver en corps, tellement que les Barbares mesmes s'estonnoient de cette charité et depuis ont affectionné cette isle et quand ilz rencontrent sur mer quelque vaisseau naxiotte, ilz le traictent plus doucement.

Le fruict spirituel qui se faict aux visites est grand, d'autant que les dames de ce pais sont peu instruictes aux choses spirituelles parce qu'elles ne sortent guaires que les festes pour entendre la messe et parce qu'elles se plaisent d'entendre parler de choses spirituelles en leurs maisons et elles en font grand cas et prisent les Pères qui les entretiennent de semblables discours.

V. Laurent.

.....

CHRONIQUE DES ÉGLISES ORIENTALES

I. **Église grecque d'Amérique** : 1. *La situation.* 2. *L'affaire Lébentès.* — II. **Église bulgare** : *La disparition du « schisme ».* — III. **Église de Chypre** : *La situation.* — IV. **Patriarcat grec de Constantinople** : 1. *Difficultés patriarcales.* 2. *La Constitution du patriarcat.* 3. *La formation du saint synode.* 4. *Le costume ecclésiastique.* 5. *La question hongroise.* 6. *La métropole de l'Europe centrale.* — V. **Église du Dodécanèse** : 1. *Pacification provisoire.* 2. *Nouveaux incidents.* — VI. **Église de Grèce** : 1. *La question du calendrier.* 2. *Dissensions dans l'épiscopat.* 3. *L'épiscopat et la politique.* — VII. **Église russe** : 1. *Dans l'émigration.* 2. *L'église patriarcale et la Rénovation.*

I. Église grecque d'Amérique.

1. *La situation.* — La division est toujours aussi accentuée dans l'Église grecque d'Amérique. L'archevêque, Mgr Athénagoras, se vantait, en septembre dernier, d'avoir brisé la rébellion en faisant condamner par le Phanar les évêques nouvellement élus et sacrés par les dissidents. Les faits n'ont pas tardé à lui donner un cruel démenti. Non seulement il y a eu très peu de communautés à revenir à l'Église officielle, mais M. Tsaldaris, président du Conseil de Grèce, et l'un de ses ministres échangeaient des communications avec Mgr Christophore Contogeorgios et lui donnaient le titre d'évêque. Mgr Athénagoras en fut vivement ému. Il télégraphia aussitôt au patriarche de Constantinople pour lui demander de faire rectifier cette appellation par le ministre de Grèce à Washington, à cause de l'impression que la nouvelle avait faite sur les Grecs des États-Unis. Il ne semble pas qu'il ait obtenu satisfaction ni que les autorités diplomatiques de la mère-patrie se soient préoccupées de son point de vue. Par ailleurs, l'hostilité des opposants n'a pas désarmé. Ils reprochent à Mgr Athénagoras de vouloir s'enrichir aux dépens de ses ouailles et de traiter cavalièrement son clergé. Ils en donnent deux preuves principales. Non content de ses 700 dollars mensuels, l'archevêque demande à faire l'inauguration solennelle de toutes les églises, afin de recevoir des offrandes, alors que la plupart des édifices du culte sont déjà en service depuis des années. En second lieu il déplace les prêtres souvent et sans raison sérieuse; il les envoie d'un bout à l'autre des États-Unis. En 1933, on n'en a pas compté moins de 123 sur 250 qui ont ainsi reçu une nouvelle affectation.

Du côté de l'opposition, l'enthousiasme du début s'est calmé. On ne parle plus de sacrer une douzaine d'évêques afin d'avoir un saint synode complet. Sans doute, l'archevêque, Mgr Christophore, de Philadelphie, et les évêques Néophyte Bambacos, de New-York, et Arsène Sotas, de Brooklyn et New-Jersey, ne se sont pas laissé troubler par leur condam-

nation télégraphique ni par la déposition que leur a infligée le métropolite syrien. Ils parcourent les centres grecs de l'Amérique du Nord pour encourager leurs partisans et en recruter d'autres. Il faut bien croire qu'ils réussissent, puisque Mgr Athénagoras a demandé, au début de cette année, l'autorisation de sacrer cinq autres évêques auxiliaires pour combattre plus efficacement l'épiscopat adverse. Le saint synode de Constantinople approuva la proposition dans sa séance du 26 janvier. Quinze jours plus tard, il revint sur cette décision et retira la permission demandée. C'est que dans l'intervalle il avait reçu de nombreuses protestations du clergé et des fidèles d'Amérique, disant que le sacre de nouveaux évêques ne ferait qu'augmenter la confusion au lieu d'y apporter remède.

2. *L'affaire Lébentès.* — Le saint synode de Constantinople eut une autre raison très grave de s'occuper de l'Église d'Amérique. Nous avons déjà parlé de l'archimandrite Basile Lébentès, que le patriarche Mélétios d'Alexandrie a condamné, il y a quelques années. Mgr Athénagoras voulut s'attacher cet ecclésiastique qui jouit d'une grande influence aux États-Unis. Et c'est pourquoi il le releva, de sa propre autorité, de la sentence qui l'avait frappé. Dans la séance du 26 janvier 1935, un métropolite demanda au patriarche s'il était vrai que Mgr Athénagoras avait agi comme on le lui reprochait et s'il avait nommé Basile Lébentès curé de l'église de l'Annonciation à New-York. Mgr Photios II répondit que c'étaient là des bruits qui ne reposaient sur aucun fondement. Et comme le métropolite insistait pour que l'archevêque fût appelé à se justifier, le patriarche déclara qu'il allait le questionner lui-même officieusement afin de ménager son amour-propre. Dans la séance du saint synode tenue le 17 février, il répondit encore que la chose lui paraissait incroyable. Or on lut, précisément dans cette même séance, une plainte du patriarche d'Alexandrie disant que des informations sérieuses lui permettaient d'affirmer la réalité du fait; en conséquence, il demandait au synode de Constantinople de prendre des mesures de rigueur contre Mgr Athénagoras, sinon il n'y avait plus de discipline ecclésiastique. Les nouvelles reçues d'Amérique ne permettaient plus le doute, même au patriarche. Le 1er janvier, lors de la doxologie chantée dans l'église de l'Annonciation de New-York, on avait encore vu officier Basile Lébentès devant Mgr Athénagoras et le consul général de Grèce. En conséquence, le saint synode décida de convoquer l'archevêque d'Amérique pour qu'il vînt se justifier lui-même. Mgr Athénagoras ne semblait nullement pressé de se présenter devant ses juges. Il finit par répondre, au début d'avril, qu'il envoyait un rapport sur l'affaire et qu'il priait le patriarcat de le communiquer à Mgr Mélétios. Entre temps, on a trouvé un moyen élégant de sortir du guêpier américain. En mars, le Conseil de l'Ecole ecclésiastique dite Rhizarios d'Athènes lui offrit la direction de cet établissement en

conformité avec la décision prise récemment de confier désormais cette charge à un membre de l'épiscopat.

L'archevêque d'Amérique a encore subi un autre échec. Pour renforcer sa position, il avait offert à l'un des évêques sacrés par les opposants, Mgr Panos Stamou, de faire lever la sentence portée contre lui, à la condition qu'il se joignît à l'Église officielle. A plusieurs reprises il fit des démarches dans ce sens auprès du patriarcat de Constantinople. Finalement, le saint synode adopta les conclusions de la Commission qu'il avait nommée à cet effet et décida de rejeter la demande, parce que « les raisons alléguées pour la levée de la sentence n'avaient aucun rapport avec celles qui avaient motivé la condamnation ».

II. Église bulgare.

La disparition du « schisme ». Dans notre numéro d'octobre-décembre 1934, nous avons publié un certain nombre de documents relatifs aux tractations engagées récemment pour faire disparaître le « schisme » qui, depuis 1872, sépare l'Église bulgare des diverses Églises grecques. La conclusion qui s'en dégage est que la lenteur des pourparlers est due en grande partie aux hésitations du patriarcat œcuménique. Ce n'est pas tout à fait exact. L'*Orthodoxia*, revue officielle de l'Église de Constantinople, a publié dans son numéro de février 1935 tous les documents échangés depuis juin 1930 sur cette grave affaire. On y voit nettement que le Phanar ne se montrait pas exigeant. Dès le 20 décembre 1930, le patriarche Photios II faisait connaître les deux conditions qu'il mettait à la levée de la sentence d'excommunication portée en 1872. Pour qui sait la violente hostilité qui a souvent régné entre le patriarcat œcuménique et l'exarchat bulgare et les incidents qui ont ensanglanté la Macédoine et la Thrace à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, ces conditions paraîtront bien légères. Les voici : 1° le synode des métropolites bulgares, réuni à Sofia et représentant l'opinion de leur Église tout entière, déclarera par lettre au patriarche œcuménique, qu'affligé de la rupture des relations canoniques de son Église avec celle de Constantinople et souhaitant leur reprise, il désire que l'Église bulgare soit comptée parmi les Églises autocéphales orthodoxes qui ont des relations canoniques avec le patriarcat œcuménique et que soit ainsi rétabli le lien fraternel entre elle et le patriarcat œcuménique et toutes les Églises orthodoxes; 2° le clergé bulgare établi dans les limites du patriarcat œcuménique et le clergé grec fixé en Bulgarie feront chacun mémoire de l'Église locale, en conformité avec les prescriptions canoniques.

Comme on le voit, ces conditions n'avaient rien d'excessif. Cependant, la seconde heurtait particulièrement les Bulgares qui n'ont renoncé qu'en apparence à leurs revendications sur la Macédoine et la Thrace. Non seulement ils voulaient conserver à Constantinople un représentant

de l'exarchat, mais ils gardaient l'espoir de faire reconnaître les droits de leur Eglise sur les Bulgares incorporés à la Grèce et à la Yougoslavie. Les Grecs, au contraire, demandaient que le clergé bulgare qui se trouvait dans la sphère du patriarcat œcuménique fût soumis à celui-ci, afin qu'il n'y eût pas deux autorités religieuses différentes dans la même région. Il était difficile de concilier des points de vue aussi opposés. On s'y essaya pendant près de quatre ans avec des interruptions assez prolongées. On aboutit finalement au formulaire que nous avons publié et qui contenait les conditions définitives de la réconciliation et le mode selon lequel celle-ci devait se faire.

L'Eglise de Constantinople, qui avait établi le formulaire, ne pouvait qu'en adopter les termes. Restait à connaître l'opinion de l'Église bulgare représentée par ses métropolites. Ceux-ci se réunirent en assemblée plénière vers le milieu de décembre 1934 et discutèrent longuement la question. Finalement, ils décidèrent, qu'étant données la situation actuelle des deux Églises et la « transformation des forces qu'elles ont subies », il valait mieux remettre à un temps plus propice la solution du conflit. Le métropolite de Vidin, vice-président du saint synode, donna communication de cette décision à l'administrateur patriarcal de Jérusalem par lettre du 31 décembre. Le 19 février 1935, le patriarche œcuménique mettait les diverses Églises orthodoxes au courant des pourparlers.

Il n'est pas difficile de lire entre les lignes de la décision prise par l'épiscopat bulgare pour comprendre la véritable raison pour laquelle il renonce provisoirement à la levée de la sentence d'excommunication. L'allusion faite à une rupture de l'équilibre des forces souligne le peu d'importance numérique que présente aujourd'hui le partriarcat de Constantinople et la précarité de sa situation en Turquie. Les divers peuples balkaniques croient, en effet, à la disparition prochaine du patriarcat œcuménique ou du moins à son effacement de plus en plus grand dans une Turquie anticléricale. Inutile, dès lors, de lui accorder beaucoup d'attention. N'a-t-on pas vu le patriarche roumain briguer la succession, sous prétexte que son Église est actuellement la plus puissante après l'Église russe livrée à l'anarchie? Les journaux bulgares n'ont-ils pas écrit, après la rupture des pourparlers, que la prochaine réunion des Églises orthodoxes devait examiner à laquelle doit revenir le titre de partriarcat œcuménique, puisque celle de Constantinople est complètement déchue? Les relations qu'ils entretiennent avec les Serbes, les Roumains et les autres orthodoxes suffisent à tranquilliser les Bulgares sur leur situation au point de vue canonique. C'est ce qui ressort clairement du texte de la décision prise par leur épiscopat. Il est fort possible aussi qu'il s'y soit mêlé des considérations d'ordre politique assez explicables à l'heure actuelle, où la Bulgarie continue à bouder l'Entente balkanique coupable à ses yeux de consacrer en quelque sorte sa défaite.

III. Église de Chypre.

La situation. L'Église de Chypre présente toujours le même aspect. Depuis l'exil des deux métropolites de Kition et de Kérynia et la mort de l'archevêque, elle n'est plus gouvernée que par le seul métropolite de Paphos, qui remplit les fonctions d'administrateur. Toutes les combinaisons que l'on avait proposées pour élire enfin un nouvel archevêque ont échoué. Les deux prélats exilés refusent de donner leur démission et le gouvernement anglais ne veut à aucun prix qu'ils rentrent en Chypre, ne fût-ce que le temps de prendre part à l'élection.

Au commencement d'octobre 1934, le métropolite de Kition, alors en Palestine, proposa à son collègue de Paphos et à celui de Kérynia, qui vit à Athènes, de se réunir dans cette ville pour examiner en commun de quelle manière on pourrait procéder à l'élection de l'archevêque. Sa proposition fut momentanément écartée. En février 1935, les journaux écrivaient que le patriarche Photios II de Constantinople se livrait à des tractations secrètes pour obtenir la démission des deux métropolites de Kition et de Kérynia et leur nomination à des sièges vacants de Grèce. En cas de réussite, les trois patriarcats de Constantinople, Alexandrie et Jérusalem, auraient envoyé chacun un métropolite pour procéder à l'élection de l'archevêque. On donnait même le nom du candidat officiel. C'était Mgr Germanos, métropolite de Thyatire, actuellement exarque patriarcal à Londres, qui avait déjà échoué à plusieurs élections de chef d'Église.

La combinaison de Mgr Photios II subit un échec complet. Le saint synode d'Athènes nomma des titulaires aux deux métropoles convoitées, fermant ainsi le chemin aux prélats chypriotes. Ceux-ci se rencontrèrent finalement, en mars dernier, avec leur collègue de Paphos. La réunion eut lieu à Jérusalem. Elle ne donna aucun résultat, si l'on comprend bien le communiqué quelque peu sibyllin donné par le métropolite de Paphos à son retour en Chypre. Il y est dit que les trois prélats ont précisé leurs vues personnelles sur la question posée par la future élection de l'archevêque, laquelle a été jusqu'ici retardée pour des causes indépendantes de leur volonté. En conséquence, le peuple de Chypre doit attendre avec calme et patience que ses pasteurs lui donnent leurs directives. La question reste donc entière et l'on ne voit toujours pas comment on pourra la résoudre.

IV. Patriarcat grec de Constantinople.

1. *Difficultés patriarcales.* — Dans notre dernière chronique, nous avons parlé d'un projet de loi voté par le Sénat d'Athènes et qui punissait de peines assez graves toute publication jugée offensante pour les quatre patriarcats orthodoxes (Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem). Le but de la loi était surtout de défendre Mgr Photios II

contre les attaques de la presse athénienne. En octobre 1934, la Commission de la Chambre des députés rejeta à l'unanimité le projet de loi parce qu'il était « contraire aux principes fondamentaux de la Constitution et que les chefs d'Eglise doivent se conduire de façon à imposer le respect de leur personne et à ne pas donner lieu à des critiques ». Du coup, on renonça à ligoter la presse.

En novembre 1934, les journaux athéniens annonçaient que Mgr Photios II allait entreprendre une tournée pour visiter les diverses Églises autocéphales et établir des relations plus étroites avec elles. On attendait beaucoup de ce voyage, mais les gens avertis se demandaient quels en seraient les résultats, attendu que chaque Église autocéphale a le droit strict de se gouverner elle-même sans avoir à tenir compte des conseils de personne. Le *Pantainos*, revue officielle d'Alexandrie, s'étonnait que le patriarche œcuménique, puisqu'il jouissait d'une si grande liberté, ne présidât pas l'assemblée plénière des évêques de Grèce, dont plus de la moitié dépendaient de lui. La tournée n'eut pas lieu, officiellement parce que l'Église de Constantinople n'avait pas les fonds nécessaires pour en payer les frais, en réalité parce qu'elle présentait plus d'inconvénients que d'avantages.

Le dimanche 28 octobre, les métropolites de Nouvelle Grèce se réunirent pour examiner la situation du patriarcat œcuménique au point de vue de sa politique religieuse, spécialement au sujet de l'Église d'Amérique, et au point de vue financier que l'on estime nécessaire de surveiller à cause des gaspillages. Quant à l'affaire du Dodécanèse, l'assemblée fut d'avis qu'il fallait la traiter avec une grande attention en n'oubliant pas les engagements pris en 1929 par le patriarche Basile III; l'apocrisiaire du patriarcat ne devrait pas s'en occuper tout seul, mais aussi les métropolites de Nouvelle Grèce. Mgr Irénée de Cassandria exprima l'idée d'adresser à Mgr Photios II une lettre de félicitations, mais il ne recueillit qu'un silence dédaigneux. Il ne fut pas plus heureux quand il suggéra à ses collègues d'envoyer chacun 5 000 drachmes au patriarche. Les relations manquent décidément de cordialité entre l'Église de Constantinople et ses métropolites de Grèce.

2. *La constitution du patriarcat.* — La façon dont Mgr Photios II gouverne son Église et surtout son opposition irréductible à l'élaboration par son saint synode d'une nouvelle constitution ont déjà causé bien des mécontentements parmi les métropolites de son obédience, surtout en Nouvelle Grèce. Ceux-ci voulaient en discuter à l'Assemblée plénière de l'épiscopat grec en octobre 1934. Ils y renoncèrent cependant pour ne pas augmenter les difficultés que le patriarche rencontre dans l'exercice de ses fonctions.

On dit qu'à son passage à Constantinople, au début de novembre 1935, M. Maximos, ministre des Affaires étrangères de Grèce, eut une longue entrevue avec Mgr Photios II au sujet de la participation des métropolites de Nouvelle Grèce au saint synode et qu'il avait obtenu l'agrément du gouvernement turc. Or le patriarche avait son projet personnel. On l'accusait de vouloir promulguer, avec l'approbation du gouvernement turc, une nouvelle Charte ecclésiastique, mais sans la faire sanctionner par le saint synode. Il aurait ainsi placé les opposants devant le fait accompli. Son apocrisiaire à Athènes était favorable au projet, avec cette réserve toutefois que les métropolites de Nouvelle Grèce ne seraient pas appelés au saint synode par ordre d'ancienneté, mais au choix. Le patriarche pouvait ainsi composer lui-même son conseil à sa dévotion et éviter les difficultés. Nous avons peine à croire que le gouvernement turc ait accepté que des prélats de sujétion hellénique prissent part au gouvernement du patriarcat œcuménique. L'amitié turco-grecque ne va pas jusque-là.

3. *La formation du saint synode.* — On sait que le saint synode de Constantinople se recrute actuellement parmi les seuls métropolites de Turquie, qu'ils soient effectifs ou simples titulaires. En principe, il se renouvelle par moitié tous les six mois. L'établissement de la liste pour la période du 1er mars au 1er septembre 1935 a été particulièrement laborieux. Il n'y avait plus que quinze métropolites vivants au lieu de dix-huit; l'un venait d'être nommé à Drama et l'autre était obligé de garder continuellement la chambre. Il n'en restait donc que treize, en sorte qu'un seul devait être exclu du saint synode. La majorité voulait que ce fût Mgr Jacques d'Imbros, qui siégeait depuis assez longtemps. Il déclara sans ambages qu'étant un des rares à posséder un diocèse, il était plus qualifié que d'autres pour participer au gouvernement de l'Église; que personne n'avait le droit de l'exclure, et qu'il ne s'en irait pas, même si on votait contre lui. Il s'ensuivit naturellement un débat quelque peu mouvementé. Pour mettre tout le monde d'accord, le patriarche demanda au métropolite d'Irénopolis de se retirer. Celui-ci accepta, et la querelle prit ainsi fin.

4. *Le costume ecclésiastique.* — Le 3 décembre 1934, l'Assemblée nationale d'Ankara votait inopinément une loi interdisant le port du costume religieux en dehors des lieux de culte; aucune religion n'était visée en particulier, mais aucune non plus n'était dispensée de s'y soumettre. Seuls étaient exceptés certains chefs religieux et encore temporairement. Le fait causa un émoi profond au Phanar, où l'on se montre si conservateur quand il s'agit des formes extérieures. Certains conseillaient le transfert du patriarcat en Grèce, proposition à laquelle la presse hellénique se montrait généralement hostile. La polémique ne dura pas longtemps, car on apprit bientôt que le haut clergé de Constantinople ne désirait pas plus ce départ que le gouvernement d'Athènes. Cependant, la presse attaquait la Turquie, lui reprochant un acte vexatoire si peu de temps après la conclusion du pacte d'amitié avec la Grèce. Les journaux turcs répondirent que la loi n'avait nullement un but antireligieux,

ce qui était plus que contestable, étant données les déclarations ministérielles qui accompagnèrent le vote de la loi. Ils furent plus habiles en disant que le gouvernement d'Ankara n'avait fait, en somme, que réaliser le vœu de la Conférence interorthodoxe tenue au Phanar, en juin 1923, sous la présidence du patriarche Mélétios Métaxakis, vœu demandant la simplification et la modernisation du costume ecclésiastique. Mis en cause, Mgr Mélétios déclara que si tous les points du pacte d'amitié turco-grecque étaient saufs, il ne fallait pas troubler les relations entre les deux pays pour une question aussi peu importante. La Conférence de 1923 n'avait fait que constater un état de choses existant déjà en Amérique et ailleurs, où les clercs orthodoxes ne peuvent pratiquement se rendre avec leur costume oriental. Divers ministres grecs donnèrent des apaisements à l'opinion publique, et finalement on se rangea à l'avis du *Pantainos* qui conseillait de cesser la polémique sur cette question sans quoi l'on ferait croire au peuple que le port du costume ecclésiastique est de l'essence même du christianisme.

Puisqu'on ne pouvait éviter la loi, il fallait du moins sauver certaines apparences. C'est ainsi qu'une Commission fut nommée pour déterminer le costume que porteraient les ecclésiastiques. La presse turque affirma que cela était absolument inutile et qu'aux termes de la loi les clercs ne devaient pas se distinguer des autres citoyens. Finalement le patriarcat établit et communiqua au préfet de Stamboul deux listes, l'une des clercs qui ont le droit d'officier, l'autre des cérémonies qui peuvent se faire en dehors des églises : baptêmes, mariages, enterrements, bénédictions diverses, etc., et pendant lesquelles les clercs doivent revêtir le costume de leur fonction.

5. *La question hongroise.* — Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises des communautés orthodoxes de Hongrie sur lesquelles les Églises serbe et roumaine prétendent exercer leur juridiction, alors que le gouvernement de Budapest voudrait faire proclamer leur autocéphalie. Le prêtre Németh, sacré évêque par le patriarche jacobite d'Antioche, est rentré à Budapest en octobre 1934, mais il n'a pas reçu l'accueil qu'il espérait. Le gouvernement a déclaré son sacre illégitime et il lui a interdit d'exercer les fonctions épiscopales dans le pays. En même temps, il pressait le patriarcat œcuménique d'accorder l'autocéphalie à l'Église orthodoxe de Hongrie. La presse grecque préconisait cette solution en disant que les hésitations de Mgr Photios II étaient profondément nuisibles à la cause de l'orthodoxie, car les Ruthènes profitaient de la situation incertaine de ces communautés pour faire parmi elles une active propagande en faveur de l'union avec Rome.

C'est bel et bien. Mais, en adoptant la thèse du gouvernement hongrois, le patriarche sait parfaitement qu'il risque de se brouiller avec son collègue de Serbie et peut-être aussi avec celui de Roumanie. Il finit

donc par répondre, en mars 1935, qu'après avoir examiné attentivement les propositions venues de Budapest, il les soumettrait prochainement à la discussion du saint synode, mais seulement après s'être entendu avec les Églises serbe et roumaine qui ont fait leurs réserves. Or l'une et l'autre prétendent que le Phanar n'a rien à voir dans les communautés de Hongrie qui dépendaient d'elles avant les traités de paix. Depuis deux mois on ne parle plus de cette question qui s'avère particulièrement épineuse.

6. *La métropole de l'Europe centrale.* — Le 11 février 1935, mourait à Vienne Mgr Germain Karavanghélis, métropolite d'Amasée et exarque patriarcal en Europe centrale. Né à Mitylène vers 1865, il avait fait ses études à Halki. Ses succès le firent désigner pour aller à l'étranger chercher un complément de formation scientifique. On l'envoya donc à Leipzig et à Berlin où il suivit les cours des Universités protestantes. Il revint en 1889 docteur en philosophie et en théologie et fut chargé d'enseigner ces deux sciences à l'École théologique de Halki. En 1896, il devint évêque titulaire de Charioupolis avec la direction des communautés de Péra. La lutte qui se poursuivait en Macédoine entre partisans du patriarcat grec et partisans de l'exarchat bulgare réclamait des métropolites jeunes et combatifs pour tenir tête aux adversaires du Phanar. Germain Karavanghélis fut nommé à Castoria (1900) et il se distingua parmi les ennemis les plus tenaces de l'influence bulgare. Cependant, sa façon de gouverner des ouailles souvent récalcitrantes suscita de telles protestations qu'il fallut le retirer. On le nomma à Amasée, dans le Pont (1908). Il y resta jusqu'en 1922, date à laquelle il dut fuir avec son troupeau devant les représailles turques. En 1923, le patriarche Mélétios en fit son exarque en Europe centrale avec résidence à Budapest; les protestations des Serbes l'obligèrent à transférer son siège à Vienne.

Le saint synode décida qu'il ne serait pas remplacé de façon permanente, mais qu'un métropolite disponible serait envoyé chaque année à Vienne pour remplir les fonctions d'exarque. Or, la communauté de Vienne, après entente avec celles de Venise, de Trieste, de Gênes, de Milan, etc., manifesta le désir que l'on nommât de façon ferme son chef, l'archimandrite crétois Agathange Xérouchachès. Elle fit appuyer sa requête par M. Zaïmis, président de la République hellénique, qui est très lié avec l'archimandrite. Mgr Chrysanthe Karavanghélis, apocrisiaire du patriarcat à Athènes, la transmit au Phanar, où le saint synode s'en occupa dans sa séance du 2 avril. Tout en la prenant en considération, il se réserva de se prononcer plus tard sur le retrait de sa première décision.

V. Église du Dodécanèse.

La question toujours pendante du Dodécanèse ne semble pas avoir progressé depuis six mois. On peut même dire qu'elle n'a fait qu'empirer, comme on le verra par les détails qui vont suivre.

1. *Pacification provisoire.* — A l'automne dernier, on pensait généralement que le patriarcale de Constantinople allait enfin proclamer l'autocéphalie. Toutefois, il y mettait une condition : les trois métropolites en charge démissionneraient et il les remplacerait par des prélats de son choix. On prétendait même que cette exigence n'avait d'autre but que de pourvoir des amis. C'est du moins ce que l'on affirmait en divers lieux sans que la nouvelle fût démentie.

Voyant que les événements ne répondaient pas à son attente et que le patriarcat continuait à faire la sourde oreille, le gouverneur du Dodécanèse finit par interdire aux trois métropolites de correspondre avec le Phanar, sinon pour les questions purement ecclésiastiques. Mis en demeure de se soumettre à cet ordre, les prélats ne voulurent pas encourir une responsabilité personnelle dans une querelle dont ils n'étaient pas responsables. Ils envoyèrent donc leur démission collective au patriarche et se retirèrent au monastère de Panormitou, dans l'île de Symi (3 octobre 1934). Cela causa quelque inquiétude aux autorités italiennes. En effet, on pouvait craindre une nouvelle agitation nuisible à l'ordre public; celui-ci était déjà assez troublé pour qu'on n'évitât pas d'envenimer les choses. Le gouverneur fit donc savoir aux métropolites qu'il modifierait son attitude sur plusieurs points s'ils retiraient leur démission. C'est ce qu'ils firent le 12 octobre. Ils rentrèrent donc dans leurs diocèses avec l'espoir que le patriarche se déciderait enfin à proclamer l'autocéphalie. La presse grecque s'empara naturellement de l'affaire et la grossit démesurément. Des politiciens du Dodécanèse, réfugiés à Athènes, commencèrent une violente campagne dans les journaux contre les métropolites qu'ils dénonçaient comme des traîtres à la patrie.

Le patriarche sembla ignorer le véritable motif de la démission des métropolites. On dit qu'il acceptait celle de Mgr Apostole de Rhodes et qu'il lui donna même l'ordre de venir à Constantinople. Toujours est-il que ce prélat ne quitta pas son île. Cependant, les membres du saint synode ignoraient bien des aspects de la question et s'en étonnaient. Dans la séance du 3 novembre, Mgr Germain de Sardes, appuyé par ses deux collègues d'Héliopolis et de Prinkipo, demanda au patriarche que l'on discutât l'affaire du Dodécanèse à cause de son importance et des derniers événements. Mgr Photios II s'y refusa, déclarant que lui seul avait le droit de s'en occuper. Cette réponse, peu conforme au principe du gouvernement synodal, causa de l'étonnement et aussi du mécontentement.

2. *Nouveaux incidents.* — Cependant, le gouverneur italien ne restait pas inactif. Il suggérait aux Conseils des communautés et aux prêtres de signer une pétition au patriarche pour lui demander de mettre fin à leur incertitude et de proclamer l'autocéphalie. La démarche fut généralement mal accueillie du bas clergé et du peuple, tandis que les métropolites s'y

montraient favorables. On affirma que plusieurs de leurs collègues de Constantinople et d'Athènes travaillaient en secret contre eux, en conseillant la résistance au clergé et au peuple pour leur rendre la vie impossible et les obliger à démissionner, ce qui aurait satisfait plusieurs ambitions. Pour nuire plus sûrement aux métropolites et à la cause de l'autocéphalie, on répandait le bruit que les Italiens travaillaient hypocritement à latiniser la chrétienté du Dodécanèse, sous prétexte d'indépendance ecclésiastique. Le gouverneur eut beau jeu pour répondre qu'il n'en était rien et qu'aucune Église orthodoxe ne pouvait se vanter d'avoir autant de libertés et de privilèges que ceux que garantissait à celle du Dodécanèse la convention passée en 1929, convention que le patriarche refusait de promulguer.

Des incidents devaient naturellement suivre cette campagne de résistance et de diffamation. En novembre 1934, trois prêtres de Calymnos refusèrent de se conformer au décret récemment promulgué sur les actes civils et que le métropolite, Mgr Apostole, leur avait communiqué en leur faisant un devoir de le mettre en pratique. Ils organisèrent une paroisse à part et firent des mariages qui ne furent reconnus ni par le métropolite ni par les autorités italiennes; ils cessèrent aussi de faire mémoire de leur ordinaire dans les offices et substituèrent à son nom celui de l'apocrisiaire du patriarcat œcuménique à Athènes, Mgr Chrysanthe. Le métropolite de Calymnos, impuissant à se faire obéir, demanda instamment au patriarche de punir les révoltés, conformément aux saints canons, parce qu'ils refusaient obéissance à leur évêque et excitaient le peuple à la rébellion. Au bout de deux mois, il s'étonnait de ne pas avoir encore reçu de réponse. En janvier 1935, il envoya un télégramme pressant pour demander des mesures immédiates de répression, sinon il quitterait l'île de Calymnos et poursuivrait devant les tribunaux civils ceux qui l'accusaient d'être devenu catholique pour plaire aux Italiens. Ses deux collègues de Rhodes et de Carpathos se trouvaient dans une situation analogue. On collait des affiches contre le premier, le traitant de schismatique et d'uniate et demandant aux fidèles de rompre toute relation avec lui. La police mit la main sur les mystérieux colleurs d'affiches et ceux-ci dénoncèrent les auteurs. Il y eut des arrestations et des procès. A Carpathos, c'est à la vie privée du métropolite que l'on s'attaqua, et il dut intenter un procès à la Jeunesse dodécanésienne d'Athènes qui répandait cette calomnie. Le Dodécanèse tout entier était en fermentation.

A Constantinople, il fallut bien s'occuper de l'affaire. Dans la séance du saint synode, tenue le 17 janvier 1935, le patriarche proposa d'envoyer des lettres officielles aux démogérontes pour leur affirmer que les métropolites du Dodécanèse étaient toujours orthodoxes et qu'il fallait les fréquenter; quant aux prêtres, on leur prêchera l'obéissance à l'autorité épiscopale; aux métropolites, on demandera de tout tenter pour sauver

les privilèges de leur Eglise et de ne plus importuner le patriarcat avec leurs requêtes incessantes.

Quelques jours plus tard, les choses se gâtaient sérieusement à Calymnos. Le métropolite avait envoyé dans cette île un archimandrite qui devait préparer les esprits à la proclamation de l'autocéphalie que l'on disait prochaine. Le pauvre homme fut si mal accueilli qu'il dut se réfugier dans une maison particulière et demander la protection des autorités italiennes. Plus tard, il fit convoquer le clergé par les carabiniers. Or, les prêtres ne cessaient de proclamer que le projet d'autocéphalie était hérétique (?) et antinational. Ils vinrent par force, mais répondirent assez vertement à l'archimandrite. Celui-ci fit arrêter le plus arrogant, un certain Thémélis, qui fut incarcéré. La foule alla réclamer sa libération et fut repoussée par la police. Il y eut des bagarres et du sang versé. Les autorités italiennes proclamèrent l'état de siège et conduisirent à Rhodes un second prêtre et d'autres personnes. Les nouvelles les plus fantaisistes coururent les journaux grecs. On aurait dit que toute l'île était à feu et à sang.

Les esprits se montèrent vite à Athènes. Des politiciens expulsés du Dodécanèse et des jeunes gens venus du même pays pour faire leurs études demandèrent immédiatement au patriarcat de déposer les trois métropolites et de les remplacer par d'autres. Le 22 janvier, l'un d'entre eux s'en prit au maire d'Athènes qui faisait une conférence à l'Institut italien de hautes études et lui reprocha sa présence en ce lieu pendant que ses frères étaient persécutés dans le Dodécanèse. Il y eut une légère bagarre. Le soir, une bombe fut lancée contre l'Institut italien, les vitres brisées, etc. Le patriarcat finit par trouver excessive l'intervention des réfugiés du Dodécanèse, et le saint synode fit répondre à l'Association de la Jeunesse dodécanésienne de ne pas insister, le remplacement des métropolites ne s'imposait pas, puisqu'ils faisaient leur devoir, et ce projet ne serait ni facile ni prompt à réaliser.

Les lettres patriarcales et synodales prônées par Mgr Photios II dans la séance du 17 janvier 1935 n'avaient pas produit grand effet. Si les Conseils des communautés boudaient moins les métropolites, en revanche les prêtres révoltés continuaient à prêcher la résistance. Ils avaient quelque raison de le faire, puisque le patriarche n'avait pas lancé contre eux les foudres dont les menaçaient les métropolites de Rhodes et de Calymnos. Aussi proclamèrent-ils fausse la lettre patriarcale qui leur prêchait l'obéissance. Mgr de Calymnos ne semble d'ailleurs pas avoir fait grand usage de cet instrument de pacification, puisque l'apocrisiaire du patriarche à Athènes le lui reprochait dans un rapport envoyé au Phanar. Le saint synode décida donc, au début de mars, de lui écrire pour lui demander des informations sur la situation de son éparchie. A la même séance, on lut encore des télégrammes de Dodécanésiens établis en Grèce

et réclamant la déposition immédiate et le remplacement des trois métropolites. Le saint synode, considérant que la déposition ne pouvait être prononcée en l'absence de raisons canoniques et que le remplacement était impossible à cause de la tension dans les rapports avec le gouvernement italien, décida de ne pas discuter la question. Quinze jours plus tard, le saint synode enjoignait encore au métropolite de Calymnos de faire lire l'encyclique au nom du patriarcat. Ce prélat est bien excusable de ne pas montrer grand empressement. Depuis six mois et plus il demande des condamnations formelles contre des prêtres révoltés et il n'obtient qu'une lettre les exhortant à la soumission.

A l'approche des fêtes de Pâques, le métropolite de Rhodes pria le patriarche de recommander encore aux prêtres révoltés de reconnaître l'autorité de leurs évêques. Malade, Mgr Photios II fit discuter la question par le saint synode dans sa séance du 23 avril. Le synode décida que la demande de Mgr Aposcole était raisonnable et il rédigea même le texte du télégramme à lui envoyer. Le patriarche refusa de le signer, disant que lui seul a le droit de prendre une décision et qu'il n'avait soumis l'affaire qu'à titre consultatif.

VI. Église de Grèce.

1. *La question du calendrier.* — Nous avons dit que l'assemblée de l'épiscopat, tenue en octobre 1934, s'était sérieusement occupée de cette question, qui menaçait de provoquer un véritable schisme au sein de l'Eglise hellénique. Le 16 octobre, elle envoyait un mémoire au gouvernement pour lui demander de prendre des mesures sévères contre les partisans de l'ancien calendrier, sinon l'épiscopat serait obligé d'abroger la réforme pour éviter le schisme. Elle renouvela encore cette décision dans la séance du 31 octobre, mais toujours sans recevoir de réponse satisfaisante du gouvernement. Enfin, le 23 novembre, elle publia un communiqué officiel pour attirer l'attention des autorités politiques et des fidèles sur le danger très grave de voir le schisme diviser l'Eglise à cause du fanatisme que prêchent aux partisans de l'ancien calendrier des moines sans mandat et des prêtres dégradés par leurs évêques. C'est pourquoi l'assemblée a demandé l'appui que le gouvernement doit lui donner en vertu de la Constitution nationale.

L'inertie des autorités devait tout naturellement encourager le mouvement d'opposition à la réforme. Il prit une telle extension dans les provinces les plus arriérées de Vieille et de Nouvelle Grèce que le saint synode aborda de nouveau la question, le 16 février 1935. Après une longue discussion, il décida finalement qu'il demanderait au gouvernement de dissoudre sans retard les associations des partisans de l'ancien calendrier ou de rétablir celui-ci pour le pays tout entier. Cet appel ne fut pas plus entendu que les précédents. Le gouvernement Tsaldaris est

plutôt disposé à accorder toute liberté à ceux qui ne veulent pas du nouveau calendrier et il se base pour cela sur les principes inscrits dans la Constitution. Comme tous ceux qui l'ont précédé, il voit surtout dans les tenants farouches de la tradition des électeurs dont les voix ne sont pas négligeables. Ils ont d'ailleurs une vingtaine de partisans à la Chambre des députés. Les ministres ne prirent donc aucune mesure de répression. Ils eurent d'ailleurs bientôt de plus graves soucis, car il fallut vaincre la tentative de révolution lancée par M. Venizelos le 1er mars. La question du calendrier sembla bien mince en ces graves conjonctures.

2. *Dissensions dans l'épiscopat.* — Dans les premiers jours de la présente année, l'archevêque d'Athènes, désireux d'avoir comme évêque auxiliaire son protosyncelle, M. Jacques Babanatsos, provoqua un décret du ministre des Cultes l'autorisant à conférer le caractère épiscopal à cet ecclésiastique. Dans sa séance du 10 janvier, le saint synode approuva la chose à une forte majorité. Aussitôt le métropolite de Démétrias (Volo), Mgr Germanos, déposa une plainte devant les tribunaux contre le synode, comme ayant accompli un acte contraire aux lois de l'État et aux canons de l'Église. Cette initiative causa quelque scandale. Pour leur défense, l'archevêque d'Athènes et les membres de la majorité du saint synode affirmèrent qu'ils n'avaient fait qu'utiliser le décret du ministre des Cultes et que le métropolite de Démétrias portait atteinte au prestige et à l'autorité du saint synode. La plupart des canonistes et des professeurs de l'Université pensaient que le décret ministériel était opposé aux canons de l'Église et, de plus, qu'il n'avait aucune valeur au point de vue constitutionnel. Aussi affirmaient-ils que le gouvernement devait réunir le tribunal suprême ecclésiastique de treize membres pour juger l'affaire. On passa outre à ces protestations et Mgr Jacques Babanatsos fut sacré le 12 janvier. Le ministre des Cultes mit d'ailleurs à couvert et l'archevêque et le saint synode en déclarant que rien, ni dans les canons de l'Église ni dans les articles de la Constitution, n'empêchait la nomination d'un évêque auxiliaire.

Les travaux du saint synode ne se font pas toujours avec calme et dignité. Au début de février 1935, un conflit mit aux prises l'archevêque d'Athènes avec la majorité des membres. Mgr Chrysostome Papadopoulos avait nommé les métropolites de Leucade et de Sisanion administrateurs des sièges vacants de Prévéza et de Castoria. Or, le saint synode les remplaça par leurs collègues de Vella et de Ptolémaïs. Comme la Charte ecclésiastique attribue à l'archevêque d'Athènes la désignation des administrateurs diocésains, Mgr Chrysostome Papadopoulos refusa d'approuver le vote qu'il considérait comme un empiétement sur ses droits. Le saint synode maintint ses prétentions, en sorte qu'il en résulta une tension assez forte dont le gouvernement dut s'occuper. Heureusement, la solution fut facile à trouver, mais elle ne fit pas disparaître la possibilité d'un

nouveau conflit, tant qu'on n'aura pas réglé une fois pour toutes la question de principe. Les deux métropoles vacantes furent bientôt pourvues d'un titulaire, ce qui mit fin aux discussions.

La séance du saint synode tenue le 4 avril fut particulièrement agitée. On y aborda la question des métropolites compromis dans le mouvement révolutionnaire du 1er mars. L'archevêque d'Athènes déclara avoir envoyé au ministre de la Guerre un mémoire pour demander que les prélats inculpés ne fussent pas traduits devant les tribunaux militaires mais jugés par une assemblée d'évêques, conformément aux canons de l'Eglise. Les trois métropolites Hiérothée d'Acarnanie, Procope d'Hydra et Spetsae et Irénée de Samos-Icaria lui reprochèrent cette initiative qu'ils estimaient être du ressort du saint synode. Il s'ensuivit une discussion fort vive. Le métropolite Joachim de Servia-Cozani prit violemment à partie ses trois collègues, les accusant de parler sous l'effet de rancunes personnelles et de mépriser les autres membres du synode. Ils étaient d'ailleurs bien mal venus de faire des remarques, attendu que chacun d'eux avait à se reprocher des fautes sérieuses et dans sa vie privée et dans ses fonctions pastorales. Leur attaque n'avait d'autre but que de provoquer la déposition et le remplacement de l'archevêque d'Athènes, mais l'épiscopat tout entier se rangeait à ses côtés pour le défendre. Les trois métropolites quittèrent la salle des séances, bientôt suivis par le commissaire du gouvernement, M. Spérantzas. Après ce double départ, les autres membres étudièrent la résolution à prendre. Mgr Joachim de Servia-Cozani proposa de déclarer les trois opposants déchus de leur qualité de synodiques pour refus de remplir leurs fonctions. La majorité décida sagement de remettre à plus tard l'étude plus complète de l'affaire et de n'adopter une solution qu'à bon escient.

L'affaire eut un épilogue devant les tribunaux. Un journal ecclésiastique, la Φωνὴ τῆς Ἐκκλησίας, prit occasion du fait pour critiquer les trois métropolites et rappeler quelques détails peu édifiants de leur vie. Celui d'Acarnanie, particulièrement visé, attaqua en justice le directeur du journal. Le procès vint devant la Cour d'assises du Pirée et dura deux jours entiers (12-13 avril). Le plaignant fut naturellement appuyé par ses deux collègues de Samos et d'Hydra, mais il vit déposer contre lui une quinzaine de métropolites, dont plus de la moitié étaient ses collègues au saint synode. Les débats furent très vifs et mirent plus d'une fois aux prises les avocats et les témoins. Finalement, à une heure tardive, le jury prononça l'acquittement de l'inculpé au milieu des applaudissements de la foule très nombreuse qui avait suivi le procès.

3. *L'épiscopat et la politique.* — Le mouvement révolutionnaire déclanché le 1er mars et qui a si lamentablement échoué a rencontré des sympathies et même des connivences chez plusieurs métropolites, dont la position s'est naturellement révélée très délicate après l'échec. Ce sont tout

d'abord deux métropolites de Nouvelle Grèce : Jacques de Mitylène et Polycarpe de Xanthi, accusés de participation plus ou moins directe. Vers le 15 mars, le saint synode d'Athènes leur demanda des explications écrites sur leur conduite. Quelques jours plus tard (20 mars), il s'occupait de Mgr Antoine d'Élide, accusé d'avoir approuvé le mouvement insurrectionnel. L'intéressé protesta de son innocence. On lui reproche de n'avoir pas assisté à la doxologie chantée dans l'église de Tripolitza, après la victoire du gouvernement. Il répond que les autorités compétentes n'ont pas daigné l'inviter. Enfin, le métropolite de Paramythia, Mgr Georges, a également été accusé de s'être montré favorable aux insurgés; son innocence fut reconnue au début de mai. Dans la séance si agitée du 4 avril, le saint synode nomma une Commission chargée d'examiner le dossier des prélats incriminés. Leur envoi devant le Conseil de guerre dépend naturellement de la décision que doit prendre le gouvernement. On tient surtout à éviter un conflit de juridiction. En attendant la sentence des tribunaux, le ministère a ordonné la saisie des biens de Mgr Polycarpe de Xanthi.

Vers la fin d'avril, quatre métropolites, Irénée de Samos, Hiérothée d'Acarnanie, Procope d'Hydra et Germain de Démétriade, firent auprès de M. Tsaldaris une démarche qui suscita quelque émoi. Ils lui demandaient de faire déposer l'archevêque d'Athènes, de dissoudre le saint synode et de n'y nommer que des prélats de confiance, enfin d'épurer l'épiscopat des éléments venizelistes. Le chef du gouvernement s'est borné à répondre que l'État ne voulait pas s'immiscer dans les affaires de l'Église, mais qu'il étudierait la question. Nous ne pensons pas qu'il prenne au sérieux la demande qui lui a été faite, car elle augmenterait encore le trouble et la confusion qu'il s'efforce de faire disparaître.

VII. Église russe.

1. *Dans l'émigration.* — En mai 1928, l'Église patriarcale de Moscou déclara dissoute la « Haute Direction des éparchies et des communautés russes à l'étranger » siégeant à Carlovtsi (Yougoslavie). Cet organe devait disparaître immédiatement, sinon un tribunal ecclésiastique jugerait les récalcitrants. Tous les clercs relevant de cette juridiction étaient suspens jusqu'à la sentence de ce tribunal, et ils avaient cinq ans pour faire leur soumission. Les prélats de Carlovtsi refusèrent d'obéir à cet oukase et déclinèrent toute offre d'intervention, même celle du patriarche serbe.

A plusieurs reprises, le métropolite Serge de Moscou renouvela l'avertissement, mais sans plus de succès. Finalement son synode prit, en juin 1934, les deux décisions suivantes : 1° le groupe de Carlovtsi est en révolte ouverte contre les autorités légitimes de l'Église et coupable de schisme; aussi devra-t-il comparaître devant un tribunal ecclésiastique

pour y répondre de la violation des saints canons. Ses membres sont exclus de l'Église jusqu'à ce qu'ils aient fait pénitence ou que le tribunal ecclésiastique ait prononcé sa sentence; 2° sont déclarés suspens les ex-métropolites et archevêques Antoine de Kiev, Anastase de Kitchinev, Mélétios de Transbaïkalie, Séraphim de Finlande, Nestor de Kamtchatka, les ex-évêques Tykhon Liatchengo, Tykhon d'Amérique et Victor de Pékin. En outre, les fidèles sont avertis que le fait de recevoir les sacrements de la main de ces prélats les expose à des peines canoniques.

Cette nouvelle mise en demeure ne modifia pas l'attitude du synode de Carlovtsi. Le 20 août 1934, le métropolite Antoine de Kiev répondit au nom de tous. Il protestait tout d'abord contre l'appellation d'ex-métropolite donnée à lui-même et à ses collègues, car aucun d'eux n'a été déposé pour mériter d'être désigné de la sorte. Ensuite, il ne reconnaît ni à l'administrateur patriarcal ni à ceux qui l'entourent le droit de dissoudre le synodé de Carlovtsi. Celui-ci a été créé par un oukase en 1920 et il ne peut être dissous que par un nouvel oukase de l'Église russe tout entière. En conséquence, personne n'a le droit d'infliger des censures à ses membres. D'ailleurs le synode de Moscou ne s'est pas conformé aux saints canons ni à la procédure ecclésiastique, puisque les inculpés n'ont pas comparu devant un tribunal ecclésiastique et qu'il n'y a pas eu d'enquête à leur sujet. Les évêques de Carlovtsi n'ont jamais reconnu au métropolite Serge le titre de « premier évêque » que son synode lui a récemment décerné; ils ne peuvent avoir aucun rapport avec lui, parce qu'il proclame que l'union peut exister entre l'Église et les athées. Voilà pour la question de principe. Quant à la peine de suspense portée si arbitrairement, elle va, sans aucune utilité, troubler les fidèles de la Dispersion, ce qui ne peut plaire qu'aux ennemis de l'Église. En terminant, le métropolite Antoine dit le chagrin qu'il a éprouvé en voyant cette décision venir d'un ami et d'un ancien élève. Il traite les actes de Serge de criminels et le cite à son tour à comparaître devant un grand tribunal ecclésiastique. Dans le cas où celui-ci ne pourrait se réunir, il l'assigne au tribunal du Christ devant lequel il accorde dès maintenant le pardon à son accusateur.

Cet échange de lettres n'a nullement modifié la situation respective des deux Églises. Il a simplement accusé une fois de plus l'antagonisme qui règne entre elles depuis une dizaine d'années et qui n'est pas près de finir.

Au début de 1934, s'est manifesté un désir réciproque de rapprochement entre Mgr Euloge, exarque du patriarcat œcuménique à Paris, et le synode de Carlovtsi. Finalement, Mgr Euloge se rendit à Belgrade, au mois de mai, et il eut une longue entrevue avec le métropolite Antoine de Kiev. Le lendemain, il se rendit avec lui à Carlovtsi et fut reçu par le saint synode. On a écrit à cette occasion qu'il avait demandé et obtenu son pardon et qu'il avait été réintégré dans la « Haute Direction des éparchies

et communautés russes à l'étranger ». Il ne semble pas que les négociations soient allées si loin. Cependant, on a fini par trouver un *modus vivendi* qui satisfaisait ces deux fractions de l'Église russe émigrée. En effet, dans ses séances des 10 et 13 septembre 1934, le saint synode de Carlovtsi décida de retirer la censure portée en 1927 contre le métropolite Euloge et ses vicaires, ainsi que contre feu le métropolite Platon des États-Unis et ses vicaires. Pendant la même session, le synode divisa en deux l'éparchie de l'Amérique du Nord avec sièges à San-Francisco et à New-York. La première fut confiée à l'archevêque Tykhon (déclaré suspens par le synode patriarcal de Moscou), la seconde à l'archevêque Vital. L'évêque Théodose Samoïlovitch fut nommé au diocèse nouvellement fondé à Sao-Paulo pour le Brésil. Enfin on créa un vicariat à Kouldja (Turkestan chinois).

En se rapprochant du synode de Carlovtsi, le métropolite Euloge n'a pas pour autant rompu avec le patriarcat œcuménique qui l'a nommé son exarque à Paris. En effet, le 27 janvier 1935, il sacrait dans l'église de la rue Daru (Paris), avec la permission de Mgr Photios II, un évêque auxiliaire dans la personne de l'archimandrite Jean Léontsoukhoff. Celui-ci avait été élu par une assemblée qui comptait entre autres personnages Mgr Euloge et les évêques Alexandre de Bruxelles et Serge de Prague.

2. *L'Église patriarcale et la Rénovation.* — Le 27 avril 1934, le saint synode de l'Église patriarcale a décerné à Mgr Serge, administrateur, le titre de « très bienheureux métropolite de Moscou ». En même temps il le proclamait « premier évêque de Russie ». Le 2 mai, Mgr Serge était solennellement intronisé avec le concours d'une vingtaine d'évêques. Bien que la chose eût en elle-même peu d'importance pratique, un certain nombre d'évêques, et non des moindres, refusèrent dès lors obéissance à Mgr Serge. Celui-ci maintient d'ailleurs sa prétention à gouverner tous les Russes orthodoxes non seulement de l'U. R. S. S., mais encore de l'étranger. On l'a vu plus haut par les mesures qu'a prises son synode à l'égard du groupe de Carlovtsi.

En Russie même il doit tenir tête au mouvement important de la « Rénovation », qui s'est donné un saint synode particulier et qui a des ramifications dans tout le pays. Cet antagonisme ne va pas toutefois sans des rencontres imprévues. C'est ainsi que la *Revue du patriarcat de Moscou*, organe du métropolite Serge, s'imprime sur les mêmes presses que le *Messager du saint synode*, publié par la Rénovation. Les deux bulletins paraissent d'ailleurs à des intervalles très irréguliers et à un tirage moyen de 5 000 exemplaires seulement.

Il semble bien que la Rénovation perd petit à petit de son importance au profit de l'Église patriarcale. Nous en voyons la preuve dans la résolution votée par son synode, le 19 septembre 1934, à la suite du rapport présenté par une Commission « sur la nature de la vieille Église et sur

les mesures à prendre pour lutter contre elle ». Il y est dit entre autres choses : que la vieille Église doit être considérée comme un schisme entaché d'hérésie et en opposition évidente avec les règles léguées par le Christ Sauveur, que l'Église orthodoxe (rénovatrice) doit appliquer les mesures canoniques suivantes : 1° les clercs qui ont reçu l'ordination orthodoxe (chez les rénovateurs) et qui auront adhéré à la vieille Église seront réconciliés et admis à l'exercice de leur ordre après qu'ils auront proclamé publiquement leur fidélité aux décisions des conciles particuliers de 1923 et de 1925; 2° les clercs ordonnés avant que l'ex-patriarche Tykhon eût organisé son « groupement arbitraire » en 1923, seront réconciliés et admis à l'exercice de leur ordre après avoir fait pénitence; 3° les clercs ordonnés dans l'Église orthodoxe (rénovatrice) et qui auront désavoué cette ordination pour se faire réordonner dans la vieille Église seront réconciliés comme laïques, sans espoir de se voir conférer de nouveau l'ordre qu'ils ont perdu; 4° tous les croyants sont prévenus : *a)* que s'ils veulent sauver leur âme ils doivent éviter de recevoir les sacrements et d'assister aux offices de la vieille Église; *b)* que tous doivent aider de toute façon leurs pasteurs dans la grande et sainte tâche de la lutte contre la vieille Église et cela pour le bien et la prospérité de la sainte Eglise orthodoxe, etc. Une autre décision recommande aux clercs de vivre d'une façon exemplaire, ce qui semble indiquer chez eux un certain relâchement. Ces mesures de défense ne témoignent-elles pas que la Rénovation craint le passage de ses fidèles à l'Église patrtarcale ?

J. Lacombe.

BIBLIOGRAPHIE

TAHSIN ÖZ, *Zwei Stiftungsurkunden des Sultans Mehmed II Fatih* (= Istanbular Mitteilungen, herausgegeben von der Abteilung Istanbul des archäologischen Institutes des deustchen Reiches), in-8° de XIV + 15* + 149 pages. Prix : 10 RM. S'adresser à l'Institut, Istanbul, Taxim, rue Sira Selvi, 100.

Plusieurs équipes d'archéologues, de nationalité et d'orientation diverses, ont ouvert, au cours de ces dernières années, des champs de fouilles sur divers points de l'antique Byzance. Ces campagnes, d'un rendement d'ailleurs fort inégal, ont été tout profit pour les recherches d'architecture urbaine et, quoique dans une mesure bien moindre (1), pour les études d'art byzantin, lesquelles sont aujourd'hui, comme chacun sait, plus une mode qu'une spécialité. Mais, quelqu'estimables que soient l'avantage tiré par l'histoire de la bâtisse ou le plaisir goûté par une nuée d'esthètes, on doit regretter que l'intérêt suscité et nourri par elles n'ait pas remis à l'ordre du jour une discipline décidément morte avec ses derniers et géniaux tenants, les Mordtmann, Van Millingen, Preger et Pargoire : la topographie historique de Constantinople, dont il est à peine soufflé mot dans les traditionnels *Reports* ou *Bericht*, entièrement consacrés à des relevés techniques ou à de capricieuses variations sur des thèmes iconographiques (2).

La raison de ce silence réside dans ce fait : les récents travaux, portant sur des sites trop en vue, n'ont livré aucun document décisif qui, en tranchant sur l'abondance et l'imprécision des patriographes, ait pu attirer sur ce terrain prometteur une de ces vocations scientifiques qui, chaque jour plus nombreuses, cherchent leur voie à l'ombre de Byzance. L'impulsion de ce côté semble devoir venir de publications de textes, au premier rang desquels ceux du présent ouvrage se placent et se maintiendront d'emblée; rien, en effet, n'en saurait égaler la richesse et la précision minutieuse, puisqu'ils nous conservent la description détaillée d'une partie considérable de la ville telle qu'elle était dans les premières années de l'occupation ottomane. Ces témoins, déjà précieux par leur ancienneté, le sont peut-être encore davantage en ce qu'ils établissent de nombreux points de contact entre la toponymie byzantine et la toponymie turque postérieure. Le lecteur nous saura dès lors sans doute gré d'entrer en quelques détails.

Le texte fournit la matière de deux diplômes ou chartes de fondation, conservés au Sérail de Topkapu en de très anciennes copies légalisées. Le sultan donateur est le conquérant lui-même et ces actes se situent chronologiquement, l'un sous le grand vézirat de Mahmut Pacha (1453-1467 ou 1472-1473), l'autre vers la fin du règne (avant 1481). Le premier, écrit présentement sur un rouleau de 7 m. 80 de longueur sur 37 centimètres de largeur, concerne l'Hôtellerie que Mahomet II aménagea pour les ulémas et derviches étrangers dans une ancienne église byzantine et les édifices y attenant. Le décret de fondation est suivi de la longue énumération des biens, meubles et immeubles, qui lui furent concédés à titre de revenus. Le contenu de ce diplôme se retrouve dans le second sans toutefois que cette réédition en annule à nos yeux tout l'intérêt, car, si l'essentiel y est versé, maints détails ou courts développements y ont été omis. La matière du deuxième document est si abondante qu'elle composait, même en original, tout

(1) Je mets à part les travaux poursuivis à Sainte-Sophie par M. le professeur Whittemore, car ce ne sont pas là des fouilles proprement dites.

(2) Nous espérons donner vers la fin de cette année un bulletin d'ensemble sur ce qui s'est fait à Constantinople depuis la guerre générale.

un livre et se trouve actuellement répartie sur 75 feuillets copiés par ordre du sultan Bayezid II, et achevés le 19 juillet 1496. Ce n'est plus un seul établissement urbain que Mahomet II se propose ici d'avantager, mais un ensemble de douze édifices d'importance et de situation diverses, à savoir : 1. Ayasofya (Sainte-Sophie, mosquée); 2. Zeyrek Cami (église du Pantocrator); 3. Arab Cami de Galata (église latine Saint-Dominique); 4. la mosquée de Silyvrie, anciennement église byzantine; 5. Eski Imaret Cami (église du Pantépopte); 6. Kalender Cami (église de Maria Diaconissa? voir ci-après); 7-8. Fatih et ses médressés; 9. une bibliothèque; 10. un hôpital; 11. une hôtellerie pour étranger; 12. une mosquée, aujourd'hui bibliothèque à Topkapu sérail. Chacune de ces institutions se voit attribuer une longue théorie de biens fonds, exactement dénommés et situés comme il convient en pareille circonstance.

De sèches nomenclatures font tout le prix de ces pages où sont énumérés presque tous les villages, hameaux et champs compris dans les districts de Tekfurdag, Kirkilisse, Vizia et Çorlu (f. 20-22) en plus de Silyvrie entièrement décrite, et où est surtout recensée, c'en est la pièce capitale (f. 23-111), l'interminable série de boutiques, magasins, hôtelleries, moulins, maisons, églises, immeubles, tous constantinopolitains ou galatiotes, comptant 651 édifices ou groupes d'édifices dont le quart environ bénéficie d'une courte annotation avec indication de l'emplacement ou désignation d'habitations ou de murs contigus.

Le lecteur ne sera pas loin de penser que pareille publication constitue un événement. Il en eût été presque ainsi si l'édition avait pu être telle, qu'en des temps plus tranquilles on eût eu le droit de l'attendre. Le distingué directeur du musée de Topkapu s'était, en effet, assuré, pour la traduction et le commentaire de textes délicats entre tous, l'aide du seul Orientaliste qui eût le plus de titres à ce périlleux office, le docteur P. Wittek, ancien *Assistent* de l'Institut archéologique allemand d'Istanbul, aujourd'hui directeur de l'Institut bruxellois de turcologie. Le départ impromptu de ce spécialiste qualifié a laissé la publication à son premier stade, c'est-à-dire que le texte seul a été reproduit... en fac-similé. Or, la langue du document est l'arabe, ce qui n'est pas précisément à la portée d'un chacun. Aussi, rien de plus heureux que le vœu émis par l'auteur de cette édition « mécanique », que son collaborateur désigné reprenne sa tâche de génial interprète, sans quoi de rares initiés, s'ils s'en préoccupent, auront seuls le bénéfice de cet effort de librairie. Au pied de la Tour du Cinquantenaire, si la vue de Byzance échappe à son regard, il bénéficiera du moins, auprès de M. Grégoire et de son Ecole, de l'indispensable contrôle de byzantinistes avertis.

En marquant ce qui est au désavantage de l'utilisation immédiate d'aussi précieux documents, je m'en voudrais de vouloir provoquer une déception. L'institut allemand d'Istanbul, qui a assumé les frais de cette édition *sui generis*, a agi avec un réel discernement. Le malheur des temps ne permettant pas de faire plus, il était urgent de mettre au plus tôt une aussi riche documentation à la portée des intéressés. Il y a des heures où l'on est, en effet, soulagé de pouvoir dire, comme notre bon La Fontaine : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras!* D'autre part, l'édition par reproduction, plus conforme au caractère de la série archéologique dont le présent ouvrage fait partie, était, en l'espèce, non seulement souhaitable, mais *indispensable*. Ces textes, où la toponymie et la toponomastique turco-byzantine mêlent leurs inconnues, seraient pratiquement inutilisables en transcription, car l'orientaliste le plus exercé, mis en présence de longues séries de toponymes étrangers à son oreille et à son vocabulaire, serait fatalement entraîné à des méprises là où le moindre signe ou petit point peut avoir une portée décisive. Les copies actuelles elles-mêmes, tout officielles qu'elles soient, ne semblent pas exemptes de soupçon à cet égard. En plus d'un cas, le topographe, aidé par l'indispensable traduction souhaitée, ne déposera

ses doutes qu'après un dernier contrôle sur le texte même dont la belle calligraphie lui rendra d'ailleurs le déchiffrement plus aisé.

Il n'en reste pas moins que, le procédé grossissant la difficulté pour des non-arabisants, l'avantage qu'il offre serait vain si on ne nous donnait pas une traduction qui suive mot à mot et pas à pas le texte original. On ne saurait exiger pour cela que le commentateur élucidât tous les problèmes qui surgiront immanquablement sous ses pas, ce sera l'œuvre de plusieurs générations, tandis que le relevé fidèle des éléments sûrs de chaque nom propre guidera utilement le chercheur étranger aux derniers arcanes de l'arabe.

Les premiers détails groupés par M. Tahsin Öz dans sa substantielle préface permettent, d'ores et déjà, de répartir les dénominations ou formules afférentes à d'anciens monuments byzantins en cinq classes. Nous relevons : 1. des noms calqués sur l'original grec; 2. des noms transposés, en vertu de l'assonance, du nom grec à un nom turc, de son presque identique, mais de signification très diverse; 3. des noms traduits du grec en turc; 4. des toponymes entièrement nouveaux; 5. enfin, des formules descriptives non toponymiques. L'examen de chaque élément rentrant dans l'une ou l'autre de ces catégories ne saurait être entrepris ici. Je dois borner ce compte rendu déjà long à quelques remarques suggérées par la préface.

L'éditeur relève (p. XI) plusieurs noms de portes. Deux d'entre eux semblent nouveaux; par contre, ce que l'on transcrit *kengoz*? est manifestement pour κυνηγός, nom de porte et de quartier bien connus. Le nombre des églises énumérées est particulièrement important. Mais *Can Elci kilisesi* désigne-t-il, en fait, une église de saint Jean-*Baptiste*? Puisqu'il s'agit de saint Jean (1) l'*Envoyé*, il paraît plus probable qu'il est question de l'*apôtre* : Ἀπόστολος, ainsi directement traduit. L'appellation *Anbar* peut appartenir à la seconde classe ci-dessus mentionnée. Il y eut, en effet, à Byzance aux XIV^e^-XV^e^ siècles une famille homonyme de hauts fonctionnaires ecclésiastiques (Ἄμπαρ, Ἔμπαρις), laquelle a bien pu devenir éponyme de l'église en question. Il semble cependant plus sûr d'y voir la traduction du mot ἀποθήκη et donc de situer le sanctuaire auprès des douanes ou de quelque dépôt, tel celui qui, depuis Justinien, se perpétua à Odoun Kapu. Quoi qu'il en soit, nous avons un cas certain d'éponyme dans *Monastir Cokalica* ou monastère de Tzoukalitza, femme ou fille d'un Tzoukalasitzès et de même, selon toute vraisemblance, en cet autre *Kastiliotisa* : église de la Vierge, fondée par un Kastiliotès (2). Par contre, l'appellation *Likosna* ne se prête à aucune identification, il doit s'agir d'autre chose.

Tout ne paraît, de fait, pas de la plus extrême correction dans cette copie authentiquée. En voici un cas aussi typique qu'intéressant. Comme il est noté ci-dessus, Mahomet II voulut tout particulièrement fonder et doter une hôtellerie d'ulémas et de derviches étrangers. Le premier de nos diplômes en détermine les divers revenus; c'est son seul objet. Le contenu de cette charte passa plus tard dans la seconde, mais avec certaines modifications appréciables. C'est ainsi que l'édifice central choisi par le conquérant comme siège de son institution

(1) Le fait n'est peut-être pas certain, car phonétiquement la différence entre *Can* et Ἰωάννης est décidément trop considérable dans un texte qui reproduit exactement, du moins dans les parties essentielles, la figure des noms originaux. Nous avons, il est vrai, d'autre part : San *Zani* el-ifrenc (= Saint-*Jean* des Francs, p. XII), mais c'est précisément parce que le rédacteur calque l'appellation vénitienne (Jean = *Zano-Zani*).

(2) Ce féminin se dit ici de la Vierge comme en de nombreux cas parallèles, mais il est possible, comme l'église se trouve à Galata, que celle-ci tire son nom, non point d'une famille byzantine, d'ailleurs connue, des Kastiliotès, mais du château génois : *Castello:* la désinence est grecque de toute manière.

charitable est dit là être : *l'église Akanalosos appartenant au despote*, tandis que le document postérieur, taisant cet antique vocable, ne l'appelle plus que *Khalenderhane Cami*, nom qui se conserve encore sous la forme écourtée : *Khalender Cami*. Ce lieu du culte, qui fut à n'en point douter une église byzantine, est généralement identifié avec Sainte-Marie de la Diaconesse (1). Les critères topographiques fournis par le *Livre des cérémonies* donnaient un semblant de poids à cette opinion (2), que l'information de nos documents semble bien devoir ruiner. En effet, le vocable : *Akanalosos* est inacceptable comme ne signifiant rien et ne répondant à rien. Il faut, de toute nécessité, lire, ainsi que l'éditeur (p. VIII, n. 1) nous y invite : *Akatalisos*, dans lequel réapparaît à peine déformé le grec : Ἀκατάληπτος. L'église en question était donc dédiée au *Seigneur incompréhensible*, et le vocable original mal interprété par le rédacteur arabe (= *église Akatalisos appartenant au despote*) doit être ainsi rétabli : ἐκκλησία τοῦ Ἀκαταλήπτου Δεσπότου. Il est de fait certain qu'un couvent de ce nom se trouvait dans la région de l'actuel Khalender Cami. Georges de Chypre, le futur patriarche (1283-1289) y habitait et nous apprend que l'établissement se trouvait dans le voisinage du Pantocrator (3), assez distant cependant pour que le visiteur, partant de ce dernier point, eût besoin d'être guidé jusqu'à lui. Or, du premier de ces endroits à l'autre, on compte un petit quart d'heure de marche à travers un dédale de rues qui garde en gros les lignes de l'ancienne stratification byzantine...

Mais toute conclusion ne peut être que prématurée tant que cette édition n'aura pas eu son complément nécessaire de traduction et d'interprétation. Mieux vaut donc attendre, pour se livrer au jeu toujours délicat des conjectures, que le texte, dégagé de son enveloppe native, soit mis à la portée de tous. Les topographes ne seront d'ailleurs pas les seuls bénéficiaires de ce labeur, car l'importance de ces nouveaux documents est loin de se borner à l'emplacement de quelques tertres byzantins; on y trouvera des informations de tout premier ordre sur la réglementation des fondations pieuses qui ont joué un si grand rôle dans l'édifice économique et social des Etats islamiques; l'histoire des institutions du nouvel empire ottoman ne leur est pas non plus étrangère, et l'on y voit concrétiser les premiers efforts tendant à organiser les œuvres de charité et d'enseignement dans la ville récemment conquise. A ce titre, M. Tahsin Öz a droit à toute notre gratitude pour avoir mis, de la seule manière qui convînt à leur nature particulière, ces deux précieuses chartes à la disposition des spécialistes, en premier lieu de M. Wittek dont la main experte apparaît déjà à chaque page de la courte préface, et qui se doit de combler nos espoirs en achevant au plus tôt une entreprise si prometteuse.

V. LAURENT.

BUENNER (Dom DENYS), O. S. B., *L'ancienne liturgie romaine : le rite lyonnais, in-8°*, 342 pages. Lyon, Vitte [1934]. Prix : 30 francs.

Les études liturgiques, actuellement très en honneur, essayent de retrouver, parmi les vestiges du passé, la physionomie du culte chrétien tel qu'il était avant les transformations qu'il a subies depuis un millénaire. Le rite lyonnais, encore mal connu, fournit à cet égard des renseignements précieux. On a cru longtemps, sur la foi de liturgistes quelque peu romantiques, qu'il venait en droite ligne des fondateurs de l'Eglise de Lyon et qu'il avait ainsi une origine grecque et asiatique. En réalité, on ignore complètement comment saint Irénée et saint Pothin

(1) Et non point : *Sainte Marie Diaconissa*, comme on le dit à tort communément.

(2) L'abbé A. Vogt dans son tout récent commentaire à sa traduction (t. I) du *Livre des cérémonies* (éd. Budé. Paris, 1935, p. 108) élève un doute très justifié.

(3) Cf. Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος, I, 1908, 422, 423.

concevaient le service divin. D'ailleurs, on peut affirmer qu'aucune liturgie ne semble avoir été vraiment formée avant le IVe siècle. Une étude plus attentive des textes et des usages anciens montre clairement que le rite dit lyonnais n'est qu'une survivance de l'ancien rite romain, organisé par saint Grégoire le Grand et ses successeurs, et que Charlemagne substitua à la liturgie gallicane dans l'empire franc. On peut s'en étonner à première vue. Pour le comprendre, il ne faut pas perdre de vue que la liturgie romaine a beaucoup évolué depuis le IXe siècle pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Certaines Eglises, celle de Lyon en particulier, sont restées plus fidèles aux anciens usages, tout en admettant, elles aussi, des modifications parfois importantes au cours des âges. Lyon a dû de conserver la liturgie romano-grégorienne à la solide organisation du Chapitre de la primatiale de Saint-Jean, et aussi au fait que, pendant plusieurs siècles, tous les offices s'y chantaient de mémoire sans recourir aux livres. Au XVIIIe siècle, malheureusement, les anciens usages furent en grande partie abolis au profit de ceux de Paris à tendances gallicanes. Le Chapitre résista, mais il dut céder à un archevêque tenace dans ses idées, Mgr de Montazet. Reconnaissons toutefois que le Chapitre lui-même avait déjà fait disparaître plus d'une coutume vénérable. Après la Révolution, on s'efforça de renouer avec le passé, mais on ne put que ressusciter une partie des usages admis au siècle précédent. Il en résulta bien des anomalies auxquelles il est difficile, sinon impossible, de remédier aujourd'hui. Si défiguré qu'il soit de nos jours, le rite lyonnais n'en est pas moins un vestige important de l'ancienne liturgie romano-grégorienne.

C'est ce que Dom Buenner démontre, avec beaucoup de sagacité, dans la première partie de son travail. La seconde fait revivre sous nos yeux l'antique liturgie de Lyon, telle qu'elle était aux temps de sa splendeur. Après avoir décrit le cadre, c'est-à-dire le Chapitre de Saint-Jean et son cloître, l'auteur passe aux livres liturgiques, au calendrier et au sanctoral, à l'*Ordo Missae*, puis à la messe solennelle et à la messe pontificale. Une vingtaine de figures dans le texte et une trentaine de figures hors texte aident à se représenter les anciennes cérémonies, dont une partie est encore conservée aujourd'hui. Enfin, une bibliographie abondante prouve que Dom Buenner a étudié son sujet avec une érudition de bon aloi. Aussi ne sommes-nous pas étonné du succès qu'il a obtenu en développant ses idées dans des conférences aux Facultés catholiques de Lyon et au Grand Séminaire de Francheville, succès qui l'a obligé, en quelque sorte, à publier le présent ouvrage. On lui sera reconnaissant d'avoir ainsi contribué, pour une large part, à mieux faire connaître les anciens usages liturgiques, non seulement de Lyon, mais de la Gaule et de Rome elle-même.

R. JANIN.

Codrul Cosminului, Buletinul « Institului de Istorie si Limba », t. VIII, in-8°, XII-631 pages. Cernauti, 1934. Prix : 400 lei.

L' « Institut d'histoire et de langue » de l'Université roumaine de Cernauti publie chaque année un copieux bulletin dans lequel sont réunis des études variées, des notes historiques et philologiques, des comptes rendus d'ouvrages et de revues, etc. Le tome VIII représente les travaux de l'année universitaire 1933-1934. Près de la moitié est occupée par l'article du directeur, M. Ion I. Nistor, sur le « Problème ukrainien à la lumière de l'histoire » (avec un résumé en allemand). C'est une étude approfondie de la question depuis les lointaines origines jusqu'aux temps de l'après-guerre. Bien des problèmes y sont abordés avec documents à l'appui, surtout pour la période moderne. L'auteur a naturellement fait ressortir les relations des Ukrainiens avec les Roumains, relations tantôt amicales et tantôt hostiles. On apprendra ainsi des faits nombreux qui sont restés

ignorés en Occident et qui éclairent d'un jour nouveau l'éternel problème oriental. Dans une région où les frontières naturelles sont assez mal définies, les conflits entre peuples semblent plus âpres que partout ailleurs. Signalons encore un article fort intéressant de M. Vlad Banateanu sur les termes grecs donnant l'idée de chef (avec un résumé en français), les notes de M. Nicolai Gramada sur les sciences auxiliaires de l'histoire, d'autres de MM. Vasile Grecu et Theodor Balan sur divers sujets intéressant l'histoire nationale, etc. Ce simple aperçu montre clairement l'activité que déploie la récente Université roumaine de Cernauti.

R. JANIN.

Encyclopédie de l'Islam, supplément, livraison I, *Ab-Djirm*, in-8°, 64 pages, Klinsieck. Paris, 1934. Prix : 30 francs.

Dans un numéro précédent de la revue, nous annoncions que l'*Encyclopédie de l'Islam* donnerait un supplément en six livraisons. Voici la première. Comme on pouvait le prévoir, elle contient des compléments ou des corrections aux articles déjà parus et aussi des études entièrement nouvelles. Citons les tableaux généalogiques des deux grandes familles des Abbassides et des Aiyubides, *Alf Laila wa-Laila* (Le Livre des Mille et une Nuits), dont M. D. B. Macdonald raconte l'histoire; deux articles fort intéressants de M. R. Ettinghausen et de M. D. S. Margoliouth sur la miniature persane *(Bihzad)* et sur la céramique, tous deux accompagnés de planches; l'étude consacrée à *Ahl-i-Hakk*, religion secrète de la Perse occidentale, par M. V. Minorsky. Sous le mot *Arabie*, M. Ign. Kratschkowsky étudie la littérature arabe moderne, c'est-à-dire de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Signalons encore l'article *Djewdet*, qui retrace l'activité littéraire et la profonde influence exercée par cet écrivain turc contemporain, libre penseur et grand ennemi de l'Islam; l'article *Ankara*, qui renseignera le lecteur sur la capitale actuelle de la République turque. Ces diverses études contribueront sans aucun doute à donner une plus grande valeur scientifique à l'*Encyclopédie de l'Islam*.

R. JANIN.

MEDICO (HENRI DEL), « Le rocher à inscriptions de Karahüyük, près de Karapunar », extrait de la *Revue hittite et asianique* (1934), p. 245-250 et six planches hors texte.

Les découvertes faites en Asie Mineure à la fin du XIXe siècle ont révélé au monde l'importance de l'empire hittite. La Turquie nouvelle encourage les recherches dans ce sens et l'on doit se féliciter que les efforts des savants soient couronnés de succès. M. Del Medico a profité d'un voyage en Anatolie pour explorer une région peu fréquentée. Il a été assez heureux pour y faire des trouvailles intéressantes, qu'il communique aux lecteurs de la *Revue hittite et asianique*. On eût aimé connaître le contenu des textes dont il donne la photographie.

R. J.

SIMON (J.), S. J., « Saint Samuel de Kalamon et son monastère dans la littérature éthiopienne » extrait d'*Æthiopica*, juill. 1933, p. 36-40.

Saint Samuel de Kalamon et son monastère du Fayoum exercèrent une influence très grande sur l'Eglise copte et sur sa fille, l'Eglise éthiopienne. Le R. P. Simon a recherché dans les textes éthiopiens si l'on pouvait y découvrir quelque chose de nouveau sur le célèbre moine et son couvent. Il a dû constater qu'ils n'étaient le plus souvent que des traductions d'originaux arabes et qu'ils n'apportaient aucune donnée particulière. Sans doute la liturgie éthiopienne possède quelques hymnes propres en l'honneur de saint Samuel, encore ne peut-on pas dire de façon certaine s'il ne s'agit pas d'un homonyme abyssin, Samuel de Gadamâ-Wâli.

R. J.

ATHÉNAGORAS (Mgr), Αἱ νῆσοι τῶν Παξῶν, extrait du journal Παξοί, in-8°, 24 pages. Athènes, 1934.

— Ἡ Αἰθιοπία καὶ οἱ Αἰθίοπες τῶν ὁμηρικῶν ἐπῶν extrait du Ποιμήν, 7 pages, in-8°. Mitylène, 1934.

— Ἀπὸ τὰ βάθη τῶν αἰώνων. I. Ἡ ὁμηρικὴ Αἰθιοπία καὶ ἡ Λέσβος, in-8°, 96 pages. Athènes, 1934.

Les îles de Paxos ont ordinairement suivi la fortune de leur voisine plus importante, Corcyre (Corfou). Elles ont cependant leur histoire propre qui a échappé généralement aux écrivains. L'ancien métropolite de Paramythia est en train de l'écrire. En attendant la publication de cet ouvrage, il donne son avis sur ce qui a déjà été dit sur ce sujet par divers auteurs, et spécialement sur l'étymologie du mot Paxos.

Dans un article que publia la revue Ποιμήν de Mitylène, Mgr Athénagoras soutenait que l'Ethiopie dont Homère parle à plusieurs reprises n'est autre que l'île de Lesbos. Cette affirmation attira naturellement l'attention des historiens et des philologues. Pour faire la preuve de ce qu'il avançait, le savant prélat a repris l'étude d'une façon plus scientifique. Par la philologie, il montre que les divers noms donnés dans l'antiquité à l'île de Lesbos s'accordent tous à confirmer son identification. Ces noms se complètent par ceux de villes et de montagnes de l'île dont la signification est philologiquement identique. Même si l'on n'est pas pleinement convaincu par sa démonstration, on admirera la dextérité avec laquelle l'auteur évolue au milieu des étymologies et des rapprochements suggestifs.

R. J.

DÖLGER Dr (FRANZ-JOSEPH,) *Antike und Christentum*, Band IV, heft 4, in-8°, p. 233-318 et 8 planches hors texte. Aschendorff, Münster in West., 1934. Prix : 5 marks.

Avec la présente livraison se termine le tome IV de l'ouvrage *Antike und Christentum* entrepris depuis longtemps par M. Fr.-J. Dölger. Elle contient des études sur les clochettes qui ornaient le vêtement du grand-prêtre chez les Juifs, sur l'emploi des clochettes dans le rituel des Frères Arvales chez les Romains, sur les sonnettes, la danse et les battements de mains usités chez les chrétiens mélétiens d'Egypte, etc., et une douzaine de notes variées sous la rubrique : « Echo aus Antike und Christentum. » Le volume se termine par plusieurs tables et huit planches qui illustrent quelques-uns des articles cités plus haut. Ces études sur des petits côtés de la croyance et du culte chrétien dans l'antiquité et sur les ressemblances qu'ils offrent avec d'autres religions contemporaines contribuent utilement à faire connaître l'influence qu'ont pu exercer sur eux les divers milieux dans lesquels ils se développèrent aux premiers siècles.

R. J.

Histoire de l'Eglise, depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Augustin Fliche et Victor Martin. T. I, par J. LEBRETON et JACQUES ZEILLER, grand in-8°, 474 pages. Paris, Bloud et Gay (1934). Prix : 60 francs ; relié : 100 francs.

Depuis une quinzaine d'années surtout se manifeste un vif souci d'étudier plus scientifiquement l'histoire de l'Eglise. La découverte de documents nouveaux souvent importants, soit littéraires, soit monumentaux, a permis de rectifier bien des détails que l'on tenait jusqu'alors pour incontestables ou de jeter des lueurs nouvelles sur les siècles passés. Divers auteurs se sont donc préoccupés de retracer la vie de l'Eglise pendant les dix-neuf siècles de son existence en l'éclairant de toutes les données que l'on a pu réunir de nos jours. Le travail est relativement facile quand il ne s'agit que d'un ouvrage en quelques volumes. Il suffit pour cela d'avoir lu et annoté avec attention jusqu'aux travaux les plus récents et de posséder soi-même une critique avertie. Il en va tout autrement quand il s'agit de donner une histoire plus vaste. Un seul homme ne saurait

y suffire, même en y consacrant sa vie entière, tant le sujet est vaste et complexe. La nécessité s'impose donc de recourir à des spécialistes qui groupent leurs connaissances sous une direction unique et éclairée. C'est l'idée qui préside à la publication de l'*Histoire de l'Eglise* en vingt-quatre volumes que vient de commencer la librairie Bloud et Gay. La direction en est confiée à deux maîtres éminents, M. Augustin Fliche et Mgr Victor Martin. Ils se sont entourés de collaborateurs familiarisés depuis longtemps avec les matières qui leur sont confiées.

On s'en aperçoit dès le tome premier, dû au R. P. J. Lebreton et à M. Jacques Zeiller et consacré à l'Eglise primitive. Le premier a composé à lui seul les trois quarts de l'ouvrage. Il décrit tout d'abord le milieu juif dans lequel se produisent la prédication de l'Evangile et l'expansion primitive du christianisme ; il montre ensuite celui-ci se répandant à travers le monde romain et même au delà, surtout avec saint Paul ; plus loin il retrace le tableau de la vie chrétienne à la fin du premier siècle ; enfin il résume l'œuvre des Pères apostoliques et des premiers apologistes. M. J. Zeiller, qui connaît si parfaitement le monde romain, le présente au lecteur tel que nous pouvons nous le figurer au début du christianisme. Les caractéristiques qu'il en donne font déjà prévoir les persécutions, dont il raconte les premières, de Néron à Marc-Aurèle. Il montre ensuite quelle fut l'organisation ecclésiastique pendant les deux premiers siècles ; sous quel aspect on peut se figurer la vie chrétienne d'alors ; enfin, il indique les Eglises qui existaient de façon certaine au IIe siècle. A cet égard il se montre plutôt sévère pour certaines traditions que d'aucuns défendent avec acharnement et que d'autres inclinent à conserver comme de vénérables restes de l'antiquité, malgré l'absence de documents authentiques. Le ton de M. Zeiller reste cependant toujours parfaitement calme et serein ; on sent bien qu'il ne donne son jugement qu'après avoir étudié avec attention les preuves sur lesquelles s'appuient les tenants de ces traditions.

Chacun dans sa sphère, les deux auteurs ont prouvé leur maîtrise habituelle. Leurs études ont d'ailleurs été combinées de telle sorte que, loin de former deux ouvrages à part, elles constituent les éléments d'un tout parfaitement homogène. Une abondante bibliographie témoigne, du reste, du souci qu'ils ont eu de fournir aux lecteurs tous les éléments d'information et de contrôle. Le texte est édité avec la plus grande netteté et il n'est pas jusqu'au papier qui ne soit d'excellente qualité. Ce premier volume fait donc bien augurer de la collection entière, à laquelle nous souhaitons le plus vif succès.

R. JANIN.

POULET (DOM CHARLES), O. S. B., *Histoire du christianisme*, fasc. VIII, t. II, p. 163-320, in-4°, Paris, Beauchesne, 1935. Prix : 20 francs.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de parler de cet excellent ouvrage dont la publication se poursuit sans heurt. Né d'une conception neuve de l'histoire de l'Eglise, s'il ne néglige pas les faits eux-mêmes, il cherche surtout à en montrer l'influence sur la société chrétienne ; de même il accorde une plus grande importance aux institutions ecclésiastiques et au rôle qu'elles ont joué dans la vie des peuples ; enfin il s'efforce de nous faire comprendre la mentalité de ceux-ci aux diverses époques. De cette façon le lecteur revit en quelque sorte à chaque période et s'imprègne de son esprit, ce qui lui facilite la compréhension des événements. L'histoire n'est plus ainsi une suite de faits, mais un tout vivant, ce qui est certainement plus conforme à la réalité.

Dans le fascicule VIII l'auteur étudie tout d'abord l'Orient aux IXe et Xe siècles. Malheureusement par Orient il ne comprend que le monde gréco-slave, alors qu'il aurait pu donner au moins un chapitre sur les petites Eglises dissidentes :

arménienne, nestorienne, jacobite, copte, éthiopienne, et sur les patriarcats melkites et l'Eglise géorgienne. Sans doute ces groupements passent presque tous par une rude épreuve, la domination musulmane, mais ils conservent quand même une certaine vitalité dont il eût été bon de tenir compte dans une *Histoire du Christianisme*. Le livre III du tome II, qui a particulièrement retenu notre attention, comprend cinq chapitres : la fin de l'iconoclasme, la question photienne, de Photius à Cérulaire, chrétienté et Islam, les frontières orientales de la chrétienté. La partie la plus neuve est sans contredit ce dernier chapitre, parce que la matière en est souvent absente des manuels ordinaires. Il eût cependant fallu, pour être exact, compléter le titre et parler des « frontières orientales de la chrétienté en Europe », puisqu'il n'est pas question de l'Asie. L'auteur y retrace l'évangélisation des Slaves (Moraves, Bulgares, Croates, Poméraniens, Polanes, Polonais et Russes).

Pour rédiger ces divers chapitres, Dom Poulet a pris soin d'étudier les thèses les plus récentes, qui, sur des points parfois importants, ont réformé bien des jugements séculaires, soit en apportant des documents nouveaux, soit en faisant une étude plus attentive des textes déjà connus. Il se peut que l'avenir ne confirme pas toutes les conclusions ainsi révisées, mais il faut affirmer que l'auteur est parfaitement au courant de tout ce qui s'est écrit récemment sur l'histoire religieuse de l'Orient à l'époque qui nous occupe ici. C'est pourquoi nous déplorons d'autant plus certaines erreurs de détail. Le monastère d'Iviron, au mont Athos, n'était pas grec à l'époque où il exerçait sa suzeraineté sur celui des Amalfitains (p. 194), mais bien ibère ou géorgien, comme le nom l'indique; il tomba aux mains des Grecs tout au plus au XIV^e^ siècle. On trouve tantôt Stoudite (p. 164) et tantôt Studite (p. 166 sq.), Théocktista (p. 167) et Théoctiste (p. 168), pour un autre personnage il est vrai. Métropa (p. 164) est évidemment pour Métopa, Kleidon (p. 168) pour Kleidion, saint Jean le Bichaïte (p. 169) pour saint Jean le Psichaïte. L'orthographe Chrysobergès à laquelle nous sommes habitués, doit être substituée à celle de Chrysoberge (p. 194), employée par l'auteur, ou bien il faut faire subir la même transformation à bien d'autres noms byzantins. Le mot Studion est un barbarisme, malheureusement toujours en vogue, malgré la note si précise et en même temps si désabusée du R. P. Delehaye dans les *Analecta Bollandiana*, t. LII, 1934, p. 64-65.

La seconde partie du fascicule aborde l'histoire de l'Eglise latine pendant les IX^e^ et X^e^ siècles, sous le titre général : « L'Eglise, la féodalité et l'empire ». On y voit d'un côté l'influence de plus en plus grande des laïques dans l'Eglise et comme conséquence la décadence du clergé et des institutions religieuses; de l'autre, la réaction qui commence à poindre avec les prégrégoriens qui préludent par des mesures parfois excessives aux grandes réformes de saint Grégoire VII. Si les fautes des hommes ne sont pas dissimulées, on sent toutefois dans l'exposé des faits l'action de Dieu qui continue à se faire sentir dans son Eglise et la préserve de la ruine. Signalons une épithète qui veut faire image, et qui, détournée de son vrai sens, est quelque peu déplaisante. Il s'agit du concile romain pendant lequel le cadavre du Pape Formose subit une sorte de jugement. L'auteur l'appelle pour cette raison le concile « cadavérique ».

R. JANIN.

CHARDAVOINE (E.) *Annuaire pontifical catholique pour 1935*, petit in-8°, 960 pages à deux colonnes, 178 gravures, Paris, Bonne Presse, 1935. Prix : 45 francs; port en sus.

Chaque année, cette publication, impatiemment attendue, met le public au courant des faits importants au point de vue ecclésiastique qui se sont passés

à Rome. C'est en effet au centre de l'Eglise catholique que l'on peut surtout constater la vitalité de cette dernière, puisque c'est de là que lui viennent les ordres et les directions dont elle a besoin. Mais l'*Annuaire pontifical* ne se contente pas de cela. Il renseigne également sur la situation de chaque portion de l'Eglise : diocèses, vicariats et préfectures apostoliques, Ordres religieux masculins, missions, administrations romaines pontificales, prélatures, etc. Cette année, il donne la liste des évêchés titulaires, telle qu'elle a été établie, il y a quelque temps, pour la S. Congrégation Consistoriale. Cette liste marque certes un grand progrès sur les précédentes. Nous doutons cependant qu'elle soit définitive. Il est bien difficile, en effet, de dresser aujourd'hui la liste exacte de tous les évêchés orientaux, même grecs, qui existaient ou avaient existé jusqu'à la fin du IX^e^ siècle, date à laquelle on s'est arrêté. On ne peut pas se fier entièrement aux listes des Conciles, dont les noms ont été souvent mal lus, ni même aux Τάξεις ou catalogues officiels, qui ont été interpolés sans qu'on puisse encore établir dans quelle mesure. De plus, on rencontre çà et là des documents, épigraphiques ou autres, qui prouvent l'existence certaine d'évêchés qui n'ont pas trouvé place dans les listes officielles, soit parce qu'ils n'ont eu qu'une existence éphémère, soit pour tout autre motif. C'est seulement quand on aura utilisé toutes les sources d'information que l'on pourra vraiment dresser un catalogue scientifique; encore faudra-t-il en faire une critique très sévère pour éviter autant que possible les erreurs. Enfin, nous ne voyons pas pourquoi les évêchés des Eglises arménienne, nestorienne et même géorgienne, qui existaient avant que l'hérésie et le schisme les eussent séparées de Rome, n'entreraient pas dans la liste officielle de la Consistoriale. Sans doute il sera difficile parfois de les déterminer, mais ce n'est pas une raison pour les exclure absolument. En attendant que ce travail soit fait, on consultera avec fruit celui qu'édite l'*Annuaire pontifical;* c'est actuellement le plus complet que l'on connaisse.

R. JANIN.

Lexicon fur Theologie und Kirche. Zweite neubearb. Aufl. des *Kirchlichen Handlexicon* herausg. von M. Buchberger. VI. *Kirejewski* bis *Maura*. Freiburg i Br., Herder, 1934. In-4°, VIII pages et 1040 colonnes. Avec 10 planches, 23 cartes et 148 figures.

Nous voyons avec plaisir ce recueil dépasser le milieu de sa course, et par les promesses fidèlement tenues garantir celles qui lui restent à remplir. Par l'étendue des renseignements, le nombre et le choix judicieux des cartes et illustrations, ce volume est digne de tout point des précédents.

A côté d'articles plus importants qui présentent un intérêt général : *Klerus, Kommunion, Kommunismus, Konfessionskunde, Kongregation, Konkordat, Konstantin, Konstantinopel* (et ses conciles), *Konstanzer Konzil, Konversion, Konzil, Korintherbriefe, Kreuz* (et ses composés dont *Kreuzzüge*), *Kunst, Kurie, Leo* (Papes et empereurs), *Liberalismus, Liebe, Liturgie, Logos, Loreto, Lourdes, Lukasevangelium, Luther* et *Luthertum, Maria* (Mutter Jesu) et sujets annexes, *Markusevangelium, Martyrer, Matthaeusevangelium*, signalons quelques notices se rattachant à nos études. Noms de lieux ou de peuples : *Klima, Kolossä, Kome, Kopten, Korfu, Korinth, Kyzikos, Lampe, Leontopolis, Longobarden* (l'auteur ne dit rien de la Longobardie byzantine), *Maroniten*. Noms de personnages : *Kodinos, Komnenen, Kosmas* (K. v. *Jerusalem*, K. *Indikopleustes, K. Vestitor*), *Kyparissiotès, Kyriotès, Leo v. Achrida, Leo Grammaticus, Leontius v. Byzanz, Leontius v. Neapolis, Ligarides, Lukas Stylites, Macedonius* (I et II) *Patr. v. Konstantinopel, Makarius Patr. v. Antiochen, Makarius Chrysokephalos, Matthaeus (M. Cigalas, M. v. Ephesus, M. Kantakuzenus)*.

Assurément, les usagers de ce lexique ne doivent point s'attendre à y trouver

tous les noms qui, au cours de leurs lectures, sollicitent leur attention : il ne saurait tenir lieu, en effet, des instruments de travail spécialisés. Ce qu'ils demandent, c'est de rencontrer dans chacune des notices rédigées, les derniers résultats assurés de la critique et la dernière bibliographie du sujet. Et c'est ce à quoi répond admirablement, sauf rare exception pour la bibliographie, la présente publication. Et c'est ce qui fait son prix.

L. S.

Mouterde (Paul), *Les versions syriaques du tome de saint Léon* (Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, t. XVI, fasc. IV). In-8°, p. 121-165.

La lettre de saint Léon à Flavien, cette colonne de l'orthodoxie byzantine, ce document capital du dogme dyophysite, ne pouvait manquer d'être le point de mire des attaques des docteurs jacobites, et, à cause de cela, d'être traduit dans leur langue de très bonne heure. Une telle traduction existait déjà dès le VI^e^ siècle, comme le R. P. Mouterde le signale à la suite de Wrigt (p. 127-128). Dans le présent article, le R. P. Mouterde fait connaître et publie deux versions syriaques du célèbre tome, indépendantes l'une de l'autre; l'une, tirée du manuscrit 82 du fonds Borgia, et l'autre du manuscrit oriental 8606 du *British Museum*. Il relève préalablement les variantes qu'elles offrent avec le texte grec, d'où elles dérivent sans conteste. L'intérêt de cette édition est marqué par l'auteur lui-même en ces termes : « Utiles aux syriacisants, justement parce qu'elles constituent deux manières divergentes de rendre un même texte grec, ces versions, celles du manuscrit oriental 8606 surtout, intéressent aussi l'histoire des grandes controverses théologiques de l'Orient : elles montrent sous quelle forme exacte les chrétientés de langue syriaque ont lu la grande œuvre dogmatique de saint Léon. »

V. Grumel.

Pawlowski (Antoni). 1. *Dogmat Niepokalanego Poczecia w oswietleniu nowszych prawoslawnych teologow rosyjskich* (Le dogme de l'Immaculée Conception et les opinions récentes des théologiens orthodoxes russes). Société théologique de Varsovie, 1930. In-8°, XV-125 pages.

2. *Idea Kosciola w ujeciu rosyjskiej theologji i historjozofji* (L'idée de l'Eglise d'après les conceptions des historiens et historiosophes russes). *Ibidem*, 1935, XVI-270 pages.

1. Ces deux ouvrages font partie d'une collection de travaux théologiques commencée en 1930 par la Société théologique de Varsovie. Le premier d'entre eux inaugure la série. Il étudie dans le détail la position et l'évolution des théologiens russes au sujet du dogme catholique de l'Immaculée Conception de Marie. Ce privilège de la Mère de Dieu, autrefois honoré par les scolastiques russes des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, a été contesté par les pravoslaves à mesure que s'affermissait chez les catholiques la croyance à cette vérité. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'opposition et de la polémique que suscita chez eux la proclamation de 1854. A. Pawlowski en trace le tableau fidèle. On ne peut s'empêcher en le parcourant de s'attrister des incompréhensions naïves de ces graves théologiens touchant la nature du privilège marial, et plus encore des conséquences peu dignes de la Mère de Dieu où les entraîne leur attitude négative. L'auteur relève pourtant chez l'un d'entre eux, Bulgakov, un progrès vers la conception catholique du privilège marial.

Dans sa conclusion, A. Pawlowski relève que « les motifs décisifs de la négation de l'Immaculée Conception par les théologiens orthodoxes se trouvent dans la déviation vers le rationalisme des concepts traditionnels sur le péché originel et sur la grâce. Parmi les autres raisons, il faut indiquer premièrement, l'ignorance de la tradition positive de l'Eglise, la connaissance superficielle de la théologie catholique, l'identification des opinions des théologiens catholiques

avec la doctrine autoritaire de l'Eglise, parfois la déformation de la pensée catholique sur le dogme. Joignons-y le caractère polémique de leurs travaux et surtout les raisons ecclésiologiques » : il ne faut pas que Pie IX dans sa définition ait rencontré la vérité.

2. Les conceptions ecclésiologiques, l'idée de l'Eglise, on peut dire que c'est là le problème central auquel se rattachent toutes les différences dogmatiques entre le catholicisme et les autres confessions chrétiennes, et dont la solution entraînerait celle de tous les autres problèmes. D'autres auteurs ont traité de l'ecclésiologie orientale en général. A. Pawlowski a pensé avec raison que l'ecclésiologie russe avait une histoire assez riche et une physionomie assez originale pour mériter une étude à part.

Dans cette ecclésiologie, notre auteur distingue :

1° *Le courant conservateur* (livres symboliques, Macaire Boulgakov, Philarète Goumilevsky, Sylvestre Malevansky), caractérisé par le caractère social et hiérarchisé reconnu à l'Eglise et l'autorité de magistère placé dans la partie enseignante dont le rôle consiste à garder la doctrine orthodoxe sans y ajouter de nouvelles définitions dogmatiques.

2° *Les conceptions libérales* formulées par Khomiakov, et qui consistent dans l'élimination radicale de la constitution de l'Eglise de tout élément juridique, de tout caractère d'institution et d'organisation. La hiérarchie a le devoir d'enseigner la doctrine, mais aucune juridiction pour l'imposer. Conséquemment, l'infaillibilité de l'Eglise réside dans la conscience collective du peuple orthodoxe.

3° *Un courant progressiste* créé chez les théologiens sous l'influence de Khomiakov (A. Lebediev, E. Akvilinov, N. Malinovsky), et qui se continue aujourd'hui, sous le nom « d'école laïque » (N. Arseniev, N. Berdiaiev, S. Boulgakov, L. Karsavine, A. Kartachov). En voici les traits caractéristiques. Ces théologiens s'opposent à la façon purement historique de traiter les problèmes d'ecclésiologie, comme contraire à la transcendance de l'Eglise; ils excluent, pour la même raison, tout essai de définition descriptive de l'Eglise, à titre d'institution, de société, etc. Sans aller jusqu'à parler d'une Eglise invisible, ils accentuent principalement les éléments intérieurs et mystiques au détriment des formes d'une organisation visible. Les dogmes reçus de la tradition ne sont eux-mêmes qu'une faible partie de la richesse vitale de l'Eglise. Les définitions dogmatiques, produit et œuvre d'une époque, en reflètent les modalités mentales et n'ont par suite qu'une valeur strictement historique et non point absolue. L'infaillibilité consiste dans l'unanimité spontanée des fidèles. L'autorité hiérarchique est niée avec des nuances et modalités diverses par les représentants de cette école. Tous insistent sur la *sobornost* (conciliarité) comme sur une propriété caractéristique de l'Eglise orthodoxe. La *sobornost* implique une collaboration active des fidèles dans les fonctions administratives, législatives et doctrinales des hiérarques. Les conciles eux-mêmes voient dépendre de l'acceptation des fidèles la valeur de leurs décisions dogmatiques.

4° Enfin le *système théologique de Soloviev*, qui se développe dans l'atmosphère de l'idéologie slavophile. A. Pawlowski analyse l'évolution de ce penseur, comment il a pu, peu à peu, grâce en grande partie à sa connaissance de l'antiquité ecclésiastique, réaliser une synthèse originale des éléments compatibles fournis par la théologie conservatrice orthodoxe, les exigences de l'ecclésiologie catholique fondées sur le droit divin, et les tendances subjectivistes du système de Khomiakov et de ses adeptes. Malheureusement, l'ecclésiologie de Soloviev n'a pas connu la même fortune que sa philosophie.

Ces deux ouvrages de A. Pawlowski contiennent une bonne bibliographie ainsi qu'un résumé en français à la fin du volume.

L. Serraz.

SBATH (Paul) I. *Bibliothèque de manuscrits Paul Sbath.* Catalogue : tome III. Cairo, 1934. In-8°, 146 pages. Impr. « Au prix coûtant ». Le Caire.
II. *Les axiomes médicaux de Yohanna Ben Massawaïk.* Le Caire 1934. In-8°, 34 pages.

I. Le R. P. Paul Sbath continue d'enrichir son importante bibliothèque de manuscrits orientaux. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs les deux premiers tomes du catalogue qu'il en publie. Le troisième tome que nous venons de recevoir contient la description de 200 nouveaux manuscrits, ce qui porte le total des acquisitions du R. P. P. Sbath au beau chiffre de 1325. La matière en est très variée : Ecriture Sainte, théologie, philosophie, liturgie, ascèse, controverse, grammaire et littérature, histoire et sciences, religion et jurisprudence musulmanes. Nous signalerons comme spécialement dignes d'attention les manuscrits suivants :

N° 1129 (XVII^e s.). Apologétique chrétienne aux Juifs et aux musulmans, par un auteur nestorien inconnu qui écrivait en l'an 484 de l'hégire (= 1089).

N° 1130 contenant entre autres : une épître du vizir musulman Al-Husain ben Ali al-Maghribi à Elie, métropolite de Nisibe († après 1049), lui demandant d'exposer et de défendre les dogmes de la religion chrétienne, avec la réponse de l'archevêque et l'approbation du vizir. Cet ouvrage d'Elie de Nisibe, distinct du « Compte-rendu des sept conférences », semble ignoré jusqu'à présent.

Dans le numéro 1133 (XVIII^e s.) sont plusieurs documents concernant l'épiclèse : 1° une lettre de Gérasimos, patriarche d'Alexandrie, adressée en septembre 1702 au diocèse de Tripoli de Syrie et aux orthodoxes du patriarcat d'Antioche, pour prouver que la Transsubstantiation et les autres sacrements s'accomplissent par l'opération du Saint-Esprit; 2° réponse d'assentiment de la part des diocésains de Tripoli, datée du 13 novembre 1702; 3° réfutation par les diocésains d'Alep de la lettre de Gérasimos.

Dans les manuscrits 1136 et 1137 est une histoire des Arabes avant l'Islam, composée en 1893, et « dont l'auteur a utilisé, dit le P. Sbath, deux sources qu'on croyait perdues; *Al-jamhrat* par *Al-Kalbi*, décédé en 819, et *At-tijân*, par Ibn-Hichâm, décédé en 833 ». Ce jugement du P. Sbath sur ces sources n'est point à jour : l'At-tijân est conservé dans plusieurs manuscrits. Quant au Djamhrat (ou Djamharat), il est connu par un manuscrit de l'Escurial. Voir là-dessus Encyclopédie de l'Islam, aux mots *Ibn-Hischam* et *Al-Kalbi*.

A signaler dans le numéro 1233 (transcrit en 1812) une « biographie apologétique des saints musulmans ».

Le numéro 1262 (début du XIX^e s.) est un recueil de 90 lettres pastorales de Germanos Adam, archevêque catholique d'Alep, et de quelques autres pièces similaires.

Le numéro 1324 (transcrit en 1773) contient des traités de controverse islamo-chrétienne, dont plusieurs appartiennent au début du IX^e siècle, et un autre au XIII^e, celui-ci ayant pour auteur Gérasimos, supérieur du monastère de Saint-Syméon.

Le volume se termine par plusieurs tables : 1° des matières *per summa capita;* 2° des noms propres chrétiens; 3° des noms propres musulmans et non chrétiens; 4° des copistes chrétiens et des noms chrétiens cités dans les notes; 5° des noms musulmans et non chrétiens cités dans les notes.

Ce nouveau volume du R. P. Sbath ne manquera pas d'être agréé des orientalistes qui y trouveront, comme dans les précédents, de nouveaux renseignements pleins d'intérêt.

II. Yohanna ben Massawaïh est un célèbre médecin chrétien du IX^e siècle, décédé en 857. Il fut appelé à la cour du khalife Al-Ma'moun (813-833). Il fut professeur de médecine à Bagdad et chef de l'Académie-bibliothèque de médecine, fondée par le khalife susdit vers l'an 830. Il écrivit jusqu'à 44 ouvrages. C'est l'un d'eux que publie le R. P. Sbath d'après un manuscrit de l'an 871 de l'hégire (= 1466). Il se compose de 132 courts chapitres contenant des axiomes médicaux, philosophiques ou moraux, souvent marqués au coin du bon sens, tels, par exemple, chapitre LXVI : « Le médecin qui ne connaît pas le malade lorsqu'il est en bonne santé est incapable, en raison de la faiblesse du malade, de se rendre compte de la gravité de sa maladie et de la traiter comme il faut », et encore, chapitre CXXI : « Heureux le médecin qui réussit à traiter le malade avec les aliments sans avoir recours aux médicaments. »

Le R. P. Sbath, à la fin de son introduction, relève opportunément une erreur commise par Ibn Abi Ossaïbïa dans son histoire des médecins en attribuant à un auteur postérieur, le médecin persan Abn Bakr Mohammad Ben Zakaryya Ar-Razi, un certain nombre d'axiomes, exactement 18, expressément désignés, qui appartiennent à Yohanna ben Massawaïh.

V. GRUMEL.

G. A. ILINSKIJ, *Opyt sistematitcheskoj kirillomefodjevskoj bibliografii*, sous la rédaction et avec les compléments de M. G. POPRUJENKO et St. M. ROMANSKIJ. Sofia, Académie bulgare des sciences, 1934. In-8°, XLIII + 303 pages. Prix : 200 leva; pour l'étranger, 10 francs suisses. Commissionnaire pour l'étranger : Otto Harrassowitz. Leipzig.

Les grands noms de Cyrille et de Méthode sont mêlés à tant et de si importants problèmes historiques, linguistiques, culturels, liturgiques, dogmatiques, intéressant en particulier l'Europe centrale et orientale, qu'il ne faut pas s'étonner de la littérature abondante qui gravite autour d'eux. Celle-ci n'a cessé de s'accroître et il est devenu très difficile au travailleur, aussi difficile que nécessaire, de s'en rendre maître. Aussi les érudits qui ont assumé la tâche de composer et de mettre au point la présente bibliographie, modestement qualifiée d'essai, ainsi que l'Académie bulgare des sciences qui l'a publiée, ont-ils rendu à la recherche scientifique un inappréciable service et méritent-ils une extrême reconnaissance.

Le plan de l'ouvrage a été heureusement conçu. La matière, immense, se trouve distribuée sous divers chefs en chapitres et paragraphes qu'une table de matières détaillée permet de repérer facilement. En voici le schéma général :

Introduction : *Bibliographie* (travaux bibliographiques sur Cyrille et Méthode). PREMIÈRE PARTIE. *Littérature scientifique :* I^re section, *Histoire de Cyrille et Méthode :* 1. Histoire de l'étude des questions cyrillo-méthodiennes. 2. Sources pour l'histoire des deux Saints (1. latines, 2. grecques, 3. slaves). 3. Histoire des deux Saints (1. recherches biographiques, 2. particularités et épisodes). II^e section : *Activité culturelle et civilisatrice de Cyrille et Méthode.* 4. Invention de l'alphabet slave. 5. Activité littéraire de Cyrille et Méthode (1. traductions de l'Ecriture sainte, 2. des livres liturgiques, 3. des livres d'enseignement ecclésiastiques, 4. d'ouvrages canoniques, 5. œuvres originales, 6. œuvres contestées). 6. Création de la langue littéraire slave commune (1. origine de l'ancienne langue ecclésiastique slave, 2. monuments en cette langue, *a)* cyrilliques, *b)* glagolitiques, 3. structure grammaticale et lexicale de cette langue). III^e section : *Histoire de la culture cyrillo-méthodienne.* 7. Vues générales. 8. La culture cyrillo-méthodienne des Slaves occidentaux (1. Moravie, Slovaquie, Bohême, 2. Lusaces, 3. Pologne). 9. La culture cyrillo-méthodienne des Slaves du Sud (1. Bulgarie, 2. Serbo-Croatie, 3. Slovénie). Appendice : la tradition cyrillo-méthodienne en Albanie et en Roumanie. 10. La culture cyrillo-méthodienne des Slaves orientaux. — DEUXIÈME PARTIE : LITTÉRATURE POUR LE GRAND PUBLIC comprenant : écrits de vulgarisation, prédication, solennités jubilaires, etc., que nous nous abstenons de détailler.

Le total des ouvrages ou articles mentionnés dans cette bibliographie atteint le chiffre de 3 385 et le dépasse, car des numéros ont été répétés pour donner

place à des références supplémentaires. Il faut, en outre, y joindre un grand nombre de comptes-rendus, plusieurs centaines, placés en petits caractères auprès des ouvrages qu'ils concernent, et l'on aura une idée de la somme de travail fournie par l'auteur et les rédacteurs. Une table alphabétique des noms d'auteurs termine l'ouvrage, tandis qu'au début un index abondant donne la liste des instruments de travail utilisés, revues, recueils, collections, encyclopédies. Un trop grand nombre de ceux-ci sont indiqués avec une imprécision désespérante, sans mention de la périodicité, du lieu et de l'année de la publication. Que faire de références telles que : *Agrar. Arch., Cvetje, Cyrill., Tchas, Tchech., Echo Muz.* et bien d'autres ? Certaines abrévations sont accompagnées d'un point d'interrogation, comme *LSTh., NBl., PDPJ., OAV.* etc. Cette imprécision se retrouve forcément dans la bibliographie elle-même et l'empêche de rendre tous les services qu'on pourrait en attendre. Ce défaut regrettable est dû en grande partie aux circonstances dans lesquelles a paru l'ouvrage et que l'avant-propos relate. L'auteur, Ilinskij, après avoir corrigé les cinq premières feuilles typographiques, n'a plus donné aucun signe de vie, et les relations entre lui et l'Académie ont cessé sans qu'il y ait espoir de les voir rétablir bientôt. M. Proprujenko et St. Romanski ont bien voulu se charger de poursuivre la publication ; ils se sont vite aperçus combien les références laissaient à désirer sous le rapport de la précision (sans doute l'auteur se réservait-il de mettre au point son travail au cours de la correction des épreuves) ; ils se sont efforcés de remédier à ces déficiences, mais on comprend aisément que, dans une ville comme Sofia, qui n'a pas les ressources des grandes capitales et des vieilles cités universitaires, ils n'aient pu résoudre tous les problèmes. Il leur faut être reconnaissant de leur abnégation et de leur dévouement. Tel qu'il est, cet essai est un immense progrès sur les bibliographies antérieures et rendra les plus précieux services.

V. GRUMEL.

Revue internationale des études balkaniques. Directeur : P. SKOK (Zagreb) et M. BUDIMIR (Beograd). Première année. T. I^er^. Beograd 1934. In-8° 338 pages.

Cette nouvelle revue a pour but de coordonner le travail scientifique qui se poursuit dans les différents pays balkaniques. Son objet est « l'étude synthétique des Balkans dans leur ensemble depuis l'antiquité classique jusqu'à nos jours ». « Elle consacrera, déclare le communiqué qui émane d'elle, une attention particulière à toutes les sciences morales s'occupant de questions balkaniques, à commencer par l'histoire. Elle n'étudiera pas seulement les rapports et les influences réciproques, sur la base des documents disponibles, mais elle indiquera aussi les analogies et les divergences qu'on constate dans l'évolution des divers peuples balkaniques. » Géographie, linguistique, folklore, littérature, art, attitude des différents peuples balkaniques à l'égard des diverses religions implantées dans la péninsule, rapports économiques dans le passé et le présent, relations politiques avec l'Europe, apports des peuples balkaniques à la civilisation mondiale, etc., tels sont les sujets d'étude pleins d'intérêt auquel s'attachera la nouvelle revue.

Une brève énumération des principaux articles de ce premier tome donnera une idée de la manière dont le programme commence à se réaliser, ainsi qu'il fera connaître sous quels auspices scientifiques la revue se présente.

P. SKOK et M. BUDIMIR, *But et signification des études balkaniques*, p. 1-23 (constitue un article programme) ; A. MEILLET, *Le problème de la linguistique balkanique*, p. 29-30 ; N. IORGA, *Ragusains à Coron*, p. 31-33 ; S. S. BOBTCHEF, *Quelques remarques sur le droit coutumier bulgare pendant l'époque de la domination musulmane*, p. 34-45 ; N. EXARCHOPOULOS, *Problèmes pédagogiques*

fondamentaux présentant un intérêt particulier pour les balkaniques, p. 74-81 ; P. P. PANAITESCU, *Un épisode des relations serbo-roumaines en 1844*, p. 82-88 ; J. ANCEL, *L'unité balkanique*, p. 117-139 ; N. VULITCH, *Une nécropole antique près de Trebenischté*, 156-164 ; E. SCHNEEWEISS, *Fremde Beeinflussungen im Brauchtum der Serbo-Kroaten*, p. 172-179 ; V. TOTOMIANTS, *La coopération dans les pays balkaniques*, p. 260-262 ; B. KONSTANTINOVITCH, *Zur Demographie der Balkanslaven*, p. 263-268.

En dehors des articles proprement dits, la revue comporte encore plusieurs autres rubriques : *Notules*, p. 269-282, où sont versées nombre de remarques scientifiques qui ne comportent pas de développement ; *Comptes rendus* d'ouvrages dont la matière coïncide avec l'objet de la revue, p. 283-300 ; *Chronique scientifique* relatant les Congrès scientifiques et autres nouvelles d'actualité intéressant la « balkanologie ».

Notons que la revue est rédigée exclusivement dans les grandes langues européennes. Le français, dans ce premier tome, est de beaucoup prépondérant.

En liaison avec la *Revue internationale des études balkaniques* vient d'être également créé à Belgrade, par initiative privée, un *Institut balkanique*. Les buts en sont ainsi fixés par les statuts : 1. Etude systématique des conditions culturelles et économiques et de tous les événements nouveaux dans les divers pays balkaniques. 2. Réunion et classement de toute la documentation concernant la vie économique et culturelle des Etats balkaniques. 3. Organisation d'une statistique et d'une cartothèque (collection de fiches) balkanique et publication d'un « Almanach interbalkanique ». 4. Organisation d'une bibliothèque balkanique. 5. Publication de correspondances journalistiques et d'un périodique consacré aux questions balkaniques.

Comme on le voit, l'activité de l'*Institut balkanique* concerne surtout le présent, et la *Revue internationale des Etudes balkaniques* fait une part beaucoup plus large à l'histoire. L'un et l'autre seront d'une très grande utilité, et à tous deux nous souhaitons le plus large succès.

V. GRUMEL.

C. A. SPULBER, *Etudes de droit byzantin*, III. *Les Novelles de Léon le Sage. Traduction. Histoire.* Cernautsi (Romanie). Edition de l'auteur (rue Petrino, 3). In-8°, IX + 341 pages. Prix : 300 lei ou 45 francs.

« Je me propose de donner dans ce livre : 1. la traduction française des *Novelles de Léon le Sage* ; 2. pour chaque *Novelle* un appareil philologique et juridique ; 3. comme introduction, l'histoire littéraire de la collection des *Novelles*. » C'est en ces termes que l'auteur de cet ouvrage, au début de sa préface, expose son dessein.

L'introduction annoncée n'a pas moins de 120 pages. Elle comprend deux parties. L'une concerne l'histoire extérieure et littéraire de la collection des *Novelles de Léon le Sage*, à savoir les manuscrits, les éditions, la littérature. L'autre concerne son histoire réelle. En trois chapitres, y sont présentés : l'auteur (notes biographiques sur Léon le Sage « qui ont rapport avec sa personnalité législative et littéraire ») ; l'œuvre (création, idéologie, technique, rapport avec le reste de la législation byzantine) ; l'autorité de cette collection, c'est-à-dire « son sort à travers les siècles tant en Orient qu'en Occident ». En tous ces points, l'ouvrage témoigne d'une érudition juridique solide et étendue et apporte nombre de vues et de conclusions nouvelles dont ne manqueront pas de faire leur profit tous ceux qui s'occupent de droit byzantin.

L'appareil philologique et critique qui accompagne la traduction des *Novelles* est également considérable. Je m'abstiens ici d'en apprécier la valeur : il y faudrait un trop long examen. La qualité de l'introduction nous invite à lui faire confiance.

Un regret que ne manquera pas de formuler tout lecteur, tant pour l'introduction que pour la traduction elle-même et son apparat critique, c'est que le style et la langue de l'auteur abondent en tant d'incorrections, et que la typographie fourmille de tant de fautes : ces défauts rendent pénible la lecture et la consultation de l'ouvrage.

Que penser de la traduction sous le rapport de l'exactitude? Pour prononcer un jugement d'ensemble, il faudrait la parcourir tout entière en la comparant avec l'original. C'est là un travail considérable et tel qu'on ne l'attend point ordinairement d'un recenseur. Je me suis contenté d'un sondage, et, pour ne point choisir arbitrairement, c'est sur le commencement, à savoir la préface même des *Novelles*, que j'ai porté mon examen. L'impression qui en découlera n'aura assurément qu'une valeur limitée.

Ce texte, dans l'ensemble, est assez fidèlement traduit. Voici pourtant quelques défectuosités (je ne m'occupe que de celles qui intéressent le sens) :

Leonis novellae constitutiones, editio Zachariae : P. 66, l. 7-8 : καὶ οἷον ῥιζοτομοῦντες τὴν κακίαν καὶ οὐκ ἐῶντες ταύτην κρατύνεσθαι. Traduction de Spulber : « et ainsi, *ou* elles (= les lois) extirpent le mal, *ou* elles l'empêchent de s'accroître ». L'alternative ici énoncée n'est pas dans le grec; il faut traduire : « et elles coupent, pour ainsi dire, le mal à sa racine, et l'empêchent de se maintenir ».

Même page, l. 10-11 : ὥστε εἰ μηδὲ τὴν ἀρχὴν ὤφθησαν λάχοντα γένεσιν καὶ ἀνεπίγνωστα εἶναι. Traduction de Spulber : « et comme si elles n'avaient même pas vu le jour en prenant naissance, elles restent inconnues ». Cela n'offre pas grand sens, car prendre naissance et voir le jour sont bien la même chose, et l'on ne peut supposer l'un sans l'autre. L'erreur initiale du traducteur a été ici de maintenir la correction de Zachariae : ἀνεπίγνωστα contre la lecture des manuscrits : ἐπίγνωστα. Impossible à justifier du point de vue syntaxique, ἀνεπίγνωστα n'a été inventé que par incompréhension du texte : on a cru que εἶναι était commandé par ὥστε, alors qu'il l'est par ἐπίγνωστα. Ἐπίγνωστον εἶναι signifie chose connue ou reconnue exister, en d'autres termes, dont l'existence est connue ou reconnue. Dans notre texte, ἐπίγνωστα εἶναι est coordonné par καὶ à λαχόντα γένεσιν, et tous deux dépendent de ὥστε εἰ μηδὲ τὴν ἀρχὴν ὤφθησαν. Le sens est : « comme si on ne les avait jamais vues prendre naissance et venir à connaissance ».

Même page, l. 13-15 : τοῦτο μὲν αὐτῶν ἐκείνων τῶν ἐκτεθεικότων αὐτοὺς (i. e. νόμους) οὐ μείναντων ἐπὶ ταῖς πρότερον διανοίαις ἀλλὰ σφίσιν αὐτοῖς ἀντειπόντων. Traduction de Spulber : « Car, d'un côté, ceux qui les ont promulguées (= les lois) ne restent pas aux premières opinions, mais *se contredisent entre eux* ». Les mots soulignés rendent mal le texte correspondant grec, qui n'a qu'un sens purement réfléchi sans aucune signification de réciprocité : celle-ci même est exclue par l'expression σφίσιν αὐτοῖς.

Même page, l. 16 : δόγματι, rendu par *doctrine*, le serait mieux par *décret*.

Même page, l. 19-20 : ἄλλων πρὸς ἄλλας μετατιθέντων καὶ κατὰ κύβους πεττευόντων. Traduction de Spulber : « les unes (= opinions, lois et affaires) étant mises à la place des autres et manipulées comme au jeu de dés ». Ne sachant ce que représente le mot ἄλλων, et l'expression ἄλλων πρὸς ἄλλας, le traducteur nous laisse dans l'équivoque. Il n'a pas pris garde que μετατιθέντων, tout comme πεττευόντων, est un participe actif; il les a traités l'un et l'autre comme des participes passifs. En note, il présente les différentes lectures proposées pour corriger πρὸς ἄλλας, savoir, πρὸς ἄλλους ou πρὸς ἄλλα, mais s'abstient de choisir. Quant à nous, nous croyons que πρὸς ἄλλας n'a pas à être corrigé, qu'il faut le maintenir en le comprenant comme une expression elliptique, semblable à πρὸς ὀρθὴν ou πρὸς ὀρθάς (s. ent. γραμμ ήν, γραμμάς), en rapport ici avec la comparaison du jeu de trictrac où le terme γραμμαί indique précisément les lignes de ce jeu. Πρὸς ἄλλας est donc pour πρὸς ἄλλας γραμμάς. Le sens du passage est le suivant :

« en sorte qu'il en résulte beaucoup de confusion dans les lois et bien du dommage dans les affaires, *les uns suivant une direction, les autres, une autre, et se comportant, comme au jeu de trictrac, au hasard des dés.* »

Page 67, l. 3-4 : οὐ παράλογοι, οὐδὲ τοιαῦται οἵας ἂν νοῦς συνετὸς ἀτιμάσειε. Traduction de Spulber : « non dépourvues de raison, ni *comme telles*, peuvent être méprisées par un homme sage ». Il faut : ... « *ni telles* qu'un homme sage puisse les mépriser ». Disons en passant que le passage d'où ce court extrait est tiré, et qui concerne les coutumes, méritait, par un renvoi à la ligne, de constituer un paragraphe spécial, honneur conféré à des passages moins autonomes.

La traduction que nous venons d'examiner, on le voit, n'est point parfaite. Ce spécimen toutefois ne doit pas nous faire préjuger de l'ensemble : il avertit seulement de nous tenir sur nos gardes, et impose le contrôle.

Qu'on ne croie pas par là que cette traduction est superflue. Elle peut certainement contribuer à l'intelligence du texte, et si nous n'avons relevé que des passages défectueux, nous devons dire aussi que des endroits assez difficiles ont été bien compris et exactement rendus. Il n'a manqué à notre auteur qu'une attention toujours soutenue. L'utilité de l'ouvrage sera toutefois principalement dans la longue introduction qui précède la traduction des *Novelles* et dans les notes philologiques et juridiques qui l'accompagnent. Ajoutons qu'un index analytique détaillé permet d'en retirer avec facilité tout le fruit désirable.

V. GRUMEL.

KLEWITZ (Hans-Walter), *Zur Geschichte der Bistumsorganisation Companiens und Apuliens im 10. und 11. Jahrhundert* (= S.-A. aus *Quellen und Forschungen* hrg. vom Preussischen Institut in Rom, XXIV, 1-61). Verlag von W. Regenberg. Rome (27).

A M. Hans-Walter Klewitz a été dévolue la tâche d'éditer dans la collection « Italia pontificia » la partie des documents qui concerne l'Italie méridionale, et c'est des recherches nécessitées par cette publication qu'est né le présent travail sur l'organisation épiscopale de la Campanie et de l'Apulie aux x^e^ et xi^e^ siècles. Nous sommes donc assurés qu'il repose sur la documentation la plus étendue, et qu'il y a tout lieu de croire exhaustive. A cela, l'auteur joint une connaissance historique très sûre de l'époque envisagée et fait preuve d'une grande pénétration d'esprit pour relier ensemble documents et événements et trouver dans ceux-ci la raison déterminante de ceux-là. Le but du Saint-Siège, en multipliant les évêques, puis les évêchés, est assurément de réveiller l'esprit religieux dans ces contrées, mais les modalités de son action se ressentent au premier chef des circonstances et des événements politiques qui affectent alors l'Italie méridionale, où s'affrontent divers intérêts et influences contraires, parmi lesquels apparaît comme particulièrement préoccupante pour le Saint-Siège la mainmise et l'attraction de la Byzance civile et ecclésiastique.

Notre auteur suit pas à pas, à la double lumière des faits et des documents, pour autant que ces derniers sont conservés, l'histoire de l'organisation épiscopale des deux provinces de Campanie et d'Apulie. Dans la première d'entre elles, il étudie la formation des archidiocèses de Bénévent et de Salerne; Capoue est abandonnée, car son dossier pontifical n'a pas été conservé. Dans la seconde, il retrace la formation et le développement divers des groupements ecclésiastiques depuis l'insurrection de l'Apulie en 1022 : l'archidiocèse de Siponto, l'évêché de Troia, l'archevêché de Bari, Bari et Trani, Bari et Melfi.

Au cours de cette étude, on trouvera une foule de mises au point et de redressements que devront connaître tous ceux qui, désormais, auront à s'occuper de cette période mouvementée de l'histoire de la péninsule. Nous n'en pouvons donner le détail ici. Mais, du moins, nous ne passerons pas sous silence la principale découverte de notre auteur. La voici en peu de mots : c'est que, du droit

concédé par le Saint-Siège à un évêque d'ordonner d'autres *évêques* en telles *villes* déterminées ou laissées à son choix, il faut se garder de conclure, par le fait même, à la création d'*évêchés* suffragants, en d'autres termes, à une organisation métropolitaine. Durant longtenps, ces évêques sont sans ressort territorial et dépendent entièrement de l'évêque du chef-lieu qui les a ordonnés et appartiennent sous son autorité à un seul et même diocèse. Ce n'est qu'assez tard, vers le milieu du XII^e^ siècle, d'après l'invitation et l'opportunité des événements, et en divers temps selon les diverses provinces, que les *civitates* ou *loca* ou *possessiones* deviennent dans les diplômes pontificaux des *episcopatus*. Cette distinction de notre auteur entre cité-résidence d'un évêque et évêché ne contribue pas peu à mettre de la clarté dans les faits et documents de l'époque.

S'il m'est permis d'exprimer des desiderata, voici deux points sur lesquels j'aurais souhaité quelque éclaircissement : 1° Si le privilège de possession de l'église de Saint-Michel au mont Gargan, concédé par le Pape Formose à l'évêque de Bénévent, n'est pas à mettre en relation avec la prétention des byzantins de posséder le sanctuaire, prétention dont nous avons un témoignage dans un décret du stratège de Longobardie, adressé à l'évêque de Bénévent à la fin du IX^e^ siècle. (Je le lis dans Pansa, *Istoria dell' antica republica d'Amalfi e della sue città* (1), *in Napoli*, MDCCXXIV, t. II, p. 179-180). 2° Parmi les évêchés concédés par Jean XV à l'évêque de Salerne en 989 (J. L. 3833), l'auteur note que plusieurs se trouvaient en territoire grec et que la mesure du Pape s'explique comme une revendication de l'autorité de Rome sur ces territoires soumis politiquement à Byzance, mais il ne relève pas que trois d'entre eux, Acerenza, Bisignano et Cosenza étaient, en outre, des évêchés byzantins sous Léon le Sage, et Acerenza est encore connu comme tel sous Nicéphore Phocas qui l'avait rattaché à Otrante. Avaient-ils cessé de l'être en 989, ou bien le Pape voulait-il opposer un évêque latin à un évêque grec dans la même ville? Ce problème assez important n'est pas soulevé. Espérons qu'il le sera quand notre auteur aura à s'occuper des autres provinces de l'Italie méridionale.

Ne terminons pas ce compte rendu sans signaler l'Appendice où, sous le titre *Verbesserungen und Nachträge zu süditalienischen Bischofslisten*, l'on trouvera mise à jour et complétée, pour la période étudiée, X-XII^e^-S., la liste épiscopale des suffragants de Bénévent, des sièges de Siponto, de Troia, des suffragants de Bari, des sièges de Trani et de Melfi-Rapolla, le tout avec références à l'appui.

V. GRUMEL.

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire. Publié sous la direction de Marcel Viller, S. J., assisté de F. CAVALLERA et de J. DE GUIBERT, S. J., avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Fasc. III : *Anglaise* (Spiritualité) — *Ascèse, ascétisme*. Paris, Beauchesne, 1934.

Une des caractéristiques qui font le plus d'honneur à notre temps est l'intérêt porté par les esprits cultivés aux problèmes et aux réalités les plus hautes de l'âme humaine. C'est lui qui a rendu possible et qui assure le succès de la présente publication. Il faut dire que celui-ci s'impose par la valeur des études et l'objectivité de l'information.

Dans le fascicule que nous annonçons, on trouvera nombre d'articles touchant à d'importants sujets et dont plusieurs entrent dans le champ de nos études. Nous y voyons F. Vernet achever son exposé de la *Spiritualité anglaise*, tandis que P. Harton, un anglican, nous fait connaître la spiritualité anglicane. J. de Tonquédec traite les délicates questions de la sanctification des *Anormaux*, et

(1) Cet ouvrage paraît assez rare, car il est ignoré de Gay et de Chalandon.

des *Apparitions*. Au patrologue bien connu et universellement estimé G. Bardy sont confiés les articles *Antiochus*, saint *Antoine*, *Apocryphes* à tendance encratite, *Apatheia* : ce dernier travail, enquête à travers les Pères, retiendra particulièrement l'attention. Le problème littéraire des *Apophtegmes* est exposé par F. Cavallera avec toute l'érudition qu'on attendait de ce parfait connaisseur de la littérature patristique. A J. Lebreton, on doit un lumineux précis de la doctrine spirituelle des Pères *Apostoliques*. J. Hausherr, qui s'affirme toujours plus comme un pénétrant spécialiste de la spiritualité orientale, outre un article sur saint *Aphraate*, nous donne un travail neuf sur la spiritualité *arménienne*, qui manquait encore. Signalons encore les articles de F. Cuttaz sur *Apostolat et vie intérieure;* de C. Parra sur l'*Apostolat de la prière;* de M. P. Léonard, *Art et spiritualité;* de J. de Guibert et M. Olphe-Galliard sur l'*Ascèse* et l'*Ascétisme;* de J. Maréchal sur l'*Application des sens*, et, pour finir, de courtes notices sur des auteurs ou ouvrages byzantins ou néo-grecs : Ἄνθος χαρίτων, *Antoine Melissa* (M.-TH. DISDIER), *Anthracite, Antoine le Studite* (V. GRUMEL).

Ces quelques indications donnent une idée de la richesse de renseignements et de doctrine que nous pouvons attendre et que nous recevons déjà du *Dictionnaire de spiritualité*, que le R. P. M. Viller dirige avec tant de compétence.

V. GRUMEL.

S. BROUSSALLEUX. *Nicolas Cabasilas, La vie en Jésus-Christ*. Traduction (Extrait de la revue *Irénikon*.) Prieuré d'Amay-sur-Meuse (Belgique). In-8° de 236 pages.

Nicolas Cabasilas est un personnage qui joue un rôle assez important dans la vie politique, littéraire et mystique du XIV^e^ siècle de l'empire byzantin. En 1345, il fait partie de l'ambassade envoyée par Anne de Savoie auprès de Jean Cantacuzène, pour le prier de renoncer à la souveraine puissance.

L'année suivante, le peuple de Thessalonique le charge de négocier la reddition de la ville entre les mains de Manuel Cantacuzène.

Jean Cantacuzène l'envoie, en 1347, auprès d'Anne de Savoie, pour lui faire connaître les conditions de la paix. Le nouveau maître de l'empire l'attache désormais à sa personne. Cependant, Cabasilas ne tint jamais le rôle de courtisan. Simple laïc, il fut mêlé à la fameuse querelle des Hésychastes qui divisa l'empire en deux camps, celui des palamites et celui des barlaamites.

Cabasilas fut d'abord pour Barlaam, puis il passa chez les palamites et finit par se brouiller avec son ami Grégoras, ardent barlaamite.

On a pensé autrefois qu'à la mort de son oncle, Nil Cabasilas, archevêque de Thessalonique, Nicolas fut désigné pour prendre sa succession. Dans son étude sur le Synodicon de Thessalonique parue dans cette revue, t. XVIII, p. 249, M^gr^ Petit considère cet épiscopat de Nicolas comme une pure chimère. La mort de notre auteur est placée par quelques-uns en 1363, par d'autres en 1371.

Cabasilas est un écrivain de talent et un théologien de valeur. Bossuet reconnaissait en lui « l'un des plus solides théologiens de l'Eglise grecque depuis trois ou quatre siècles ». La principale production littéraire de Cabasilas est son ouvrage *La vie en Jésus-Christ*. C'est un traité des sacrements considérés au point de vue de leurs effets surnaturels. La vie surnaturelle est puisée en Jésus-Christ par le moyen des sacrements. « La méthode d'exposition de Cabasilas, dit excellemment le traducteur, n'est pas précisément scolastique et risquerait de rebuter les lecteurs modernes. On dirait un torrent formé sur les hauteurs, qui dévale des montagnes et qui, malgré son élan, s'arrête pour fouiller ou combler toutes les excavations profondes rencontrées sur sa route, avant de poursuivre sa course vers la plaine. » L'ouvrage est divisé en sept livres. Pour guider le lecteur, le traducteur a eu l'heureuse idée d'y ajouter des sous-titres. Il s'est servi de deux textes grecs, l'un publié dans Migne et l'autre par

Gass, lequel a donné une « édition critique sur base de trois manuscrits ». Cette édition, si elle n'est pas sans reproche, est la meilleure que l'on possède aujourd'hui.

Que faut-il penser du travail du traducteur? Félicitons-le d'abord de l'heureuse initiative qu'il a eue en nous livrant, dans une langue claire et élégante, les pensées d'un théologien grec du XIV^e^ siècle, sur une question aussi intéressante que celle de la vie chrétienne nourrie par les sacrements. Le traducteur, tout en serrant le texte original d'aussi près que possible, a réussi à nous entraîner à la suite de Cabasilas, grâce à un style de belle allure. Il reste à souhaiter que son exemple soit suivi au grand bénéfice de l'union des esprits par une connaissance plus approfondie des chefs-d'œuvre de l'Orient sur les questions théologiques.

G. V.

Orientalia christiana periodica : Commentarii de re orientali aetatis christianae sacra et profana editi cura et opere Pontificii Instituti Orientalium Studiorum. Volumen I, fasc. I-II, 1935. In-8°, 304 pages.

L'activité de l'Institut pontifical oriental est toujours allée en progressant. On sait que ces dernières années elle donnait au public sous le titre *Orientalia christiana,* en des livraisons plus ou moins compactes, quatre volumes d'environ 300 pages chacun. La matière en était le plus souvent de longs travaux, parmi lesquels s'intercalaient parfois des bulletins bibliographiques ou des recueils d'articles.

Cette publication vient de se dédoubler en *Orientalia christiana analecta,* collection à laquelle seront réservés les travaux plus considérables, et *Orientalia christiana periodica,* revue proprement dite, comprenant articles et bibliographie. Le premier double fascicule de celle-ci est sous nos yeux. Il est d'un contenu très varié, comme on en pourra juger par l'énumération suivante :

O. H. E. Burmester, *The Canons of Gabriel ibn Turaik,* LXX *Patriarch of Alexandria* (First series), p. 5-45. Publication en texte arabe original de la première série des canons de ce patriarche copte du IX^e^ siècle, au nombre de 32. Eusèbe Renaudot, qui nous les a fait connaître dans un résumé latin, n'en avait rencontré que 30. Pour les particularités concernant leur auteur, voir le *Museon,* t. XLVI, 43-54.

Jean Simon, S. J., *Le monastère copte de Samuel de Kalamon,* p. 46-52. Si l'histoire du Saint est bien connue, celle du monastère l'est beaucoup moins. Au moyen de notes recueillies dans les sources les plus diverses, il nous est donné ici une idée de la destinée à travers l'histoire et de l'état présent de cet illustre couvent qui fut une des gloires de l'Egypte chrétienne.

Th. Spacil, *Nova opinio auctoris orthodoxi de unione hypostatica,* p. 53-92. Cet auteur orthodoxe est N. Bulgakov, qui, sans bien se donner la peine d'étudier les explications des théologiens catholiques, trouve rien de mieux que de se mettre à la suite d'Apollinaire de Laodicée pour expliquer le dogme de l'Incarnation. Avec une patience méritoire, le P. Spacil s'attache à montrer les inconséquences et la fausse position de l'écrivain russe.

B. S., *Ein unveröffentlichter Brief Wladimir Solowjews,* p. 93-99. Publication en russe avec traduction d'une lettre de Vlad. Soloviev à Ignatjew, écrite à la fin de 1884 ou dans la première moitié de 1885, au sujet des deux Symboles de Nicée et de Constantinople.

J. Ortiz de Urbina, *La mariologia dei Padri siriaci,* p. 100-113. L'auteur relève les traits concernant la Sainte Vierge dans les sources suivantes : *Actes de saint Thomas, Liber Graduum, Aphraate, Saint Ephrem, Cirillona, Baleo, Rabbula.* Il s'étend en particulier sur saint Ephrem dont il produit le témoignage

touchant la maternité divine de Marie, sa virginité avant, pendant et après l'enfantement, son immunité absolue de tout péché, son rôle dans l'œuvre de notre salut, semblable à celui d'Eve dans la chute.

J. R. Hausherr, *Les grands courants de la spiritualité orientale,* p. 114-138. Conférence donnée à l'Institut pontifical oriental, pleine de vues neuves et très instructives. Le Révérend Père distingue les différentes écoles ou courants de la spiritualité d'après le but proposé et les moyens recommandés en vue d'atteindre ce but. 1° *La spiritualité primitive* est une science pratique, sans préoccupation philosophique ou intellectuelle. La perfection, c'est l'intimité avec Dieu par la charité. Telle la conçoivent saint Ignace, saint Irénée, les docteurs syriens des IV^e^-VI^e^ siècles avant l'invasion de la philosophie hellénique. 2° *La spiritualité intellectualiste* met la perfection dans la contemplation : la charité n'est qu'une pièce ou une étape de la vie spirituelle. Cette école ressortit à l'intellectualisme hellénique : l'homme est une intelligence. Le grand docteur et organisateur du système est Evagre le Pontique. 3° *Denys* a la même conception du but à atteindre, mais compte plus pour y réussir sur la passivité que sur l'activité. Cet auteur mystique, nous dit le P. Hausherr, « a eu en Orient une influence bien moindre qu'en Occident »; il n'y est jamais devenu *le* docteur mystique comme en Occident. 4° *Ecole du sentiment ou du surnaturel conscient.* Cette école est une dérivation du messalianisme, moins ses exagérations grossières. Celui-ci, on le sait, prétend à une perception sensible, c'est-à-dire par les sens, des réalités divines. L'école dont nous parlons rejette l'intervention des sens : elle garde la donnée d'*expérience,* en la transportant à l'âme, à la conscience. Diadoque, et Syméon le Nouveau Théologien en sont les principaux représentants. 5° Μαρτύριον τῆς ἐπιταγῆς. A l'opposé de l'école intellectuelle est l'école des vertus pratiques. Le but de la vie ascétique, c'est le salut de l'âme; le moyen en est l'abnégation de soi surtout par l'obéissance et la charité fraternelle. Les saints Basile le Grand, Barsanuphe, Théodore Studite, sont les grands noms de cette école. 6° *Spiritualité hésychaste.* Elle est une méthode plutôt qu'une ascèse. Elle comporte deux éléments principaux : 1° « la prière de Jésus » : Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, ayez pitié de moi, selon le rythme de la respiration le plus possible ralenti; 2° une attitude spéciale du corps : ces procédés ont pour but d'assurer la garde du cœur et d'y amener toutes les autres facultés, condition et source de la contemplation. Le P. Hausherr termine sa conférence par une remarque très pertinente. Pour caractériser les écoles de spiritualité, on a trop souvent répété le mot de « tempérament » : c'est au contraire « la claire vue des courants d'idées » qui permettrait le mieux d'analyser les tendances complexes qu'elles présentent. Un exemple, entre autres : « Pourquoi la charité », chez les moines orientaux, « ne se porta-t-elle pas davantage aux entreprises d'apostolat? C'est que depuis Origène, ce fut un axiome que seuls les parfaits ont qualité pour enseigner autrui ».

G. Hofmann, *Apostolato dei Gesuiti nell' Oriente Greco* (1583-1773), p. 139-163. Autre conférence faite à l'Institut oriental, où nous voyons dans un tableau de faits l'activité multiple dans ses formes et féconde dans ses résultats des illustres fils de saint Ignace.

B. Leib, *Les idées et les faits à Byzance au XI^e^ siècle : Aperçus d'histoire religieuse d'après un témoin, Anne Comnène,* p. 164-203. Cet article contient des fragments de l'Introduction qui précédera le premier volume de l'Alexiade d'Anne Comnène, éditée par le même auteur chez Budé. Nous espérons pouvoir en parler quand ce volume paraîtra.

E. Hermann, *Zum Asylrecht in byzantinischen Reich,* p. 204-238. Le droit d'asile ne provient pas chez les Byzantins d'une loi ecclésiastique, mais a son origine dans la conscience chrétienne universelle. Il a été pratiqué avant d'être

formulé, et n'a été formulé, du moins en Orient, que par le pouvoir civil, pour la première fois par Théodose, ensuite par Justinien qui l'a entouré d'une certaine limitation. C'est à la législation civile que se réfèrent uniquement et les synodes dans les cas particuliers qu'ils avaient à trancher, et les canonistes dans leurs commentaires. Après ces quelques vues générales, le R. P. Herman fait l'histoire tant des modifications survenues dans la législation relative au droit d'asile (les Isauriens, les Macédoniens, Manuel Comnène, Jean Paléologue) que de l'application qui en a été faite au cours de l'histoire byzantine (1). Il en ressort qu'en ces temps difficiles, le droit d'asile était la suprême ressource, le plus souvent efficace, contre l'arbitraire et la violence.

G. DE JERPHANION, *Les inscriptions cappadociennes et l'histoire de l'empire grec de Nicée*, p. 239-256. Trois inscriptions grecques trouvées dans la région de Nev-Chéhir, assez insignifiantes par leur objet, mais très précieuses par leurs éléments chronologiques, nom de l'empereur et année (année pour deux d'entre elles, la troisième étant mutilée), permettent à l'éminent archéologue d'apporter une importante modification à l'histoire de l'empire grec de Nicée.

Prévenant les objections, tirant parti des analogies et des textes littéraires, le Révérend Père démontre, sur le fondement des inscriptions, que les frontières de cet empire, ordinairement reportées très à l'Ouest, s'étendaient jusqu'aux abords de Césarée, du moins pendant une certaine période. Celle-ci, dont les points de repère fournis sont 1220 et 1225, s'arrête avant l'année 626 de l'hégire (= 1228-1229), date de l'inscription dédicatoire du Soultan Khan, monument turc placé sur la route reliant Qonia à Ak Séraï.

J. DE JERPHANION, Σαμψών et Ἀμισός : *une ville à déplacer de 900 kilomètres*, p. 257-267. En examinant les vraisemblances historiques, en utilisant des sources peu remarquées, le R. P. de Jerphanion localise très heureusement à Priène, sans laisser place à aucun doute, la ville de Σαμψών que les historiens modernes s'accordaient à identifier avec la Sansoun actuelle, l'ancienne Amisos.

Le fascicule s'achève par des recensions distribuées sous diverses rubriques. Au nouveau périodique qui s'annonce sous les meilleurs auspices, sous souhaitons la bienvenue : nous sommes assurés qu'il rendra de grands services et ne doutons pas qu'il ne rencontre le meilleur accueil.

V. GRUMEL.

M. JUGIE, *Theophanes Nicaenus : Sermo in sanctissimam Deiparam*. Textum graecum cum interpretatione latina introductione et criticis animadversionibus edidit M. J., A. A. (= *Lateranum*, nova series, an. I, N. 1.) Facultas theologica Pontificii Athenaei Seminarii Romani. Romae, 1935.

L'activité du R. P. Jugie est tout à fait remarquable. A côté de sa *Theologia dogmatica orientalium christianorum* dont le cinquième et dernier volume va bientôt sortir des presses, et de son édition des œuvres complètes de Gennade Scholarios en huit volumes dont six ont déjà paru, voici l'édition, en tête de la collection *Lateranum* (nova series), d'un long texte byzantin, le Discours de Théophane de Nicée sur la Théotocos, accompagné d'une traduction latine, précédé, en outre, d'une introduction exhaustive sur cet auteur si peu et si mal connu jusqu'à lui. Nous en tirons les renseignements suivants :

Théophane III de Nicée apparaît comme titulaire de ce siège en 1366 et en juin 1380. En mai 1381, c'est un personnage du nom d'Alexis qui est en charge.

(1) Ajouter à cette enquête : 1° ep. Photii 4 (ed. MONTACUTII) ; 2° ep. Nicolai Mystici 3 et 4 ; 3° *Vita Tarasii*, ed. HEIKEL, p. 407-408 (= *P. G.*, XCVIII, 1403-1405, latin seulement) ; 4° une lettre d'Ignace de Nicée dans Νέα βιβλιοθήκη, p. 14, n. 16.

L'épiscopat de Théophane s'insère donc au beau milieu des querelles palamites. Il se range du côté de Palamas et entre en lice pour sa doctrine. Il prête même sa plume à l'ex-empereur Jean Cantacuzène, embarrassé dans une discussion avec le patriarche latin Paul de Constantinople. En outre, il écrit sur la même matière un dialogue antibarlaamite (un seul, car un second que lui attribue Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos*, I, p. 365, n'est autre que le *Théophanès* de Grégoire Palamas) et un ouvrage en cinq livres sur la lumière thaborique. Les autres écrits de Théophane sont : un gros ouvrage en neuf *logoi* contre les Juifs ; un traité en trois livres contre les Latins, sur la procession du Saint-Esprit, plus deux autres opuscules de même caractère ; un traité philosophico-théologique sur l'éternité du monde pour démontrer l'impossibilité de la création *ab aeterno ;* plusieurs pièces liturgiques, et trois lettres pastorales aux fidèles et au clergé de son diocèse. Sauf ces dernières et l'*oratio eucharistica* pour la délivrance de la peste (voir *P. G.*, t. CL), toute cette production est encore inédite. Et voici, pour clore l'énumération, le *Discours sur Notre-Dame, Mère de Dieu*, « le meilleur, dit le R. P. Jugie, des écrits théologiques de Théophane », et qui lui a paru digne d'être par lui édité et traduit.

Le lecteur en trouvera dans l'Introduction une assez longue analyse. En voici l'idée générale. « Dans le plan divin, conçu de toute éternité, la création de l'univers entier est subordonnée à l'Incarnation du Verbe, *de telle manière que si le Verbe n'avait pas dû s'incarner, le monde n'aurait pas été créé. Sans l'Incarnation, la création aurait été une œuvre inutile et vaine, parce qu'elle aurait été imparfaite* » (p. XXI-XXII). (Notons, en passant, que cette vue ne tient pas assez compte de la gratuité absolue du don surnaturel et de la liberté absolue de Dieu qui, n'ayant besoin de rien, pouvait se contenter de la gloire d'ordre inférieur que lui aurait procurée la créature intelligente laissée sur le plan naturel.) Seule, l'Incarnation, c'est-à-dire l'union substantielle d'une personne divine avec une nature humaine, l'homme étant le confluent et le résumé du monde spirituel et du monde sensible, pouvait ennoblir la création tout entière. Dans ce plan, une place à part appartient à la créature par qui le Verbe doit prendre chair. Son rôle est celui de médiatrice, même pour les anges, dont elle est la reine et la souveraine. Pour les hommes, en outre, elle est mère, et nos mères de la terre ne font, pour ainsi dire, que tenir sa place. Théophane exalte les grandeurs de Marie et ses relations avec les personnes divines.

Ce beau discours a quelques ombres : d'abord certaines allusions qui rappellent les convictions palamites de l'écrivain ; puis, une certaine affirmation bien téméraire sur la béatitude des anges qu'ils n'auraient acquise qu'après l'Incarnation du Verbe.

Quant à l'édition elle-même, elle est ce qu'on pouvait attendre d'un professionnel tel que le R. P. Jugie. Remarquable par sa netteté et sa correction, elle est, en outre, éclairée çà et là par de courts sommaires qui sollicitent l'attention et dirigent la lecture. Des notes au bas des pages rectifient les leçons du manuscrit utilisé ou en éclaircissent le sens. Serai-je téméraire de marquer une divergence de sentiments sur quelques détails ?

P. 2, l. 5-7 : καὶ ὑμνῆσαι τὸ ἀσθενὲς τῆς ἡμετέρας δυνάμεως, εἰ καὶ τολμηρόν, τὴν ἀπειροδύναμιν ἀγαθότητα. Ce passage a paru obscur : « sensus aliquatenus involutus est ». Il devient très clair si on supplée κατὰ avant τὸ ἀσθενὲς... Le sens est : louer, selon nos faibles forces, et malgré qu'il y ait témérité, la bonté toute-puissante, etc.

P. 8, l. 9 : τὴν κοινὴν πάντων φιλοτιμίαν ἀγγέλων τε καὶ ἀνθρώπων me paraît signifier (celle qui est) l'honneur commun, la fierté commune des anges et des hommes.

P. 64, l. 15 : le mot πατήρ doit être évidemment remplacé par μήτηρ. Le contexte l'exige impérieusement : Marie, Mère de Dieu le Verbe pour lui avoir

donné la chair, est aussi pour avoir donné la θέωσις à ceux qui sont déifiés la mère (non le père) de ceux qui sont dieux par grâce.

P. 156, l. 7. Il n'est pas nécessaire de corriger ὑπὲρ ἡμᾶς en ὑπὲρ ἡμῶν, car ὑπὲρ ἡμᾶς répond à ὑπερφυὴς ὄντως ὑπερφυῶς qu'il appuie, ainsi qu'à καθ' ἡμᾶς avec qui il fait une heureuse opposition. L'éditeur, du reste, n'a fait cette correction qu'avec réserve.

Je m'excuse de ces vétilles qui ne sont relevées que parce qu'elles font contraste avec la parfaite correction et la belle tenue de l'ensemble.

Le volume se termine par un *Index locorum sacrae Scripturae*, un *index nominum alphabeticus* où sont compris les renvois aux Pères et un *index graecitatis*.

A la publication *Lateranum* qui s'ouvre par un si beau volume, nous souhaitons des productions dignes de cet aîné.

V. GRUMEL.

La Palestine, 5e édition, in-16, XLII-814 pages, 76 cartes et plans. Paris, Bonne Presse [1935]. Prix : 50 francs.

Cet excellent guide, publié pour la première fois en 1903 par les professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem, n'a cessé de s'améliorer avec les éditions successives qu'il a fallu en faire pour contenter les pèlerins et touristes qui visitent la Terre Sainte, et aussi les étudiants en Ecriture Sainte, désireux de se familiariser avec le pays où se sont déroulés les mystères de notre foi. La présente édition a été mise à jour jusqu'en 1932. Elle a profité de maintes études savantes, de maintes recherches archéologiques, faites en Palestine depuis une dizaine d'années. Elle a surtout profité de *Jérusalem*, ouvrage magistral publié par les RR. PP. Vincent et Abel, O. P., professeurs à l' « Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem ». Le réviseur qui a opéré les remaniements nécessités par les nouvelles études, ne s'est pas contenté d'enregistrer les opinions des auteurs qu'il a consultés; il discute leurs hypothèses et rejette celles de leur conclusions qui ne lui paraissent pas fondées. Il a donc fait œuvre d'érudit et de critique, tout en conservant à l'ouvrage son caractère de haute vulgarisation.

La Palestine a trouvé assez de stabilité pour qu'il fallût mettre au point bien des détails laissés en suspens dans les éditions précédentes. La partie la plus neuve de l'ouvrage est celle qui est consacrée aux villes anciennes de la Transjordanie, dont l'accès est maintenant si facile. Des plans nouveaux ont été substitués aux anciens qui étaient périmés, tels celui de Jérusalem avec les quartiers bâtis depuis la guerre, celui de Damas avec les transformations que la ville a subies depuis quinze ans. Les corrections et additions ne portent pas seulement sur la Palestine, mais encore sur les divers autres pays du bassin oriental de la Méditerranée que visitent souvent les pèlerins de Terre Sainte. Jadis, on trouvait hardies certaines affirmations de la *Palestine*, parce qu'elles heurtaient des traditions, vénérables sans doute, mais trop tardives pour qu'on pût leur accorder grand crédit, surtout lorsqu'elles s'opposaient à des textes anciens très précis. Depuis lors, ces soi-disant hardiesses ont été largement dépassées, et c'est tant mieux, car on ne peut raisonnablement lier la piété chrétienne à des erreurs historiques ou topographiques. Une science éclairée lui est certainement plus profitable. C'est donc sans appréhension que l'on lira et consultera ce guide dont l'éloge n'est plus à faire.

R. JANIN.

SCHEDE (MARTIN), *Die Ruinen von Priene*, grand in-8°, 115 pages, 127 illustrations et un plan d'ensemble. Berlin, Walter de Gruyter, 1934. Prix : 8 marks 60.

Les ruines de Priène sont connues depuis longtemps, surtout depuis les fouilles méthodiques entreprises de 1895 à 1898 par C. Humann et Th. Wiegand,

sous les auspices des musées de Berlin. Les publications faites à cette occasion sont malheureusement inaccessibles au grand public, malgré l'intérêt qu'elles présentent. C'est pour remédier à cet inconvénient que M. Schede, directeur de l'Institut archéologique allemand d'Istanbul, a résumé dans le présent volume tout ce qu'il est utile de connaître au sujet des monuments anciens de Priène. Son travail est divisé en quatorze chapitres d'inégale longueur. Après avoir décrit le site, il étudie les divers édifices mis à jour : aqueduc, sanctuaire d'Athéné, marché, sanctuaire de Zeus Olympios, ecclésiastérion et prytanée, sanctuaire des dieux égyptiens, théâtres, gymnases, sanctuaire de Déméter et Coré, quartiers habités, constructions byzantines, etc. L'exposé qu'il présente au lecteur est forcément sommaire, mais largement suffisant pour donner une idée exacte de ce qu'était Priène à l'époque de sa splendeur. Le texte est d'ailleurs accompagné de vues, de plans de détail ou de reconstitutions, qui le complètent et l'éclairent. Enfin, un plan d'ensemble permet de se rendre compte de l'étendue de la ville et de la répartition des monuments. L'ouvrage est donc une excellente contribution à l'étude de l'antiquité. La maison Walter de Gruyter l'a luxueusement édité, ce qui a malheureusement l'inconvénient d'en majorer le prix.

R. JANIN.

SCHNEIDER (ALFONS M.), *Die Brotvermehrungskirche von Et-Tâbga am Genesarethsee und ihre Mosaiken* (Collection *Collectanea Hierosolymitana*), in-8°, 82 pages, 41 gravures dans le texte et 39 planches hors texte. Paderborn, Schöningh, 1934. Prix : 4 marks 80.

Le site d'Et-Tâbga, sur la rive occidentale du lac de Génésareth ou de Tibériade, a été acquis en 1886 sous l'impulsion du professeur munichois N. Sepp, qui rêvait de faire des fouilles sur cette terre si riche en souvenirs. Le terrain appartient à la *Deutsche Verein vom Heiligem Lande*. Le *Görresgesellschaft* décida, en 1931, d'explorer le site qui semblait promettre une riche moisson. Les fouilles ont été faites du 19 février au 1er avril 1932. On se rendra compte de leurs résultats par l'exposé qu'en donne M. Alfons Schneider; il y a pris une part importante. Le mot *Tâbga* n'est que la corruption du mot grec Ἑπτάπηγον nom sous lequel l'antiquité chrétienne désignait l'endroit; elle y localisait la multiplication par Notre-Seigneur des cinq pains et des deux poissons. Tout auprès de la source désignée sous ce nom on a découvert les ruines de la basilique dont parlent tant de pèlerins du moyen âge. Dans le premier chapitre de son exposé, l'auteur décrit l'édifice; dans le deuxième, il indique la littérature concernant la localisation à cet endroit de la multiplication des pains; enfin, dans le troisième, qui est le plus long, il donne la description minutieuse des mosaïques trouvées dans les ruines. Chose curieuse, elles n'offrent pas le moindre symbole chrétien. En dehors d'une corbeille et de quatre pains, elles ne représentent que des oiseaux au milieu de plantes aquatiques. La conclusion de M. Schneider est que la basilique et ses mosaïques remontent au milieu ou au moins à la seconde moitié du IVe siècle, que des restaurations ont été faites à la fin du Ve ou au commencement du VIe. Elle fut détruite au VIIe, peut-être par les Perses en 614. La découverte de cette basilique enrichit d'un sanctuaire nouveau la Palestine, mais elle donne aussi des renseignements précieux sur l'architecture et la décoration au IVe siècle.

R. JANIN.

GENOUILLAC (H. DE), *Fouilles de Telloh*. Tome I. *Epoques présargoniques*, in-4°, XII-106 pages, 95 planches hors texte. Paris, Geuthner, 1934. Prix : 300 francs.

C'est seulement au début du XXe siècle que l'on a découvert la civilisation sumérienne et l'existence même du royaume de Sumer, dont aucun monument

n'avait encore révélé le nom. Ce royaume semble avoir commencé vers l'an 2900 avant Jésus-Christ et son apogée se situe aux alentours de l'an 2400. Les fouilles faites à Telloh, dans le bassin du Bas-Euphrate, ont en quelque sorte bouleversé les connaissances que l'on avait sur les peuples anciens de cette région. Or, l'étonnement n'est peut-être pas près de finir. En effet, sous les restes de la civilisation proprement sumérienne, on en a découvert dernièrement de bien plus anciens. Aussi peut-on se demander s'il faut reculer encore les débuts de cette civilisation ou si l'on est sur les traces d'une population différente qui aurait précédé les Sumériens. M. de Genouillac pose le problème sans oser le résoudre. En attendant que la question puisse être élucidée, il expose le résultat des fouilles fructueuses qu'il a faites dans le site de Telloh de 1929 à 1931. Il donne une description minutieuse des vases, figurines, sceaux, cylindres, métaux, inscriptions, amulettes, perles, etc., qu'il a ramenés au jour. Une centaine de planches luxueuses illustrent ses découvertes et font de l'ouvrage un monument précieux pour les amateurs de l'antiquité.

R. JANIN.

TILL (WALTER), *Koptische Heiligen-und Martyrerlegendem, Texte, Ubersetzungen und Indices, herausgegeben und bearbeitet* (Collection *Orientalia christiana analecta*), in-8°, XVI-210 pages. Rome, 1935. Prix : 59 lires.

Parmi la collection des papyri coptes de la Bibliothèque nationale de Vienne, M. W. Till a trouvé un parchemin renfermant les légendes de vingt-cinq saints ou groupes de saints et de martyrs. Il en donne le texte et la traduction avec les notes descriptives nécessaires. Nous aurions aimé y trouver aussi une indication précise sur l'âge de ces documents dont le contenu n'est pas différent des autres compositions orientales de ce genre. Six pages de fac-similé terminent l'ouvrage.

R. JANIN.

DUJCEV (Dr IVAN), *Avvisi di Ragusa, documenti sull'imperio turco nel sec. XVII° e sulla guerra di Candia*, in-8°, XLVIII-296 pages. (Collection *Orientalia christiana analecta*). Rome, 1935. Prix : 50 lires.

La découverte dans la Bibliothèque vaticane d'une riche collection de *lettere d'avvisi*, provenant de la République de Raguse et embrassant plus de la moitié du XVII° siècle (années 1606 à 1663), a permis de connaître des détails encore inédits sur les relations des Turcs avec les puissances occidentales, spécialement Raguse et Venise. Le Dr Ivan Dujcev, qui a fait en l'occurrence preuve de maîtrise, vient de publier ces deux cent treize documents avec de nombreuses notes et une abondante bibliographie. Les renseignements sont, sans aucun doute, puisés à des sources qui paraissent de prime abord dignes de confiance, puisqu'il s'agit des ambassades à Constantinople, mais on sait, par ailleurs, que celles-ci devaient souvent se contenter de « potins » et que leurs salons ressemblaient parfois à des salles de rédaction de journaux; de plus, elles devaient compter avec la censure turque qui arrêtait toutes les correspondances, y compris celles des ambassadeurs. Aussi n'est-ce pas sans raison que l'on considère les *lettere d'avvisi* comme de lointains essais de journalisme. Il sera facile de se convaincre, par la lecture des documents publiés ici, que cette affirmation n'est pas téméraire.

R. JANIN.

FRAZER (JAMES-GEORGES), *Balder le Magnifique, Etude comparée d'histoire des religions*, 2 volumes in-8°, XII-368 et 431 pages. Paris, Geuthner, 1931, 1934. Prix : 100 francs.

Nous craignons que cette « Etude comparée d'histoire des religions » ne déçoive le lecteur. Celui-ci est en droit de penser qu'il y trouvera une synthèse

des croyances des divers peuples à travers les âges, et il ne rencontre que l'exposé de pratiques de superstition et de sorcellerie. Rien sur l'idée de Dieu ou peu de chose. L'auteur ne s'attache qu'aux rites extérieurs dont il s'efforce de donner la signification, mais il ne va pas au delà. La religion est cependant autre chose qu'un ensemble de pratiques plus ou moins défigurées par la superstition. A la base, il y a une conception du monde invisible et supranaturel, de l'intervention d'un ou de plusieurs êtres supérieurs dans la vie de l'humanité et même dans la conduite du monde matériel. Ici, rien de semblable. L'auteur a sans doute dépensé un vrai trésor d'érudition pour réunir, sous des titres divers, les pratiques usitées dans les régions les plus éloignées les unes des autres, mais on sent en lui un rationaliste dont la préoccupation ne va pas au delà de l'explication naturelle des faits. Aussi sa conclusion est-elle pessimiste. La superstition et la sorcellerie, qui semblent à ses yeux constituer le fond même de la religion, disparaissent peu à peu devant la science, sauf chez les paysans, qui restent aussi barbares qu'autrefois, sous un mince vernis de civilisation. On ne dirait pas que depuis dix-neuf siècles l'homme a reçu le bienfait de la Révélation chrétienne qui rétablit Dieu dans ses droits et nous fournit les moyens de lui rendre le culte qui lui est dû. Dans sa préface, James Frazer parle du « long engourdissement » que la raison humaine subit pendant le moyen âge, ce qui dénote chez lui une incompréhension étrange de la beauté de la pensée chrétienne, qui ne fut peut-être jamais plus brillante qu'aux XII° et XIII° siècles.

M. Pierre Sayn a traduit l'ouvrage d'après l'édition de 1913. Des notes abondantes et un excellent index analytique ajoutent à sa valeur d'information, mais cela ne modifie pas le fond lui-même. En résumé, *Balder le Magnifique* sera très utile aux lecteurs qui voudront se renseigner sur les pratiques superstitieuses du monde entier, mais on ne saurait lui reconnaître le droit de s'intituler « Etude comparée de l'histoire des religions ».

R. JANIN.

CHARLES-ROUX (FR.), *Les Echelles de Syrie et de Palestine au XVIII° siècle*, in-4°, 224 pages, 27 planches. Paris, Geuthner, 1928. Prix : 150 francs.

On appelle Echelles du Levant les centres commerciaux où s'étaient établis dès le XVI° siècle un petit nombre de commerçants français. En leur faveur, les sultans s'étaient dessaisis de leurs droits souverains à la suite des *Capitulations*. Ces petits groupes avaient une organisation à part avec des lois et des coutumes approuvées par leur gouvernement. Une règlementation plus complète fut opérée sous Louis XIV. C'est surtout pendant le XVIII° siècle que les Echelles du Levant jouirent vraiment de tous les avantages de leur position. Cela n'alla pas sans difficultés cependant, sans vexations de la part des Turcs, sans discordes intérieures aussi. M. Charles-Roux a étudié les Echelles de Syrie et de Palestine de 1715 à 1793. En six chapitres, complétés par neuf annexes, il expose la vie de ces groupements fermés, leur organisation intérieure, leurs entreprises commerciales, leurs relations avec les autorités locales et avec les populations indigènes. Nous voyons que les échanges commerciaux étaient considérables, mais qu'ils diminuaient peu à peu au profit de concurrents étrangers, principalement anglais; que l'organisation donnée par Colbert et Seignelay n'eut son plein effet qu'à partir de 1715, quand la France eut fait la paix avec l'Europe. Cette organisation fut malheureusement petit à petit surchargée de nouvelles mesures plus étroites, cause de mécontentements. Enfin les pertes subies lors de diverses révoltes de chefs indigènes et l'esprit d'insubordination vis-à-vis des consuls et même de l'ambassadeur avaient en partie ruiné la confiance dans l'autorité centrale quand vint la Révolution. Ce fut alors

la démagogie et partant la ruine. L'Assemblée nationale porta le coup de grâce aux établissements du Levant en supprimant la Chambre de commerce de Marseille de qui venait leur force.

Pour se documenter, l'auteur a eu à sa disposition la riche bibliothèque de la Chambre de commerce de Marseille. Aussi peut-il présenter des Echelles de Syrie et de Palestine un tableau vivant, tantôt brillant et tantôt sombre, pour finir en tragédie lors de la Révolution. Vingt-sept planches reproduisent des cartes, des tableaux représentant les diverses villes où étaient établis les commerçants français, des costumes du XVIII[e] siècle, des scènes de la vie ordinaire, etc. Elles contribuent encore à donner à ce magnifique ouvrage une plus grande valeur documentaire.

R. JANIN.

.....

Les fouilles de l'Institut archéologique allemand dans la cour occidentale de Sainte-Sophie

Prié par la direction de cette revue de vouloir bien rédiger pour nos lecteurs quelques lignes sur l'objectif et la signification des fouilles qu'il conduit dans l'atrium de Sainte-Sophie, le D[r] Schneider s'est empressé de nous communiquer, avec une bonne grâce et un désintéressement exemplaires, le petit rapport ci-joint. Court mais substantiel, cet exposé servira, en attendant que paraisse le rapport officiel, à mettre au point les conclusions prématurées de toute une littérature parasite, publicistes et conférenciers ayant à plaisir dénaturé la portée des résultats acquis. Le savant archéologue voudra, pour tant d'obligeance, trouver ici l'expression publique de notre sincère gratitude.

V. LAURENT.

INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE ALLEMAND
ISTANBUL

Le 16 mai 1935.

Les fouilles, commencées le 26 janvier 1935 sur l'emplacement de l'atrium de l'église Sophienne, ont abouti à d'heureux résultats. Tout d'abord le plan de l'atrium de Justinien — exception faite du mur occidental complètement détruit lors de l'aménagement de la clôture moderne — a pu être définitivement restitué, en même temps qu'était fixé avec exactitude le nombre de colonnes du portique occidental. De la Phiale (Kantharos), rien ne subsiste plus, un bassin turc, déjà décrit par Grelot en 1680, ayant été élevé sur son emplacement. Les substructions du portique étaient voûtées et montaient par endroit à 7 mètres au-dessus du sol bâti. Deux canaux, également voûtés, couraient parallèlement à travers l'atrium dans la direction Nord-Sud; l'un contenait un tuyau adducteur byzantin en manchons de terre cuite, l'autre servait uniquement d'exutoire et recueillait aussi entre autres les eaux de l'atrium.

Les restes, mis à jour, de l'église préjustinienne sont d'une importance bien plus grande. A 7 m. 50 environ du mur extérieur de l'exonarthex, à 2 m. 50 de profondeur et parallèlement à l'église actuelle, sont apparus un seuil de porte et un mur y attenant mesurant 17 mètres de long sur 1 m. 10 de large, mur qui doit être regardé comme le mur extérieur de l'ancienne église.

A son extrémité Nord, nouvelle porte large de 2 m. 50. Il est impossible de dire encore où finit cette ligne de maçonnerie, son prolongement se trouvant recouvert par une bâtisse postérieure. La moitié Sud de ce mur a été complètement détruite pour faire place à une fontaine turque décrite par Grelot. Devant ce même mur courait un portique dont le sol était recouvert d'un parquet de mosaïques en couleur présentant, en bordure, des lignes ondulées et n'ayant en plein champ qu'un simple dessin géométrique. De ce portique, six degrés mènent à un grand pavage carrelé dont on ne peut dire s'il appartenait à une rue ou à une place. A cet endroit nous avons trouvé un nombre considérable de colonnes, chapiteaux, architraves et fragments moulurés, surtout deux frises portant figuration de six agneaux, lesquelles ornaient la façade d'entrée. Ces pièces permettent de reconstituer exactement le plan d'ensemble et sont par leur beauté ornementale de la plus extraordinaire importance pour l'histoire de l'art dans la capitale à l'époque préjustinienne.

A. Schneider.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Dans l'espoir certain que cette rubrique intéressera spécialement nos lecteurs, nous nous proposons de tenir dorénavant à cette place une chronique scientifique qui embrassera dans le sens le plus large le mouvement des études ayant trait à l'Orient chrétien, grec, slave ou latin. Les résultats acquis dans un passé encore proche, les travaux en cours et même les projets formulés ou de plus secrets colportés par des rumeurs fondées fourniront la matière de ces pages; de ce qui se fera ou se dira dépendront naturellement l'ampleur et la fréquence de ces communiqués. A retenir que le rédacteur citera toujours ses sources imprimées; quand les énoncés ne seront suivis d'aucun renvoi, c'est qu'il aura puisé dans le courrier de la Direction ou capté quelque bruit indiscret.

1. Nominations et promotions.

a) L'Académie des sciences de Bavière a élu, en ce début d'année, comme membre ordinaire, le professeur Fr. Dölger, directeur de la *Byzantinische Zeitschrift*. Les études byzantines ont ainsi reconquis toutes les positions officielles qu'elles possédaient à Munich depuis Krumbacher et Heisenberg.

b) Le professeur E. Stein, précédemment à l'Université libre de Bruxelles, est titularisé à l'Université catholique de Washington, où il

enseigne depuis novembre 1934 l'Histoire de l'empire d'Orient et l'Histoire des institutions byzantines.

c) Il s'est créé, auprès de l'Institut oriental de l'Université libre de Bruxelles, un Séminaire de turcologie dont le directeur est le Dr P. Wittek. Le cours introductif, groupant dès le début vingt élèves et plus, connaît le plus franc succès.

d) M. R. Guilland, du lycée Charlemagne, donne en Sorbonne, en remplacement de M. Diehl, atteint par la limite d'âge, des conférences sur l'histoire byzantine. Les leçons du présent exercice étudient le mouvement littéraire sous les Paléologues.

e) M. Stadtmüller, précédemment bibliothécaire de l'Université de Münich, s'est fait « habiliter » à l'Université de Breslau et y enseignera l'histoire du Sud-Est européen, formule administrative qui laisse à l'auteur de *Michel Choniates* une grande latitude pour s'occuper de Byzance.

2. Fouilles à Istanbul et à Philippes.

a) La première campagne de fouilles dans la cour Ouest de Sainte-Sophie (voir communiqué ci-dessus) vient de se terminer; elles seront reprises, au moins pour quelques sondages complémentaires, lorsque le Dr Schneider, à qui incombe la charge de continuer les recherches de l'Institut allemand à Nicée, sera de retour.

b) Dans l'intérieur de Sainte-Sophie les travaux de nettoyage ont repris au début du mois. Le professeur Whitfemore, tout en poursuivant son œuvre délicate dans la galerie septentrionale, se propose d'entamer la décoration de l'abside au cours de la présente campagne. En outre, un nouveau rapport, actuellement sous presse, renseignera bientôt tous les amateurs de bel art sur la somptueuse mosaïque complètement dégagée et représentant la Vierge au trône entre Constantin et Justinien (vestibule de l'ésonarthex).

c) Le professeur Schazmann, de l'Université de Lausanne, a de même rouvert son chantier à Odalar Cami, ancienne église latine de Sainte-Marie du Rosaire. Les résultats, très concrets, de la première campagne (automne 1934) n'ont pas encore été publiés et ne peuvent d'ailleurs l'être utilement avant l'achèvement de l'entreprise sur laquelle un prochain communiqué donnera ici même toutes précisions utiles.

d) Enfin, nous signalons l'arrivée toute récente d'une mission écossaise dont le but est d'explorer, à son tour, le Grand Palais. Le directeur de l'entreprise est le Mr. J. H. Boxter, professeur d'Histoire ecclésiastique et d'Histoire médiévale à l'Université S. Andrew (Ecosse). Il est assisté du Mr. Jan C. Campbell, spécialiste en numismatique et céramique, de la même Université; de M. James A. Corbett, archiviste-paléographe de l'Université Notre-Dame (Indiana, Etats-Unis d'Am.), et de M. Henry

M. Ricketts, A. M. de l'Université S. Andrew (Ecosse). Les travaux commencent le 3 juillet.

e) M. P. Lemerle, secrétaire général de l'Ecole française d'Athènes, poursuit, comme chacun sait, à Philippes le dégagement et l'étude de la basilique justinienne. L'édition en était presque achevée, lorsque, ce printemps, des sondages révélèrent l'existence d'une seconde basilique, de grandes dimensions et plus ancienne que la première.

3. Éditions.

a) Le *Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae* est entré dans la phase réalisatrice par l'apparition des tomes I et III de A. A. Vasiliev, Byzance et les Arabes, le premier refondu par un imposant collège de spécialistes, le second tout nouveau (*Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches von 363 bis 1071*), œuvre exclusive d'E. Honigmann. Ces deux volumes sont essentiellement des exposés historiques, et l'on apprend ainsi que le *Corpus* en voie d'exécution est conçu d'après une formule très large où des travaux d'érudition prendront place à côté des textes proprement dits. Tout en estimant à leur très haut prix les ouvrages d'exposition dont nous avons ici de magnifiques prémices, les usufruitiers font des vœux ardents pour l'édition rapide des chroniques et histoires byzantines.

b) Autre événement de la saison : l'édition des 46 premiers chapitres du *Livre des Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète, comprenant un volume de texte et traduction et un volume de commentaires. L'auteur en est M. l'abbé Vogt, le spécialiste de l'histoire byzantine des IXe et Xe siècles. L'ouvrage, dont le tiers seulement a vu le jour, fait partie de la collection byzantine de l'Association Guillaume Budé, dont il constitue déjà et constituera longtemps la pièce la plus insigne.

c) Longtemps attendus, les Mélanges Lambros : Εἰς μνήμην Σπυρίδωνος Λάμπρου, après un travail d'impression qui a duré plusieurs années, viennent enfin de paraître et constituent sous une couverture élégante un beau et fort volume grand in-octavo de XX-613 pages, auquel 84 auteurs ont collaboré, apportant ainsi à l'illustre érudit hellène un hommage durable, justement mérité.

G. Hilly.

1935-679. — Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Société Anonyme).
3 et 5, rue Bayard, Paris-8e.
Le gérant : A. Faigle.

Archives de Philosophie, cahier II : *Supplément bibliographique n° 2*, p. 33-68. *Ibidem.*

Johannes Sajdak, *Liber Suda*. In-8°, 24 pages. Poznan, 1934.

Franz Dölger, *Die zwei byzantinischen « Fahnen » im Halberstadter Domschatz* (= *Geistelwelt des Mittelalters*, p. 1351-1360).

Johannes Kollwitz, *Zur frühmittelalterlichen Baukunst Konstantinopels* (= *Rom. Quartalschrift* XLII (1934), p. 233-250 et planches XXIII-XXIV).

B. Altaner, *Die Kenntnis des Griechischen in den Missionsorden wæhrend des 13. und 14. Jahrhunderts* (= *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, LIII (1934), p. 436-493).

Martin Schede, *Die Ruinen von Priene*, Walter de Gruyter, Berlin und Leipzig 1934. In-8°, 115 pages. Nombreuses illustrations et un plan dépliant.

Alfons M. Schneider, *Die Brotvermehrungskirche von et-Tâbga am Genesarethsee und ihre Mosaiken*. In-8°, 82 pages, 41 illustrations et 39 planches. Schöningh, Paderborn. Prix : marks 4,80.

Mgr Athénagoras, Τὸ ῥάσον καὶ ὁ « Πάνταινος ». Athènes, « Mélissa », 1935. In-8°, 24 pages.

Emil Panaitescu, *Momenti della civiltà romana nella Mesia* (= *Gli Studi romani nel mondo*, vol. II, p. 225-252). Licinio Cappelli editore. Bologna 1935.

Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae. I et 3 A. A. Vasiliev : *Byzance et les Arabes*. T. I. *La dynastie d'Amorium* (820-867). Edition française préparée par Henri Grégoire et Marius Canard avec le concours de C. Nallino, E. Honigmann et Claude Blackvis. In-8°, XV + 451 pages. Prix : 20 belgas. T. III : *Die Ostgrenze des byzantinisches Reiches von 363 bis 1071 nach griechischen, arabischen, syrischen und armenischen Quellen* von E. Honigmann. In-8°, 250 pages et 4 cartes en couleurs. Prix : 20 belgas. Bruxelles. Institut de Philologie et d'Histoire orientales. (S'adresser à Mlle G. Louillet, 217, rue au Bois, Woluwe-Saint-Pierre.)

Julien Gamon, *Essai historique sur les couvents franciscains du Puy-en-Velay*, 2e partie ; *Les Cordeliers. — Les Observants. — Les Capucins.* — In-8°, 118 pages.

G. I. Bratianu, *Recherches sur Vicina et Cetatea Alba*. Bucarest, 1935. In-8°, 195 pages et 8 planches.

— Anciennes modes orientales à la fin du moyen âge (tiré à part du Seminarium Kondakovianum, t. VII (1935), p. 165-168 et planche II).

Albert Vogt, *La jeunesse de Léon le Sage* (Extrait de la *Revue historique*, t. CLXXIV, année 1934). In-8° 40 pages. Paris 1935.

Œuvres complètes de Gennade Scholarios, publiées pour la première fois par † Mgr Louis Petit, † X. A. Sidéridès, Martin Jugie. T. IV : *Polémique contre Pléthon. — Œuvres pastorales, ascétiques, liturgiques, poétiques. Correspondance. Chronographie*. Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, 1935. In-8°, XXIX-524 pages.

Raymond Janin, *Les Églises orientales et les rites orientaux*. Troisième édition revue et corrigée avec 58 illustrations et 8 cartes. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, [1935]. XII-655 pages.

Paul Witek, *Milet in der türkischen zeit* In-folio, p. 1-10 (Milet, III, 4).

— *Die Islamischen Inschriften von Balat (Milet)*, In-folio, p. 89-127 *(ibid.)*.

Tahsin Oz, Zwei Stiftungsurkunden des Sultans Mehmed II. Fatih. Istanbul. 1935. In-8°, XIV-149 pages (Istanbuler Mitteilungen, heft, 4).

Bisericile românesti : ancheta de Ioan Georgescu. Editura « Vestitorul », Oradea (Roumanie). In-8°, 115 pages.

H. Kesters, *Antisthène : De la dialectique. Etude critique sur le XXVI^e discours de Thémistius.* Université de Louvain, 1935. In-8°, 236 pages.

Albert Vogt, *Constantin Porphyrogénète : Le livre des cérémonies :* I [texte et traduction]. P. XI + 179 (doubles pages) et p. 180-183 I. — Commentaire. XIV + 194 pages et deux plans dépliants. Edition « Les Belles-Lettres ». Paris 1935. Les deux volumes ne se vendent pas séparément. Prix des deux volumes : 60 francs.

Εἰς μνήμην Σπυρίδωνος Λάμπρου. Athènes 1935. Grand in-8°, XX + 613 pages.

Joseph Ageorges, *Le Pape dans le Monde contemporain* (= *Le document*, N° 2). Les Editions Denoël et Steele, 19, rue Amélie, Paris-VII^e.

Satisfaire la curiosité du lecteur et rester dans le vrai, affirmer et prouver l'intense actualité de l'Eglise, montrer le puissant essor du catholicisme sous l'impulsion d'un Pape novateur, qui a su perpétuer l'enseignement du passé sans méconnaître les lourdes nécessités présentes, peindre ce prodigieux foyer de vie spirituelle qu'est la Rome Vaticane, telle est la tâche difficile que les éditeurs du *Document* ont proposée à M. Joseph Ageorges. Une information solide et très étendue était indispensable, mais l'auteur devait encore être peintre, conteur, anecdotier et savoir allier au détail pittoresque les hautes vues de l'historien. Il fallait donner au public un tableau complet et fidèle de la Papauté et de son rayonnement dans le monde contemporain. L'étude de M. Ageorges ne décevra pas l'attente du lecteur.

On ne résume pas un tel ouvrage; on ne le peut pas. Il faut l'avoir lu, en avoir aimé la bonne foi et l'intelligence pour reconnaître sa nouveauté singulière et son utilité... Lecture d'autant plus agréable que *le Document* offre à ses lecteurs une illustration photographique de premier ordre.

Grandeurs mariales, étudiées dans l'*Ave Maria*. Œuvre inédite d'un auteur français publiée par M^gr Natale Licari, recteur du Séminaire de Reggio Calabria. In-8°, 1934, 600 pages. Marietti, éditeur, via Legnano, 23, Turin (118) 20 francs.

Œuvre d'une doctrine éclairée et solide, où l'auteur se révèle comme connaissant profondément la théologie, la patristique et la mystique chrétienne. Le style est également clair et concis et souvent frappé d'heureuses formules.

A PARAITRE INCESSAMMENT :

Le patriarcat byzantin. Série II : *Corpus Notitiarum episcopatuum Ecclesiae orientalis graecae.* **Volume I^er :** *Les listes conciliaires :* I. *Le synode de Constantinople de 394.* II. *Le concile d'Ephèse (431), par* E. Gerland et V. Laurent, A. A.

Les souscriptions doivent être adressées à :

M. V. Laurent, 9, rue Cem, Kadiköy, Istanbul, Turquie.

Il n'est accepté de souscriptions et de commandes que pour la collection entière.

Nota. — Cette publication ne comporte, en principe, aucun service de presse.

1935-680. — Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Société Anonyme).
5, rue Bayard, Paris, 8^e. *Le gérant :* A. Faigle.